DÉVELOPPER UNE AFFAIRE...

C'est le but de tous les genres de prêts commerciaux qu'offre La Banque Provinciale. Renseignez-vous!

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Lundi 29 juillet 1968
Vol. XL — No 31

BIBLIOTHÈQUE DE
AUG 22 1968

LES AFFAI

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE, INDUSTRIE ...RCIALE
635 HENRI-BOURASSA EST MONTRÉAL 12 5 cents

292-65/1-69/34/11 2435
ECOLES DES H.E.C.
Bibliothèque,
535 Viger,
MONTREAL 24, P.Q.

Au cours des six dernières années

Grand essor de la distribution alimentaire au Québec

par Denis Giroux

Le domaine de la distribution alimentaire au Québec a connu au cours des dernières années un rythme de croissance accéléré qui le place maintenant parmi les secteurs les mieux structurés et les plus rentables de l'économie nationale. C'est ce qui ressort d'un examen des ventes effectuées au Québec par les distributeurs en gros de produits alimentaires. Les ventes des six plus importantes compagnies (Couvrette & Provost, Denault, Lamontagne, Loeb, Oshawa Wholesale et Shop & Save) pour l'exercice qui se terminait cette année se sont élevées à $715,356,487 ce qui représente une hausse de près de 280% sur le chiffre de $255,798,000 enregistrés en 1963. Il est intéressant de remarquer que les compagnies essentiellement canadiens-françaises comptaient pour $155,860,966 sur ce chiffre tandis que si l'on ajoute le chiffre de vente de Shop & Save dont le siège social est à Montréal, le total devient $226,325,191. Et encore ne faut-il pas oublier que les chiffres de Oshawa Wholesale et de Loeb ne proviennent que par une part minoritaire du Québec. On peut en conclure que le domaine de la distribution alimentaire au Québec est de plus en plus occupé par des firmes québécoises dont le service est au moins aussi efficace que celui de toute autre entreprise canadienne et même américaine.

Cette hausse du volume des ventes de produits alimentaires se reflète également dans la valeur des profits nets qui ont été enregistrés en 1968 par rapport à ceux de 1963 (soit respectivement $9,620,888 contre $2,450,000, le montant a presque quadruplé!). Le marché de la distribution alimentaire au Québec est caractérisé par deux grandes tendances. D'abord il y a ce taux d'expansion rapide qui devrait persister et qui est mis en relief clairement par le fait que le consommateur moyen dépense environ 20 et quelque pour cent de son revenu en nourriture. Si on se fie aux prévisions conservatrices du Bureau Fédéral de la Statistique en ce qui concerne l'évolution du revenu per capita au Québec, on demeure optimiste face à la croissance prochaine d'un marché en pleine expansion. Selon l'organisme fédéral, le revenu per capita au Québec devrait passer de $1,885 qu'il était en 1966 à $2,442, soit une hausse voisine de 30%. La seconde caractéristique de la distribution alimentaire est cette tendance très nette à la concentration. On prévoit que d'ici dix ans les distributeurs en gros dont le chiffre de vente sera inférieur à $10 millions se heurtera à des coûts d'exploitations trop élevés pour lui permettre de survivre et que seuls les principaux distributeurs qui opèrent sur une échelle plus grande pourront en réduisant leurs coûts d'opération et en se dotant d'un matériel perfectionné maintenir une concurrence serrée avec les géants qui existent déjà.

Les principaux distributeurs alimentaires

Présentement au Québec, six grandes compagnies s'approprient dans des proportions variables le marché de la distribution en gros des produits alimentaires. De ces six compagnies, deux opèrent depuis Montréal (Couvrette & Provost et Shop & Save), deux ont leur siège social hors du Québec (Loeb à Ottawa et Oshawa Wholesale à Toronto) tandis que Lamontagne Ltée et Denault dirige leurs opérations respectivement depuis Chicoutimi et Sherbroole. Il existe évidemment d'autres distributeurs en gros au Québec mais leur volume de vente est beaucoup moins élevé et leur progression moins spectaculaire que celle, par

(Suite à la page 10)

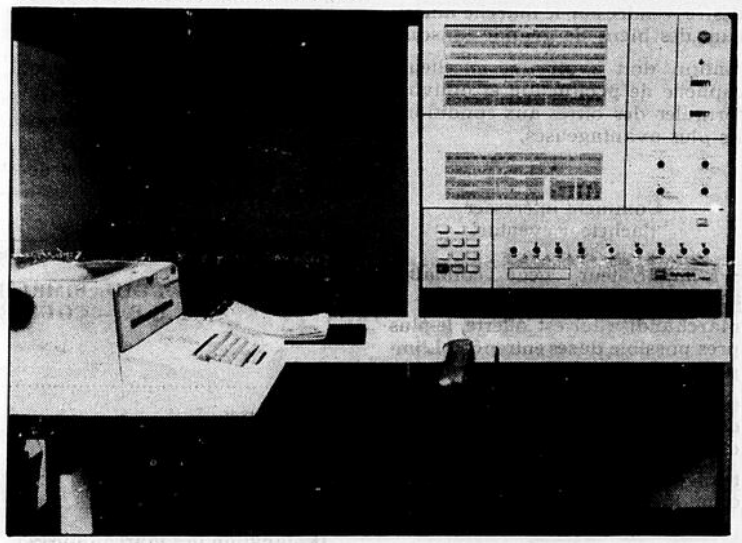

La généralisation de l'emploi de matériel électronique par les distributeurs en gros (tel que le montre cette photo d'un ordinateur employé par Couvrette & Provost) contribue à améliorer considérablement la marche des opérations de ventes et de distribution en réduisant les coûts et en accélérant les services de facturation.

Se contentant d'un appel à la modération

Washington ne veut pas imposer le contrôle rigide des prix et des salaires

Le gouvernement américain tout en comprenant le danger de la hausse des salaires et des prix et de la menace grandissante de l'inflation ne peut se résoudre, surtout en une année d'élection, à imposer un contrôle rigide sur les prix et les salaires.

Il se contente de lancer un appel à la modération des travailleurs dans leurs demandes de salaire et aux entrepreneurs dans la recherche des profits.

La principale raison du gouvernement américain de se montrer plutôt conciliant, c'est que plus de 250 conventions collectives de travail dans les secteurs les plus importants de l'économie doivent être renouvelées bientôt.

Le gel des prix et des salaires risquerait de mécontenter les syndicalistes qui, on le sait, appuient ouvertement l'administration démocrate avec leurs deniers et leurs votes (v.g. le versement de $50,000 à la caisse électorale démocrate par le Syndicats des gens de mer).

C'est alors que le Comité de stabilisation des prix et des salaires s'est décidé de faire parvenir une lettre aux principaux industriels et dirigeants syndicalistes.

"En moyenne, les prix augmentent à un rythme annuel de 4% et les salaires, de 6 à 7%", mentionne la lettre.

"C'est une voie dangereuse. L'intérêt public est clairement violé par toutes hausses de prix qui élargit la marge de bénéfice et par tout contrat de travail qui accroît la tendance récente à perturber l'économie".

Le Comité a écarté le principe de contrôles obligatoires en évitant de fixer des limites rigides aux conventions de travail et aux hausses de prix.

Au contraire, le Comité, dirigé par M. Arthur M. Okun, président du groupe de conseillers économique du président Johnson a demandé la coopération du secteur privé pour juguler la spirale inflationniste créée depuis trois ans par suite d'augmentations dans les salaires et les prix.

Des sources de l'Administration ont déclaré en privé que le Comité a depuis longtemps abandonné les essais visant à lier les hausses de prix et salaires à l'augmentation de la productivité nationale.

Au contraire, ont indiqué ces sources, le gouvernement essaie d'obtenir l'accord des chefs du monde des affaires et de celui du travail, de réduire l'allure de leurs augmentations au cours des cinq prochains mois critiques afin que la surtaxe fiscale et autres mesures récentes d'imposition puissent réduire l'inflation.

Citant l'urgent besoin de stabilité des prix et de restreinte fiscale, la lettre du Comité poursuit: "Un récession et un chômage élevé ne sont pas le remède contre l'inflation, pas plus qu'un contrôle obligatoire des prix et salaires ne constitue une solution acceptable, amenant une perte de liberté et d'efficacité.

"La prospérité et la stabilité des prix peuvent aller la main dans la main dans notre économie libre et dynamique, mais seulement si la politique publique et les décisions privées coopèrent ensemble pour atteindre cet objectif".

Dominion Glass annonce un programme d'expansion de $10 millions au Canada

La société Dominion Glass Company Limited a entrepris un programme de modernisation et d'expansion touchant plusieurs de ses usines. Le coût de la première phase de ce programme s'élèvera à plus de $10 millions au cours des 12 prochains mois.

Le président de la Dominion Glass a expliqué que ce programme d'investissement de capital a pour but d'améliorer le rendement, de moderniser les usines et de relever la productivité dans toutes les usines de la société afin de mieux servir ses clients et d'être prête à faire face à l'augmentation prévue du besoin de contenants de verre.

La productivité

"Une analyse préparée par la direction démontre bien la nécessité de ce programme, non seulement pour faire face à la demande accrue de contenants de verre, mais aussi pour relever la productivité afin de compenser l'augmentation du coût de la main-d'oeuvre. Nous avons donc décidé d'entreprendre, le plus tôt possible, un programme systématique d'expansion et de modernisation afin d'augmenter les moyens d'exploitation et d'améliorer la productivité." a déclaré M. Thompson.

Les phases

Voici les principaux élements de la première phase du programme:

- Investissement de $2,250,000 à l'usine de Wallaceburg, en Ontario, comprenant la construction d'une nouvelle usine, la reconstruction et l'expansion d'un four et de l'appareillage connexe. Ces travaux, complétés au début de juillet, ont doublé la capacité du four.
- En plus des travaux complétés l'année dernière, à l'usine de Burnaby, B.C., qui ont doublé la capacité, la société a lancé aujourd'hui un programme d'expansion de $4,200,000 comprenant une extension de l'usine actuelle, l'installation d'un deuxième four et de l'appareillage connexe, et la construction d'un entrepôt de 96,000 pi. ca. Les travaux qui devraient être terminés au début de 1969 doubleront la productivité.
- L'on attend présentement les soumissions pour la construction d'entrepôts évalués à environ $250,000 à l'usine de Redcliff, en Alberta, afin de recevoir la production accrue de cette usine à la suite des travaux d'expansion de l'année dernière.
- Des travaux évalués à $2,000,000, comprenant l'expansion d'un four et de l'appareillage connexe ainsi que la modernisation de l'usine, seront entrepris à Hamilton, Ont. Les travaux commenceront le premier octobre prochain.
- Les plans d'expansion et de modernisation de l'usine de Pointe St-Charles, au Québec, sont presque complets. On s'attend à ce que les travaux y commencent dès janvier 1969.

DIX ÉTUDES SUR L'EXPORTATION

préparées par M. Guy BLOUET
du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec

Nous poursuivons cette série de dix études sur l'exportation destinées tout particulièrement aux chefs de petites et moyennes entreprises de la province de Québec.

Les sujets suivants sont successivement traités dans cette étude:

1. Petites et moyennes industries et l'exportation;
2. Organisation du Service Exportation;
3. Etude de marché;
4. Le calcul des prix à l'exportation;
5. Le rôle du transitaire et du courtier en douanes;
6. La facturation et le paiement des ventes à l'exportation;
7. Les voyages d'affaires à l'étranger;
8. Le contrat d'agence ou de représentation à l'étranger;
9. Esquisse d'un groupement à l'exportation;
10. Après-vente et service à l'exportation.

QUATRIEME ETUDE

L'établissement des prix à l'exportation

L'établissement des prix d'offre est un aspect capital de l'exportation. Si une entreprise ne peut aligner ses prix sur ceux de la concurrence, elle sera inévitablement éliminée du marché. En conséquence, l'exportation est directement solidaire de la productivité de l'entreprise, chaque fois que celle-ci offre ses produits sur des marchés suffisamment pourvus en produits similaires. Ainsi, une entreprise qui désire vendre sur le marché américain des biens de grande consommation doit avoir une excellente capacité de production et pouvoir formuler des offres aux conditions les plus avantageuses.

Comment intéresser l'acheteur éventuel

L'importateur veut connaître sans ambiguïté le prix auquel la marchandise lui est offerte, le plus près possible de ses entrepôts. L'importateur américain en particulier est très exigeant à cet égard et recommande que les offres qui lui sont destinées incluent tous les frais, transport, douanes, taxes etc... jusqu'à la livraison à son domicile.

Un exportateur qui établit ses offres vers les Etats-Unis sur la base "domicile-domicile" a les meilleures chances de succès. Toutefois, l'établissement des prix correspondant à ces conditions de vente est très difficile sans l'aide du transitaire et du courtier en douanes. Ces deux auxiliaires de l'exportateur doivent être nécessairement consultés et confirmation écrite de leur cotation doit être demandée par l'exportateur.

Signalons qu'il existe un marché du fret. Il est donc recommandé de consulter plusieurs transitaires pour une même expédition, car les différences dans la valeur du fret peuvent avoir une fâcheuses incidence sur la conclusion d'une vente à l'exportation.

Structure du prix d'offre

Deux éléments entrent dans la structure du prix d'offre: le prix de la marchandise proprement dite et les frais accessoires afférents à l'exportation, dont l'évaluation, rappelons-le ne peut être faite sans l'aide du transitaire et du courtier en douanes, quel que soit le marché considéré.

Le prix de la marchandise

Celui-ci doit être spécialement établi en fonction de l'exportation, à partir des coûts de fabrication réels. Ces coûts sont déterminés par la valeur de la matière à laquelle s'ajoute celle de la main-d'oeuvre; à la somme obtenue on ajoute les frais généraux directement imputables à l'exportation, le tout majoré d'une fraction des frais administratifs et commerciaux se rapportant à la vente elle-même (correspondance, voyages, emballages, spéciaux etc...). Au total obtenu, on ajoute la marge bénéficiaire qui doit être compressible selon les exigences du marché, l'importance des stocks chez l'importateur, la demande saisonnière etc...

Le prix de la marchandise étant établi, le transitaire devra communiquer, par écrit, le montant des frais accessoires selon les conditions de vente retenues (transport, assurances etc...).

Les ventes à l'exportation, n'étant pas assujetties au régime des taxes, **aucune taxe fédérale ni provinciale ne doit entrer dans le prix d'offre à l'exportation.**

Pour abaisser au plus juste le prix d'offre à l'exportation, l'exportateur comparera la structure de ses prix avec celle de la concurrence. Ces renseignements indispensables peuvent être obtenus sur simple demande auprès du poste consulaire canadien du pays considéré. L'analyse comparée de ces structures de prix doit conduire à la vérification des éléments qui les composent afin de déceler les disparités. En conséquence, il est important que l'exportateur ait de bonnes notions de comptabilité.

La proposition écrite de l'offre à l'exportation

Nous joignons à la présente étude un modèle de feuille de calcul simplifié pour l'établissement des prix d'offre à l'exportation. Ce modèle est loin de pouvoir résoudre tous les cas, et l'exportateur devra fabriquer lui-même, en fonction des exigences de son entreprise et de ses produits, une feuille de calcul qui servira à préparer l'offre définitive.

L'offre définitive devra comporter tous les éléments de la feuille de calcul à savoir: la désignation et les spécifications des marchandises, leurs dimensions et leur poids et volume, le prix total de la marchandise, ainsi que le détail des frais accessoires (emballage, marquage etc...) et le montant du fret selon les conditions de vente retenues. F.O.B. port d'embarquement, coût et fret — ou encore, coût assurance et fret, port de destination.

L'offre écrite indiquera très précisément les modalités de paiement retenues après consultation du banquier et vérification de la solvabilité de l'importateur. Enfin, l'offre fera état des délais de fabrication si nécessaire, et des délais de livraison dans tous les cas.

NOTA: La Chambre de Commerce Internationale, 1080 Beaver Hall Hill à Montréal (Maison du Commerce) met à la disposition des chefs d'entreprise une documentation technique indispensable pour traiter efficacement des opérations commerciales avec les pays étrangers. Citons dans le cadre de cette étude la brochure intitulée "LES INCOTERMS". Ce petit ouvrage définit les différents termes commerciaux se rapportant aux ventes à l'exportation et à leurs conditions.

NDLR: Tous les lecteurs intéressés à obtenir de plus amples informations sur les sujets traités au cours de cette série d'articles peuvent le faire en communiquant avec le journal "Les Affaires" ou avec l'auteur de cette série, M. Guy Blouet, au Service du commerce extérieur du ministère de l'Industrie et du Commerce de la province de Québec.

FEUILLE DE CALCUL SIMPLIFIE POUR OBTENIR UN PRIX F.O.B. — COUT ET FRET — C.I.F.

Client.....

Adresse.....

.....

Désignation des marchandises:

Nombre de caisses :
a) Dimensions :
b) poids brut unitaire :
c) poids total brut :
d) volume unitaire :
e) volume total :

Prix unitaire (à l'exclusion des taxes) :
Prix total :
Commission à l'argent % :
Emballage :
Marquage :
Transport au port :
Frais d'arrivée :

Total F.O.B. (port d'embarquement) :

Frais divers (mise à bord. Droits portuaires-connaissement, etc.)

Total coût et frêt :

Assurance maritime

Taux d'assurance % :
Total coût et frêt :
+ 10% :
+ prime d'assurance approx. :
Total :

Montant de la prime :
Total C.I.F. (coût, assurance et frêt) port de destination. :

Cartes d'affaires

322-1960 Etude Légale
FILION & ROBILLARD
NOTAIRES ET C.C.S.
11903 rue Ste-Gertrude — Montréal-Nord
ROLAND FILION, np. — PIERRE ROBILLARD, np.
Il vaut toujours mieux de consulter avant de s'engager.

RAYMOND CAMPBELL BÉLANGER
WALTON CHABOT & WILLETTS
Comptables Agréés
Montréal - Sherbrooke - Lac Mégantic - Rouyn - Toronto - London
Sarnia - Edmonton - Vancouver - Victoria - Penticton

JOHN DEERE
ÉQUIPEMENT R. LAGUË LIMITÉE
1800, BOUL. TASCHEREAU, VILLE LEMOYNE, P.Q. TEL. 861-8673 — 672-1756

LAURIN, LAURIN, BEAUDRY INC.
DOMINION INSURANCE AGENCIES LIMITED
COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS
TOUR DE LA BOURSE, PLACE VICTORIA, MONTREAL 3 861-4761

SAMSON, BELAIR, COTÉ, LACROIX & ASSOCIÉS
Comptables agréés
MONTRÉAL • QUÉBEC • RIMOUSKI
360, rue SAINT-JACQUES, Montréal 842-4691

J. LEVASSEUR Inc.
IMMEUBLE
635 est, boul. HENRI-BOURASSA, Montréal Tél.: DU. 1-7788

interdesign
488-6316 • 843-7205
architecture
d'intérieur
design
maquette

CHURCHILL FALLS : un contrat de $46 millions à six entreprises

par Jean-Pierre Gagnon

Un contrat de $46 millions a été adjugé à Churchill Constructors, un consortium canadian formé de six importantes compagnies de construction canadiennes, dont deux sont des filiales de compagnies américaines.

Le Contrat, adjugé par la Churchill Falls Labrador Corporation Ltd., a trait à l'exécution des principaux travaux de génie civil à la centrale souterraine de Churchill Falls, dont la production atteindra éventuellement 7,000,000 de chevaux.

Le consortium est formé de quatre importantes entreprises de construction de la métropole de même que de deux autres dont le siège social est situé à Toronto.

Ces entreprises sont Atlas Construction Co. Ltd., de Montréal, Janin Construction Limitée, de Montréal, McNamara Construction Ltd., de Toronto, de même que C.A. Pitts Construction (Ontario) Ltd., une filiale de la C.A. Pitts General Contractors Limited de Toronto.

Les deux filiales canadiennes d'entreprises américaines de construction qui se sont unies au consortium sont la Darvo of Canada Limited, de Toronto, une filiale de Darvo Corporation, de Pittsburgh, Pennsylvanie, ainsi que la Northwin Constructors Ltd., de Montréal, filiale de Winston Bros Company, de Minneapolis, Minnesota. Darvo et Northwin sont deux entreprises bien connues au Canada.

Les travaux, qui doivent débuter dès septembre prochain, comprendront le creusage en plein roc, à près de 1,000 pieds sous la surface du sol, de la plus grande centrale souterraine du monde.

L'attribution de ce contrat, l'un des plus importants de l'énorme projet qui doit fournir de l'énergie hydro-électrique au Québec, a été annoncé par M. Donald McParland, président du Churchill Falls (Labrador) Corporation Ltd., qui a précisé que le consortium Churchill Constructors avait présenté la soumission la moins élevée.

Il y avait trois autres soumissionnaires, et les prix des soumissions étaient très compétitifs.

"Nous avons été très enchanté de constater que l'industrie de la construction avait réagi très favorablement à notre appel d'offres," a ajouté McParland, soulignant qu'une douzaine d'entreprises avaient participé aux soumissions.

M. John Bourne, président d'Atlas Construction Co. Ltd., a pour sa part déclare que le contrat constituait un défi qu'est prêt à relever le groupe d'entreprises. "La très vaste expérience combinée des associés, a-t-il ajouté, sera d'un grand secours pour terminer les travaux dans les délais prévus".

Ce contrat de $46 millions est l'un des plus importants a être conclu au Canada et il sera sans doute un stimulant pour toute l'industrie canadienne de la construction.

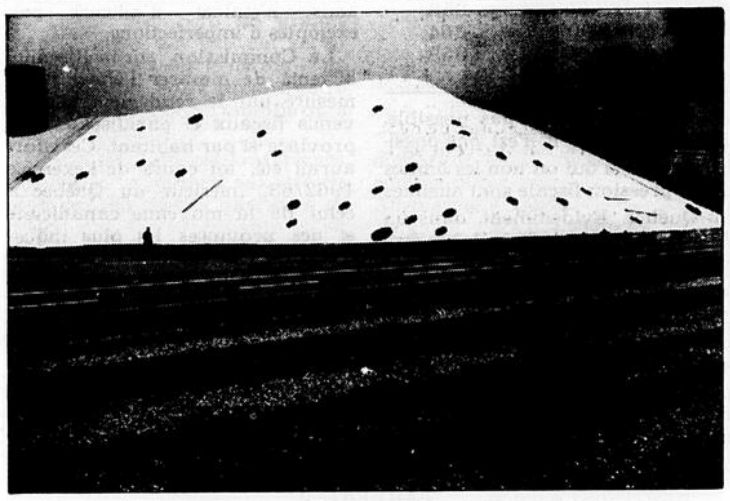

Dans le port de Montréal, ce tas de sel pour l'entretien des routes est protégé par une housse en tissu de polyoléfine "Fabrene". Laissé à découvert, le sel serait dissous et emporté par la pluie. Du Pont du Canada a entrepris, à North Bay, Ont., la construction d'une usine destinée à la fabrication du "Fabrene".

DuPont du Canada construit une usine de $2 millions à North Bay

DuPont du Canada Limitée a fait part de son intention de construire, à North Bay, Ont., une usine de deux millions de dollars destinée à la fabrication de rubans de polyoléfine orientée et de tissu de polyoléfine "Fabrene".

Cette usine, la première en son genre au Canada, comportera un étage et sera contiguë à l'usine d'explosifs commerciaux de la compagnie. Sa mise en activité est prévue pour le printemps prochain et ses effectifs initiaux seront d'une quarantaine d'employés.

Le "Fabrene" est un nouveau produit d'emballage robuste et un matériau protecteur offrant une forte résistance aux déchirures, aux intempéries et à l'action des produits chimiques. De manutention facile, il protège bien les produits qu'il emballe. Il sert, enduit ou non, à la confection de sacs et de housses industriels. D'autres utilisations sont en voie de mise au point. On compte que les rubans de polyoléfine orientée concurrenceront le sisal, le chanvre et le coton employés dans la fabrication des cordages et des sangles.

Pour les fins de la fabrication du tissu "Fabrene", les résines de polyoléfine uniques produites par DuPont du Canada à son usine de la rivière St. Clair sont d'abord extrudées, puis orientées par étirage, fixées à chaud et transformées en rubans étroits qui se prêtent au tissage. Un sac en tissu "Fabrene" est environ trois fois plus léger qu'un sac de jute ou de coton importé. La résistance exceptionnelle du tissu "Fabrene" tient à deux facteurs principaux : d'abord à l'orientation de la polyoléfine, qui assure un maximum de robustesse aux rubans et, en second lieu, au tissage, qui accroît de beaucoup leur résistance aux déchirures. Si le tissu est perforé, la déchirure ne peut s'étendre qu'à la largeur d'un ruban, soit un huitième de pouce ou moins.

NOUVEL ADMINISTRATEUR CHEZ CREDIT LA VERENDRYE LTEE

Le conseil d'administration de Crédit La Vérendrye Ltée annonce l'élection de M. Aurèle Lamothe de Rouyn-Noranda comme administrateur de la compagnie. M. Aurèle Lamothe est président des Carrières Normont Ltée de Montréal, président de D. Lamothe Ltée de Rouyn-Noranda ainsi que membre de l'Association des Constructeurs de Routes et Grands Travaux du Québec, de la Canadian Good Roads Association et de l'Association du Béton Préparé du Québec. De nombreuses autres associations et clubs sociaux se réclament sa participation.

Au cours de 1967

Réduction de la marge de profits des manufacturiers

La marge des bénéfices des manufacturiers canadiens a été réduite au cours de l'année 1967, et cette tendance s'est maintenue au cours de cette année à cause de l'augmentation des coûts provoquée par les hausses de salaire accordées aux employés, hausses de salaire qui ont excédé l'amélioration de la productivité.

Au cours de l'année 1967, les ventes de tous les manufacturiers ont atteint un nouveau sommet de $44,501 millions, soit une augmentation de $2,905 millions ou 2.6% comparativement aux ventes de $41,596 millions au cours de l'année 1966. Les profits, toutefois, ont baissé à $33 millions ou 2.6% comparativement à $1,273 millions pour la même période, l'année dernière. Depuis les deux dernières années, les ventes ont augmenté de $6,646 millions ou 17.6% mais les profits nets ont accusé une baisse de $85 millions ou 6.4%.

Les compagnies faisant affaires dans le commerce au détail ont affiché une meilleure performance, en atteignant un chiffre de ventes de $611 millions. Sur une augmentation de $611 millions ou 4.5% des ventes à $14,152 millions, ces compagnies ont su retenir un gain de $4 millions. Ces compagnies ont su maintenir leur marge de profit inchangée, même si elle ne s'élève qu'à seulement 1.1%.

Les ventes des compagnies de commerce en gros, pour leur part, se sont élevées à $20,220 millions en 1967, soit une augmentation de $971 millions ou 5%. Leur profit net toutefois a baissé de $13 millions ou 5.9% à $208 millions tandis que la marge des profits à 1% comparativement à 1.1% l'année auparavant.

L'industrie de la transportation a subi la plus grande baisse parmi les manufacturiers. Alors que les ventes ont augmenté de $349 millions ou 10.4% à $1,172 millions, les profits nets ont baissé de $13 millions ou 5.9% à $208 millions. La marge des profits de cette industrie a été réduite à seulement 2.9% comparativement à 4.9% en 1966, à 5.9% en 1965 et à 6.4% en 1964.

L'industrie des communications a subi un sort semblable. Ces compagnies, après avoir augmenté leurs profits de $100 millions ou 9.5% à $1,149 millions, leurs profits nets ont baissé de $11 millions ou 10.4% à $95 millions. Leur marge de profit s'est donc élevée à 8.3% comparativement à 10.3% en 1966.

Les ventes des compagnies minières canadiennes, des carrières et des puits de pétrole se sont élevées à $3,881 millions, une augmentation de $240 millions ou 6.6% tandis que leurs profits nets atteignaient $401 millions, soit une baisse de $9 millions ou 2.2% en 1966. Leur marge de profit, enfin, s'est élevée à 10.3% en 1967 comparativement à 11.3% en 1966. La réduction en valeur s'est élevée à $79 millions en 1967 comparativement à $77 millions en 1966.

U. de M. : colloque sur l'université électronique

"L'Université électronique" tel sera le thème du prochain colloque organisé par les Diplômés de l'Université de Montréal, les 24 et 25 octobre prochains.

A cette occasion, les participants s'interrogeront sur l'apport de l'électronique à l'université de demain ainsi que sur ses répercussions dans les domaines de l'enseignement, de la recherche et de la formation professionnelle.

Au cours du colloque, des professeurs, pédagogues, psychologues, sociologues et administrateurs présenteront des communications sur les diverses questions que soulève la perspective des universités électroniques de 1980. De plus, diverses sociétés commerciales présenteront une exposition des appareils électroniques conçus en fonction de l'enseignement programmé.

Ce prochain colloque s'inscrit dans la ligne générale des colloques précédents organisés par l'association des Diplômés qui entend servir de point de rencontre à tous les anciens étudiants qui s'intéressent à l'avenir de l'Université de Montréal en particulier, et à tous ceux que préoccupe le développement de l'enseignement supérieur en général.

Le comité d'organisation présidé par M. Gaston Pelletier, contrôleur à la Société de Fiducie du Québec groupe outre le président de l'Association, Me Claude-R. Marchand, secrétaire-adjoint du Barreau de Montréal, MM. Jean-Paul Marsan, directeur des ventes J.M. Marsan & Cie Limitée; Raynald Joubarne, secrétaire général du centre des communications économiques européennes, HEC; Roland Prévost, chroniqueur scientifique au journal La Presse; Fernand Leclerc, adjoint au directeur des relations publiques, Imperial Tobacco du Canada Limitée; Michel Guay, gérant de succursale, International Business Machines; Guy Reinaud, ingénieur, Centi Canada; Guy Dozois, professeur agrégé en sciences sociales.

PREPOSES A LA STIMULATION

AGENCE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL OTTAWA

Traitement jusqu'à $16,991. Pour promouvoir des programmes d'expansion économique et industrielle dans certaines régions du Canada, le gouvernement fédéral demande des comptables de gestion et des analystes financiers. En collaboration avec les administrateurs supérieurs de l'industrie et du gouvernement, les titulaires verront à stimuler la réalisation de divers projets industriels.

Il est souhaitable que les candidats possèdent un diplôme universitaire d'économie ou de commerce, ou qu'ils soient membres d'une association reconnue de comptables professionnels. On exige de l'expérience en analyse des investissements, en économie ou en contrôle de la gestion industrielle. Les traitements de début seront proportionnels à la compétence des titulaires. Vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires et des formules de demande d'emploi au bureau le plus proche de la Commission de la Fonction publique.

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

Présentez la formule PSC 367-401 au bureau de la CFP de votre localité ou directement aux cadres socio-économiques, Commission de la Fonction publique, Ottawa. Veuillez mentionner le numéro de programme 68-420B-2

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE
CHAMBRE 1518 TOUR A PLACE DE VILLE
OTTAWA, ONT.

LES AFFAIRES

Hebdomadaire d'information financière, industrielle et commerciale
635 est, boulevard HENRI-BOURASSA, Montréal 12, DU. 1-1888

Publié par la compagnie "Publications LES AFFAIRES Inc."
Président: Julien LEVASSEUR
Directeur général: Claude Coupal
Chef de l'information: Fernand Bourret
Rédacteur: Rhéal Bercier
Assistant rédacteur: Denis Giroux
Collaborateurs réguliers: Patrick Allen, conservateur de la bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal: Charles Atala, LL.L., Conseiller en droit international; René Colès, Courtier d'assurance agréé; François Gauthier, de la faculté d'administration de l'Université Laval; M. William H. Pugsley, de la faculté de commerce de McGill.
Directeur de la publicité: Claude Coupal.
Représentants: à Toronto Peter Elliott, 6 Charles St. East, Suite 213, Tor. 5-922-0524
à Montréal Claude Martin.
Directeur du tirage: Georges Larivière.
On souscrit pour un an (52 numéros) à raison de $9.00; deux ans (104 numéros) pour $15.00; trois ans (156 numéros) pour $20.00; et cinq ans (260 numéros) pour $30.00.
(le ministère des postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication).
Typographie: Typofilm Inc. Impression: Delpro Corporation.

MONTREAL : une banque de logements de $20,000, mais pas un cent en banque

A grands renforts de publicité, le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, a annoncé le 25 juillet que si le Conseil des ministres du Québec et la Société d'habitations du Québec donnent leur accord dans des délais raisonnables, la ville de Montréal mettra en chantier dès novembre prochain 364 logements à loyer modique pour recevoir temporairement les familles qu'elle doit déplacer dans la poursuite de la rénovation de la petite Bourgogne.

Il est de bon naturel pour les dirigeants de la ville de Montréal de se préoccuper du sort des familles déplacées des zones de taudis parce que ces familles demeurent dans ces quartiers, la plupart du temps, parce qu'elles n'ont pas les moyens de se déplacer ou de payer des loyers plus élevés.

Mais ce qui est déconcertant dans toute l'histoire, c'est de voir la ville de Montréal annoncer que ces logements ne serviront que temporairement au logement des familles déplacées de la petite Bourgogne et affirmer tout d'une traite que le coût de construction de ces logements, y compris celui de l'acquisition des terrains va s'élever à plus de $7 millions.

Nous sommes peu futés en arithmétique, mais un calcul élémentaire permet de découvrir que le coût de chacun de ces logements temporaires avoisinera $20,000, soit plus que le coût de construction de maisons unifamiliales détachées.

Il est donc à prévoir que les familles relogées temporairement dans les 36 bâtiments groupant les 364 logements pouvant abriter 1,600 personnes devront ou payer un loyer élevé pour amortir convenablement le coût de ces logements et leur entretien sinon, la ville de Montréal encourra des déficits élevés qui retomberont finalement sur le dos des contribuables.

Montréal mise sur l'obtention de prêts de la Société d'habitations du Québec couvrant 95% des coûts du projet et sur une subvention gouvernementale de 75% du déficit annuel du projet.

Le coût du déficit sera donc alors à la charge des contribuables québécois et il est permis de croire que le gouvernement du Québec y songera sérieusement avant de s'aventurer dans cette galère.

Car c'est bien d'une autre galère dont il s'agit.

Les Habitations Jeanne-Mance, malgré les prêts consentis par la Société centrale d'Hypothèques et de Logements, malgré les subventions gouvernementales reçues, malgré les loyers fixés sur le revenu des locataires accusent des déficits élevés chaque année. On a déjà calculé que chacun des logements des Habitantions Jeanne-Mance aura coûté plus de $50,000 lorsque tous les coûts auront été amortis.

Déjà, la ville de Montréal est aux prises avec de sérieux problèmes financiers avec la manie des grandeurs et des réalisations "extraordinaires" qui a caractérisé l'administration Drapeau-Saulnier, comme Expo 67, Terre des Hommes, la loterie municipale et finalement cette Banque de logements.

D'après nos informations, il existe des milliers de logements inoccupés dans Montréal. Les loyers de ces logements sont peut-être prohibitifs pour la majorité des familles à déplacer du secteur de la Petite Bourgogne. Mais la ville de Montréal, tout comme les autres gouvernements peut facilement jouer un rôle supplétif plus important et plus juste qu'en devenant constructeur, entrepreneur et propriétaire de logements alors que l'industrie privée est en mesure de jouer ce rôle plus efficacement.

Montréal a d'autres chats à fouetter: l'épuration des eaux et de l'air, la circulation, par exemple, devraient retenir davantage sa sollicitude.

Evolution des dépenses publiques au Québec

par François GAUTHIER, économiste

Les dépenses publiques ordinaires du Québec ont augmenté considérablement comme le révèle le tableau 1. Leur importance peut être mise en lumière de plusieurs façons.

TABLEAU I

Dépenses du gouvernement du Québec, de 1960 à 1967

Exercice terminé le 31 mars	Total milliers de dollars	Par habitant $
1960	598,000	119
1961	745,000	145
1962	844,000	161
1963	956,000	178
1964	1,100,000	201
1965	1,437,000	258
1966	1,746,000	304
1967	2,034,000	359

a) Les dépenses ordinaires qui atteignaient $598 millions en 1960, s'établissaient selon les prévisions budgétaires de l'année 1967-68 à environ $2,034 millions en 1967. Le budget net total atteignait $2,444 millions. L'augmentation dans les dépenses ordinaires entre 1966 et 1960 a été d'environ 240% alors que le P.N.P. du Québec, augmentait de 59%.

b) L'augmentation dans les dépenses ordinaires par habitant entre 1967 et 1960 a été de 200% alors que le P.N.B. par personne et le revenu national net par personne ont augmenté de 42.8% et de 37.9% respectivement au cours de la même période.

c) L'accroissement global ou par habitant dans les dépenses publiques n'aurait pas été plus rapide au Québec que dans les autres provinces au cours des années 52-63. En réalité, la vitesse d'augmentation aurait été plus faible que dans l'Ontario selon la Commission sur la Fiscalité.

d) En pourcentage du produit québécois brut et du revenu personnel, les dépenses ordinaires du gouvernement du Québec sont respectivement passées de 6.4% et de 9% en 1960 à 11.7% et à 16.1% en 1966 respectivement.

L'augmentation en valeur absolue dans les dépenses du gouvernement du Québec a été considérable entre 1960 et 1967. En pourcentage d'indicateurs économiques qui reflètent assez bien le niveau général de l'activité économique, la hausse a également été importante. A ces observations, on peut ajouter la hausse moins forte dans les revenus du gouvernement québécois et le recours d'une façon marquée au crédit public pour financer la majeure partie des immobilisations au cours des années 1960-1967.

A partir de ce qui précède, il n'est pas possible d'établir la moindre comparaison avec d'autres provinces. Il est vraisemblable que les comparaisons seraient rarement convenables étant donné les différences parfois profondes qui existent entre les diverses provinces dans les partages de juridiction et de responsabilité financière.

On soulève souvent la question de l'effort fiscale du contribuable et des limites de ces efforts. En théorie, bien sûr, des limites existent. Leur existence pourrait par exemple se manifester lorsque la pression fiscale atteint un seuil tel que la production et les revenus cessent d'augmenter. En pratique, il n'est jamais possible d'établir de telles limites. Car même si la production diminuait, disons après l'imposition d'une nouvelle taxe, il faudrait, pour établir une relation de cause à effet entre la hausse d'impôt et la chute de la production, être certain qu'aucun autre facteur n'est intervenu. Concevable en laboratoire, ce genre d'analyse en économique n'est pas possible. Par conséquent, il n'est pas possible de dire si oui ou non les limites de la pression fiscale sont atteintes au Québec. Evidemment, dans un Etat fédéral, l'interdépendance économique et financière font naître des limites. Mais notre étude ne permet pas de dire si les Québécois sont plus ou moins imposées que les habitants des autres provinces. Les besoins, les responsabilités des divers gouvernements, les priorités, les méthodes comptables et administratives et une foule d'autres facteurs diffèrent d'une province à l'autre. Il n'est alors pas possible le plus souvent de faire des comparaisons valables. Même la Commission sur la fiscalité, qui a pris conscience de ces diverses formes d'hétérogénéité, qui d'ailleurs s'accroît à mesure que l'on s'intéresse aux unités de grande dimension, a été forcée de faire des regroupements de catégories diverses pour essayer de constituer des classes dont le degré d'homogénéité permettait de faire des comparaisons. Ces dernières comparaisons n'étaient d'ailleurs pas exemptes d'imperfections.

La Commission sur la Fiscalité a tenté de mesurer l'effort fiscal mesuré par le rendement des revenus fiscaux et parafiscaux par province et par habitant. Cet effort aurait été, au cours de l'exercice 1962/63, inférieur au Québec à celui de la moyenne canadienne et des provinces les plus industrialisées du Canada. C'est une conclusion qui se dégage du Tableau 2 présenté par la Commission sur la fiscalité. Cet écart s'explique aisément: le revenu et le niveau de la production et, par conséquent, la matière imposable sont tous (par habitant) inférieurs à ceux de la moyenne canadienne.

TABLEAU 2

Rendement des revenus fiscaux et parafiscaux par province et par habitant, en 1962/63

	Revenus fiscaux $	Revenus parafiscaux $	Total $
Terre-Neuve	77	19	96
Ile-du-Prince-Edouard	117	23	140
Nouvelle-Ecosse	134	27	161
Nouveau-Brunswick	123	26	149
Québec	185	24	209
Ontario	244	28	272
Manitoba	175	29	204
Saskatchewan	212	29	241
Alberta	169	34	203
Colombie-Britannique	231	38	269
Ensemble des provinces	202	28	230

En ce qui concerne le fardeau fiscal, c'est-à-dire les impôts exigés des contribuables par les gouvernements provinciaux et les administrations municipales et scolaires pour financer les services qui relèvent de leur juridiction, il a été évalué par la Commission sur la fiscalité pour l'année 1962/63. Les conclusions de la Commission sont intéressantes de même que le tableau 3 qui les accompagne.

"On ne saurait bien comparer le fardeau fiscal des diverses provinces sans tenir compte non seulement des revenus fiscaux proprement dits, mais également des revenus parafiscaux tels qu'ils sont définis plus haut. Il est vrai que ces derniers sont moins universels que les premiers, puisqu'ils ne touchent que les consommateurs qui se procurent les biens et les services assujettis à des permis ou a des droits; mais bien rares sont les individus qui, dans la vie moderne, échappent complètement à cette forme d'imposition. Il semble, de plus, que les revenus parafiscaux compensent en quelque sorte les écarts dans le rendement des revenus fiscaux d'une province à l'autre. Afin d'avoir une idée plus juste de la capacité contributive des citoyens au niveau de la fiscalité provinciale, nous avons en outre réuni ensemble les revenus des particuliers et les bénéfices des sociétés, puisque l'impôt sur les bénéfices des sociétés constitue une grande part des rentrées fiscales.

Nous mesurerons donc l'effort fiscal des contribuables dans chacune des provinces canadiennes en mettant en rapport d'un côté, l'ensemble des revenus fiscaux et parafiscaux et, de l'autre, la somme des revenus personnels et des bénéfices des sociétés. Le tableau 30 indique que l'effort fiscal exigé des citoyens du Québec en 1962/63 n'était guère plus élevé que l'effort moyen de l'ensemble des provinces et que celui de l'Ontario, et légèrement inférieur à celui des contribuables de la Colombie - Britannique. Rappellons que nous considérons ici l'ensemble des revenus provinciaux, municipaux et scolaires. Or, l'impôt foncier scolaire était, en 1962/63, sensiblement plus élevé en Ontario qu'au Québec; ce qui explique que l'effort fiscal était à peu près le même dans les deux provinces. Par suite de l'augmentation de l'impôt foncier scolaire, survenue depuis lors au Québec, il est fort probable que l'écart soit aujourd'hui plus grand qu'il ne l'était alors.

Or, le rendement des revenus fiscaux et parafiscaux était bien inférieur au Québec et supérieur en Ontario à celui de l'ensemble des provinces, tandis que l'on peut voir, au tableau 3, que le **fardeau fiscal du Québec dépassait légèrement le fardeau moyen des provinces canadiennes, auquel correspondait exactement celui de l'Ontario en 1962/63.** Il ne semble donc pas y avoir de relation étroite entre le rendement des revenus fiscaux et parafiscaux, d'une part, et l'effort fiscal exigé des contribuables, d'autre part. On rejoint ici un point déjà

(Suite à la page 5)

A propos des marchés de capitaux

par Charles Atala, L.L.L.
conseiller de Droit international

L'organisation de Coopération et de Développement Economique (O.C.D.E.) vient de se livrer à une étude globale — mais nécessairement imparfaite — des systèmes de crédit et des taux d'intérêt dans quinze pays différents.

A des fins pratiques, nous nous bornerons à passer en revue les données qu'elle a recueillies dans les pays du Marché Commun en les comparant aux données américaines, britanniques et suisses.

Les chiffres se rapportent à l'année 1966 pour laquelle l'O.C.D.E. a pu rassembler les informations les plus complètes. Ce recul n'ôte nullement à l'étude de l'O.C.D.E. son intérêt, car dans ses grands traits — ceux qui peuvent servir à la documentation générale — un tel panorama, sauf circonstances exceptionnelles, ne se modifie qu'à long terme.

Parmi les informations reçues, les unes se rapportent aux intérêts payés sur les dépôts bancaires effectués par les épargnants et les autres aux prêts consentis par les banques.

D'autres renseignements financiers sont également donnés pour certains pays à l'occasion.

Pour les **dépôts à vue**, on peut établir le tableau comparatif suivant des taux d'intérêt:

Les taux d'intérêts sur les dépôts et les comptes d'épargne

Allemagne	1/2 de 1%
Belgique	1/2 de 1%
France (Paris)	1/2 de 1%
(Province)	1%
Italie	1/2 de 1%
au delà de 5 mille lires	2%
Hollande	1 1/2%
Angleterre	0
Suisse	de 1/2 de 1% à 2 1/2% suivant les banques
E.U.	0

Pour les **dépôts à terme** les taux étaient pour 3 à 6 mois comme suit:

Allemagne	3 1/2%
Belgique	4 1/3%
France	2 3/4%
	3 1/3% environ
Italie	3%
	3 3/4%
Hollande	4 1/4%
	4 3/4%
Angleterre	7% — 3 mois
Suisse	4 1/4% — 4 2/5% environ
	4 1/4% — 4 1/2% environ, selon les cas
U.S.A.	3 1/2% — 3 3/4% en moyenne.

Quant au rendement des comptes d'épargne — 12 mois — il varie comme suite:

Allemagne	4 1/2%
Belgique	2 à 3% selon les montants
France	3 1/3%
Italie	1 1/4% à 3%
Hollande	4 3/4% à 5%
Angleterre	4 1/2 — 5 1/2% pour les établissements d'épargne spécialisés
Suisse	1 1/2 — 4% suivant les banques et les privilèges accordés aux épargnants
U.S.A.	4 1/3% en moyenne

Il est intéressant de relever à cette occasion que les dépôts d'épargne pour l'Allemagne représentaient en 1966 environ 100 milliards de marks (25 milliards de dollars) et comportaient 46% de l'accroissement des avoirs des ménages entre 1960 et 1965; pour la Belgique, les dépôts étaient, en 1965, de 36,-154,000,000 de Francs belges (ou 724,500,000 $ environ) pour la France, les dépôts d'épargne des seuls ménages étaient, en considérant la même année, de 59 milliards de francs soit 12,980 millions de dollars, soit quelque 36 milliards de dollars pour l'ensemble des comptes d'épargne, pour l'Italie, 10,062 milliards de lires soit à peu près 16,500 millions de dollars, pour la Hollande: 18 milliards de Florins étaient à la même date déposés en comptes d'épargne, soit environ 5,300 millions de dollars.

Pour la Suisse: 22.6 milliards de francs suisses en 1965 soit 7.125 milliards de dollars pour la Grande-Bretagne: le chiffre correspondant ou comparable est d'environ 38,922 millions de dollars.

Enfin, pour les Etats-Unis, les comptes d'épargne totalisaient 310 milliards de dollars et l'on peut estimer que 59% de l'accroissement des avoirs des ménages étaient représentés par ces comptes d'épargne.

Les chiffres que nous venons de citer ne sont que des grandeurs à peu près comparables entre elles et à partir desquelles l'O.C.D.E. n'a pu établir aucun parallèle précis. La diversité des systèmes, de la qualification des fonds déposés et de leurs destinations rend une telle tâche fort difficile mais l'ensemble de ces données compose un panorama général d'où certains points de repère, fort importants, ne sont pas absents.

Les taux d'intérêts sur les prêts bancaires

Les taux pratiqués dans les prêts bancaires varient quant à eux de la manière suivante:

	Avances	Escomptes (papier commercial et autre)	Hypothèques 1er rang	Prêts logements familiaux
Allemagne	9 1/2%	8% - 9 1/2%	8% - 10%	4 2/3% - 5 1/2%
Belgique		5 3/4% - 6 1/4%	6% - 6 3/4%	3 1/4% - 4 1/2%
France	5 1/3%	3 3/4% - 12% suivant les cas	7 3/5% - 8 1/10%	4 1/4% - 5%
Italie	7 1/2%	5%	7% - 8 2/5%	5 1/2%
Hollande		5 1/2% - 7 1/2%	7% - 7 8/11%	7 1/4 - 7 3/4%
Suisse	4 3/4% - 5 1/4%	4 3/4% - 5 1/4%	4% - 5%	4 1/4% - 5%
Grande-Bretagne	7 1/2% - 9%	7 1/2% - 9%	6 3/4% - 7 3/4%	6 3/4 - 7 3/4%
U.S.A.		5 9/10%	7 1/20% (moyenne)	5 3/4% - 6 1/4%

L'ensemble des données que comporte cet article mériterait quelques commentaires surtout au moment où en Europe un marché des capitaux est appelé à prendre forme — en face de celui des Etats-Unis. Nous reviendrons prochainement sur cette question.

(Suite de la page 4)

soulevé plus haut, à savoir que l'activité économique influence la fiscalité et que, dans une économie plus forte, l'Etat peut obtenir d'un fardeau fiscal moindre un rendement plus élevé des revenus publics, et vice versa.

TABLEAU 3

Revenus fiscaux et parafiscaux par rapport à la somme des revenus personnels et des bénéfices des sociétés, en 1962/63

	Pourcentage	Rand
Terre-Neuve	9.2	10
Ile-du-Prince-Edouard	12.2	7
Nouvelle-Ecosse	12.3	5
Nouveau-Brunswick	12.7	13
Québec	12.5	4
Ontario	12.3	6
Manitoba	11.3	8
Saskatchewan	13.9	1
Alberta	11.0	9
Colombie-Britannique	12.8	2
Ensemble des provinces	12.3	-

Enfin, le fait qu'un Etat requiert de ses contribuables une proportion plus élevée de leurs revenus n'entraîne pas nécessairement une diminution de leur niveau de vie. En effet, certains domaines comme l'enseignement et la santé, s'ils étaient laissés à la seule initiative de l'individu, lui causeraient des frais accrus qui grèveraient d'autant son budget. Au surplus, dans un tel système, les plus déshérités seraient privés de ces services essentiels. C'est plutôt l'accroissement de la quantité et de la qualité de ces services, qui va contribuer à hausser le niveau de vie. En d'autres termes, de même que le chômage et l'analphabétisme sont tributaires d'un bas niveau de vie, de même les progrès de l'enseignement et les services de santé sont les conditions d'une prospérité économique soutenue".

Ce qui précède nous donne image de l'effort fiscal par habitant et de la pression ou du fardeau fiscal par province. C'est une image du passé puisque les comparaisons ont été établies à partir des observations de l'année 1962/63.

Intuitivement, on sait que les impôts ont continué leur montée au cours des dernières années. Même si des pourcentages étaient calculés pour mesurer les changements plus récents dans la pression fiscale, il serait toujours très difficile de leur donner une signification précise et intéressante.

Réunis à Vancouver pour la signature de l'accord se trouvaient, dans l'ordre habituel, MM. L.H.J. Cook, vice-président de T.I.A.L.; T. Ingledow, président du conseil de T.I.A.L.; R.J. Balfour de S.N.C., qui devient le nouveau président de T.I.A.L. et D.D. Mears, vice-président de T.I.A.L.

Surveyer, Nenniger & Chênevert s'associe à T. Ingledow Ltd.

L'association de deux grandes sociétés de consultants, situées presque aux extrémités du pays, vient d'être rendue publique.

M. C.A. Dagenais, président de Surveyer, Nenniger & Chênevert Inc., de Montréal, et M. T. Ingledow de la compagnie T. Ingledow and Associates Limited, de Vancouver, annoncent la formation d'une association en vertu de laquelle S.N.C. devient actionnaire du bureau de consultants Ingledow, dont le siège social se trouve à Vancouver. M. Ingledow demeure président du Conseil et Chef de l'administration, tandis que M. R.J. Balfour, de S.N.C., est nommé à la présidence de la compagnie de Vancouver. M. Balfour conserve également le poste de vice-président qu'il occupe actuellement chez Surveyer, Nenniger & Chênevert Inc. Les deux compagnies jouissent d'une excellente réputation au Canada et à l'étranger pour la variété de leurs services de consultation.

S.N.C. possède une vaste expérience de la conception et de la construction d'usines industrielles, d'installations minières et métallurgiques, de bâtiments, de la transformation des matières, de la génie de construction ainsi que de l'information. Elle travaille actuellement à la réalisation de projets nucléaires, thermiques et hydro-électriques. Certains de ses projets courants ont leur emplacement dans l'Est du Canada, en Inde, en Europe et au Moyen-Orient.*

Bien connue dans l'Ouest canadien, la firme T. Ingledow and Associates l'est aussi mondialement dans les milieux de la production, du transport et de la distribution de l'énergie électrique, des ressources hydrauliques, de l'entreposage et de l'approvisionnement. Outre les divers projets qu'elle est à réaliser dans l'Ouest du Canada, cette société poursuit actuellement plusieurs travaux dans dix pays répartis en Afrique, Asie et Amérique du Sud.*

* Les deux sociétés ont réalisé, pour le compte de firmes étrangères, des projets dans les pays suivants: Pakistan, Inde, Ceylan, Philippines, Pérou, Mexique, Equateur, Paraguay, Nigéria, Togo, Dahomey, Ghana, Allemagne, Espagne, Abu Dhabi, Colombie, Etats-Unis, Grèce, Australie, Italie et France.

J. Levasseur Inc. Immeuble
381-4449
A VENDRE

Nouveau-Bordeaux
MAISON DE RAPPORT à vendre — Excellentes conditions.
Irving Mintz: 381-4449 — soir 737-6096

Sainte-Julie, cté Verchères
Terre: 42 arpents — Conditions à discuter
J.-Ls Bélanger: 331-8135

Montréal-Nord
Propriété commerciale à vendre, avec bon terrain sur boulevard Henri-Bourassa. Irving Mintz: 381-4449 — soir 737-6096

Montréal, Qué., rue Visitation
6 maisons appartements, non chauffées. Vente à sacrifice.
Irving Mintz: 381-4449 — soir 737-6096

District Côte-des-Neiges
Maison 13 appartements, revenu annuel $17,000.
Irving Mintz: 381-4449 — soir 737-6096

N.D.G.
Maison de rapport à vendre — Excellentes conditions.
Irving Mintz: 381-4449 — soir 737-6096

Saint-Lambert
Terrain pour construction de maison de rapport — Bonnes conditions. Irving Mintz: 381-4449 — soir 737-6096

COUP ↘ D'OEIL À ↗ LA → BOURSE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MONTREAL	→ RECUL GENERAL Alcan 25 1/8 – 5/8 Ciments St-Laurent "A" 21 1/2 – 1 Rio Alcom 34 1/2 – 1 Velcro Ind. 55 – 2 1/2	↘ FORTES PERTES Bell 44 – 1 Int. Utilities 51 1/2 – 3 Noranda 49 3/4 – 1 1/4	→ BAISSE ATTENUEE Dominion Glass 11 1/2 – 1/4 Domtar 10 5/8 – 1/8 Molson "B" 26 1/2 – 1 1/2 Rio Algom 34 1/2 – 1/8	↘ PERTES FRACTIONNAIRES Bell 43 5/8 – 1/4 Domtar 10 1/4 – 3/8 Rio Algom 33 1/2 – 1 1/4 Dofasco 17 1/4 – 1/4	→ FAIBLE RECUL
INDUST COMBINES	170.65 – 1.35 163.32 – 1.20	168.62 – 2.03 161.36 – 1.96	168.25 – 0.37 160.83 – 0.53	167.31 – 0.94 159.88 – 0.95	166.84 – 0.47 159.14 – 0.74
TORONTO	→ BAISSE SENSIBLE Canadian Homestead Oil 725 – 15 Falconbridge 100 – 1 Placer 26 – 1/2	↘ CHUTE DES HUILES Can Sup. Oil 42 – 1 1/2 Hudson Bay M & S 59 7/8 – 5/8 Central Oil Rio 16 1/2 – 1/2 Triad Oil 287 – 10	↗ REPRISE LEGERE Inco 44 inchangé Bonff 13 1/4 + 1/4 Falconbridge 101 1/2 + 3/4 Spooner Oil 198 + 3	→ PERTES DES HUILES Denison 73 1/2 – 1 1/2 Dome Pete 59 – 1/2 Husky Oil 26 1/2 – 1/2 Supertest 5 1/4 – 1/2	→ MARCHE MIXTE
METAUX HUILES	105.16 – 1.30 209.32 – 1.46	104.76 – 0.40 205.21 – 4.11	104.75 – 0.01 205.56 + 0.35	103.81 – 0.94 201.99 – 3.57	103.26 + 0.55 202.40 + 0.41
NEW YORK	→ CHUTE RECORD DES COURS	→ BAISSE MODEREE	BOURSE FERMEE	→ NOUVEAU RECUL CONSIDERABLE	→ LEGERE REPRISE
DOW JONES	900.32 – 13.60	898.10 – 2.22		885.47 – 12.63	888.47 + 3.00

FALCONBRIDGE

DIVIDENDE numéro 97

Avis est donné par la présente qu'un dividende trimestriel de soixante-quinze cents (75c) par action, a été déclaré par le Conseil d'administration de Falconbridge Nickel Mines Limited, payable en monnaie canadienne le 30 août 1968 aux actionnaires inscrits dans les livres à la fermeture des affaires le 2 août 1968.

Par Ordre du Conseil d'administration
J. L. Matthews
Secrétaire-adjou

Toronto, Canada
le 18 juillet 1968

Une étude de Dominion Securities

Les placements, l'inflation et le taux d'intérêt

De 1958 à mai 1968, les prix à la consommation ont augmenté de 23% et les prix de gros de 18%. Au cours de cette période les taux de rendement des obligations à long terme du Gouvernement du Canada ont augmenté d'environ 3%. Il semble bien y avoir une corrélation étroite entre le coefficient d'inflation et le niveau des prix des obligations et des taux d'intérêt. Nous avons pensé qu'il serait intéressant de traiter de cette corrélation, des perspectives de ralentissement de l'augmentation des prix, et de l'incidence de ce phénomène sur les taux d'intérêt.

Taux d'intérêt et inflation

La Table I indique la variation du coefficient d'inflation et du niveau des taux d'intérêt au cours de la période envisagée de 1959 à 1968. La colonne 2 indique qu'à partir de 1959 jusqu'à 1963, les prix à la consommation ont augmenté en moyenne de 1.2% seulement par année, de 1964 à 1968, escalade à 3.2%, et au début de 1968, nouvelle montée à 4.3% par année. Etant donné que la moyenne annuelle de l'augmentation des prix à la consommation pour la période 1959 à 1968 s'établit à 2.2%, il est évident que l'augmentation des derniers mois a progressé à un rythme anormal. Il ressort de cette analyse que le freinage de l'inflation s'impose comme objectif principal de la politique de stabilisation économique du gouvernement.

Examinons maintenant ce qui est arrivé aux taux d'intérêt lorsque l'inflation a commencé à progresser plus rapidement. A la colonne 3 de la Table I on voit le taux de rendement annuel moyen des obligations 4 1/2% échéant en 1983 du Gouvernement du Canada, et à la colonne 4, ce même rendement, moins le pourcentage d'augmentation des prix pour l'année en question. Il est particulièrement intéressant de noter que malgré la montée en flèche des taux d'intérêt, lorsqu'on apporte à ces derniers la correction qui s'impose eu égard à l'inflation, on constate que ces taux d'intérêt sont en perte de vitesse presque constante depuis 1959 (voir colonne 4). En d'autres termes, malgré la montée rapide des taux d'intérêt, l'augmentation enregistrée ne compense pas complètement les effets de l'inflation en ce qui concerne les détenteurs d'obligations. On peut considérer cependant que ceux-ci réagissent de façon rationnelle comme à l'accoutumée, pourvu qu'ils s'attendent à ce que l'inflation ralentisse, et pourvu que cette supposition soit corroborée par les faits dans l'avenir.

Inflation envisagée et taux d'intérêt

Nous avons vu qu'au cours de la période s'échelonnant de 1959 à 1968, les prix à la consommation, en moyenne, ont augmenté de 2.2% par année, que le taux de rendement des obligations du Gouvernement du Canada s'est établi à 5.49% en moyenne (voir colonne 3), de sorte qu'après avoir défalqué le coefficient d'inflation, le rendement moyen net de ces obligations s'établit à 3.29%. A noter qu'il y a d'autres facteurs qui nous incitent à penser qu'en l'absence d'inflation, les obligations à plus long terme du gouvernement rapporteraient environ 3.25%, de sorte que le taux de rendement net de 3.29% n'est pas anormal. En jetant un coup d'oeil sur la colonne 5 — taux de rendement des obligations, moins la moyenne d'inflation de 2.2% — on constate que les taux de rendement après 1965 dépassent 3.29% et qu'en 1968 ils s'élèvent bien au-delà de 4%. Si, par conséquent, le coefficient d'inflation annuel revenait à la moyenne de 2.2%, il est clair que les taux de rendement des obligations sont trop élevés à l'heure actuelle. D'autre part, la colonne 4 — rendement des obligations, moins le coefficient d'inflation de l'année dont il est question (et non pas la moyenne des dix ans passés) — montre que si le coefficient actuel élevé d'inflation devait persister, alors les taux d'intérêt qui ont cours à l'heure actuelle ne sont pas tout à fait assez élevés, étant donné que le rendement indiqué est inférieur à 3.29%.

Les tendances qui se manifestent en matière d'inflation et de taux d'intérêt pourraient signifier, par conséquent, que les investisseurs ne pensent pas que le coefficient élevé actuel d'inflation persistera indéfiniment, non plus que la moyenne annuelle de 2.2%, fondée sur les dix dernières années se rétablira, ce qui, en somme, n'est pas déraisonnable.

Il n'en ressort pas moins que l'évolution future de l'inflation exercera une influence capitale sur

(Suite à la page 11)

SFCI
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE S.F.C.I. LTÉE
Filiale de la Banque Nationale de Paris
Financement d'opérations de commerce international
Dépôts à demande et à terme en toutes devises
Prêts commerciaux à court terme
Montréal: Tour de la Bourse, Place Victoria/Tél.: 866-8712
Québec: 500 est, Grande-Allée/Tél.: 529-0457

NORANDA MINES LIMITED

RAPPORT INTÉRIMAIRE AUX ACTIONNAIRES

RELEVÉ FINANCIER CONSOLIDÉ POUR LES SIX PREMIERS MOIS (JUSQU'AU 30 JUIN) RELEVÉ ESTIMATIF (EN MILLE DOLLARS)

	1968	1967
Revenus provenant des métaux, produits et péages	$211,383	$157,409
Revenus de placements	9,587	9,582
	220,970	166,991
Frais des opérations et de production	168,255	122,842
Intérêts sur les dettes à long terme	2,464	377
Amortissements et dépréciation antérieure à la production	6,255	5,519
Exploration et recherche	2,505	2,423
	179,479	131,161
Profit avant impôts	41,491	35,830
Provision pour impôts	17,376	13,138
Profit net	$ 24,115	$ 22,692
Profit net par action	$ 2.02	$ 1.90

Tel qu'indiqué dans le Rapport Annuel de 1967, certains concentrés provenant de l'extérieur sont désormais achetés pour être traités au lieu d'être traités selon les ententes préalables de péage. Il en résulte une augmentation marquée des revenus provenant des métaux mais cette augmentation est contrebalancée par l'accroissement des frais. Les chiffres pour 1967 ont été ajustés en conséquence afin d'établir une comparaison.

Les résultats d'opérations de la compagnie Pacific Coast, acquise en septembre 1967, n'ont pas été ajoutés aux statistiques de 1967. Les projets se poursuivent en vue de l'établissement d'une aluminerie aux Etats-Unis.

Le coût accru d'intérêt résulte des emprunts effectués pour les principales dépenses en immobilisation de la compagnie et pour son investissement dans The Pacific Coast Co.

Les opérations forestières en Colombie-Britannique se sont améliorées mais les compagnies fabriquant des produits de zinc sont toujours aux prises à des difficultés.

Deux dividendes trimestriels de 50¢ l'action chacun ont été versés jusqu'ici pour l'exercice courant et un autre dividende de 50¢ l'action a été déclaré payable le 16 septembre aux actionnaires inscrits en date du 15 août.

Gaspé Copper Mines, une filiale non consolidée, a réalisé des revenus de $4,966,000 comparativement à $4,602,000 au cours de la même période l'an dernier. Cette compagnie a versé deux dividendes de 60¢ chacun cette année et un autre dividende par intérim de 70¢ a été déclaré payable le 16 septembre aux actionnaires inscrits en date du 23 août.

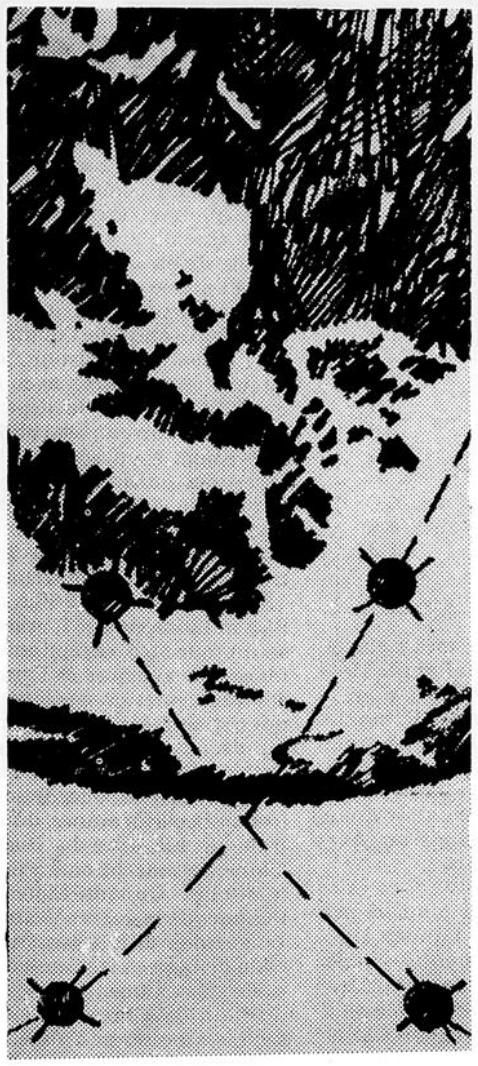

LES AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

635 HENRI-BOURASSA EST MONTRÉAL 12 LUNDI 29 JUILLET 1968

Les mines en 1967; perspectives de 1968

Le journal "LES AFFAIRES" revient cette année avec son édition spéciale consacrée à l'Industrie minière canadienne et québécoise.

Notre travail, surtout au cours des derniers jours de la préparation de cette édition, fut handicapée par la grève des employés des Postes. Toutefois, grâce à la collaboration des hauts fonctionnaires du ministère des Mines, des Ressources et des Relevés techniques du Canada et ceux du ministère des Richesses naturelles du Québec qui nous ont fourni leur concours éclairé ainsi qu'une abondante documentation, nous avons pu respecter nos engagements à l'endroit de nos annonceurs qui ont permis la diffusion de cette étude, même si elle parviendra, toujours à cause de la grève des employés des Postes, avec un retard inexplicable. Toutefois, le document conserve sa valeur.

Il indique clairement que l'industrie minière canadienne est l'un des principaux piliers de l'économie canadienne ainsi que l'un des plus actifs.

Par exemple, il ressort que l'indice de la production minière au Canada, en dollars, se situe au-dessus de la Production nationale brute, au-dessus de celui de la production industrielle, de celui de la production domestique réelle.

L'industrie minière canadienne figure également en excellente position dans le tableau des exportations canadiennes et de la balance des paiements et elle demeure une grande pourvoyeuse d'emplois rémunérateurs dans l'économie toute entière, dont les transports.

Malgré certains points indiquant une saturation de la production relativement à la demande actuelle pour certains produits, les perspectives, pour 1968 s'annoncent encourageantes, à considérer les statistiques les plus récentes couvrant les cinq premiers mois de l'année, publiées à Ottawa, le 25 juillet 1968.

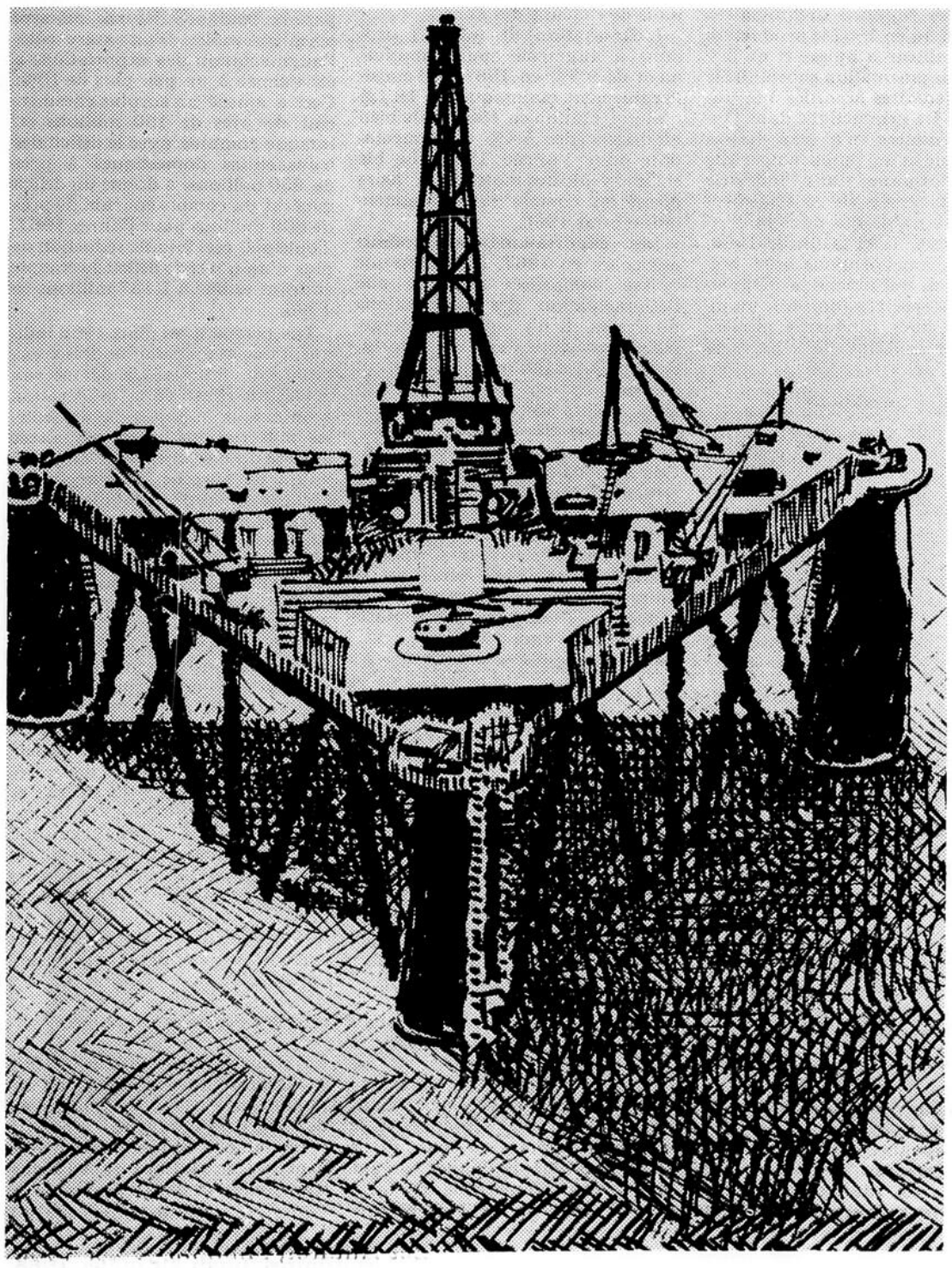

L'industrie minière canadienne et l'économie en 1967

L'analyse de l'industrie minière en 1967 donne plusieurs perspectives quant à la position et le progrès de cette industrie, sur l'économie canadienne en général. Quelle a été l'importance de l'industrie minière en 1967 et comment son taux d'expansion et de variation s'est-il comparé avec la performance de l'économie.

Le produit national brut

Lorsque l'on effectue une analyse de ce genre, nous nous référons aux indicatifs économiques, tel le produit national brut (PNB), qui somme toute, est un bon point référentiel. Le tableau suivant, compare la croissance de la production minérale et le PNB depuis 1960 (voir tableau ci-bas).

Année	P.N.B. $ millions	Production minérale $ millions	P.N.B.
1950	18,006	1045.5	5.8%
1955	27,132	1795.3	6.6%
1960	36,287	2492.5	6.9%
1966	57,738	3972.0	6.9%
1967 (e)	61,800	4398.0	7.1%

(e) estimés

Depuis 1960, le taux et la croissance de l'industrie minérale, exprimés sous la base per capita, ont été beaucoup plus élevés que la croissance de l'économie en général. Pour l'industrie minière, le taux de l'indice moyen de la production en dollars, sur la base per capita, au cours de la période de 1950-1967 a été de 6.3% et de 5% pour le produit national brut. Le PNB a augmenté approximativement de 7% en 1967. La valeur de la production minérale, pour sa part, a augmenté de 10.7%. En ce qui touche le PNB, près de 4.5% du gain total est dû à l'augmentation des prix et seulement 2.5% à la croissance réelle. Le record de l'industrie minière a été meilleur en ce qui a trait aux 6.4% des 10.7% de l'augmentation de la valeur représentée par la croissance réelle.

Il existe une inquiétude toujours grandissante lorsque l'on assiste à la performance inflationniste de l'économie. Cette inquiétude est évidente lorsque l'on regarde la proportion croissante du gain du PNB attribuable à l'augmentation des prix et la proportion croissante de la production.

L'AUGMENTATION DU PNB

	Total	Croissance réelle
1964	9.2%	6.4%
1965	9.9%	6.9%
1966	10.9%	5.9%
1967	7.0%	2.5%

Si l'on accepte que les gains réels dans les augmentations annuelles de la valeur de la production de l'industrie minérale excèdent ceux de l'économie, l'industrie minérale aide à freiner la poussée inflationniste de l'économie.

La production industrielle et la productivité

Une mesure plus définitive des taux réels de la croissance est obtenue de l'indice de la production industrielle.

L'indice, qui débute en 1949 sur la base de 100, est demeuré approximativement à 4.7 en 1967 pour l'industrie minière et à 218 pour l'économie en général. La croissance annuelle moyenne pour l'industrie minière depuis 1949 a été de 8.3% comparativement à 5.9% pour l'industrie en général. Les gains pour l'année 1967 ont été de 6.4% pour l'industrie minière, de 1% pour l'industrie manufacturière et de 2.6% pour l'industrie en général. Ces différents changements sont comparés dans le tableau suivant, qui lui-même indique la position première de l'industrie minière.

INDEX DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE
(augmentations annuelles)

	1949-1967	1966-1967
Produits de métaux non-ferreux	4.0%	3.1%
Minéraux non métalliques	5.8%	—8.1%
Produits de fer et de l'acier	5.3%	—2.8%
Produits du pétrole	8.5%	4.6%
Total manufacturé	5.4%	1.0%

Dans le secteur minier, la production minérale et métallique a augmenté de 5.4% tandis que le minérai non-métallique a augmenté de 7.7% et les conbustibles de 9.5%.

L'industrie minière a dépassé les autres ressources primaires, tels les forêts et l'agriculture, tout comme indiqué dans le tableau suivant.

(Pourcentages annuels)

	1949-1967	1966-1967
Mines	8.4%	6.4%
Forêts	3.6%	4.4%
Agriculture	3.4%	1.8%

Les comparaisons notées ci-haut et qui ont trait à l'industrie minière, au stage de la production minière (mines et raffineries). Certains minéraux de base, les produits de métaux non-ferreux dont l'usinage et le raffinage, les produits minéraux non métalliques, les produits du fer et de l'acier, dont l'acier et le fer de base et les produits du pétrole font partie des industries manufacturière. Dans l'agrégat, ces 4 groupes d'industries comptent près d'un quart de la valeur totale de toutes les expéditions effectuées par l'industrie manufacturière; conséquemment, leur croissance est un facteur important afin de définir la prospérité générale de l'industrie manufacturière au Canada. La croissance de ces quatre secteurs à base minérale comparativement à l'industrie manufacturière en général est indiquée dans le tableau suivant:

Bruts	$ million	% variation 1967/66
Ferreux	273.3	4.1
Non-ferreux	442.5	2.9
Non-métallique	189.2	2.7
Combustibles	391.6	19.6
Total	1,296.6	7.7
Finis		
Ferreux	190.6	—3.2
Non-ferreux	849.9	7.7
Non-métallique	111.3	4.6
Combustibles	26.2	39.4
Total	1,178.0	6.0
Total, tous les minéraux	2,474.6	6.9
Total, toutes les exportations	8,128.4	11.4
Minéraux en % du total des exportations	30.4%	

Seulement le groupe des produits métalliques non-ferreux a baissé au-dessous de l'indice manufacturier depuis 1949, mais la performance de ce secteur en 1967 indique son rôle dynamique qu'il sera appelé à jouer. Le petit gain du secteur manufacturier en général en 1967 est une mesure économique qui a pris place au cours de cette année. La baisse des minéraux non métalliques indique la demande réduite pour les matériaux de construction.

Ce facteur et l'accroissement de la compétition des importations ont causé une baisse des produits de l'acier et du fer. La performance générale dans les industries manufacturières à base minérale n'est pas aussi marquée que celui du secteur primaire de l'industrie minérale.

Les comparaisons de la productivité, dans la table suivante, indiquent la baisse de la productivité industrielle au Canada. En 1966, la production par travailleur dans l'industrie minière a augmenté de 6.2%. Des rapports préliminaires indiquent qu'en 1967 la production par travailleur a baissé et qu'il y eut une augmentation substantielle dans les salaires accordés à ce travailleur. La productivité dans l'industrie minière n'a pas baissé autant que la moyenne industrielle et la performance dans l'industrie manufacturière a été généralement moins favorable que dans l'industrie minière. D'ici la fin de 1968, certaines améliorations sont prévues en ce qui touche la disponibilité et la spécialisation de la main-d'oeuvre dans l'industrie minière ainsi que la production par travailleur.

Exportations

La valeur des exportations minérales, sous la forme brute ou semi-finie, s'est élevée à $2,474.6 millions pour les premiers neuf mois de l'année 1967, soit une augmentation de 6.9% comparativement au total atteint pour la période correspondante l'année précédente et qui était de $2,315.6 millions. Les matériaux finis et bruts ont compté pour 30.4% des exportations canadiennes dans les premiers neuf mois de l'année 1967 comparativement à 31.7% pour la période semblable en 1966. Les statistiques pour l'année entière indiqueront une performance beaucoup plus favorable pour l'industrie minérale à cause de la situation avantageuse des exportations au cours des trois derniers mois.

L'importance relative à certains groupes de minéraux pour les premiers neuf mois de l'année 1967, et les variations des pourcentages pour la période semblable en 1966 sont indiquées dans le tableau suivant. Les exportations ont compté pour plus que la moitié du total des exportations minérales du Canada. Parmi le total des exportations des minéraux, 54.5% ont été dirigées vers les Etats-Unis. La table suivante montre le très peu de variations dans le pourcentage des exportations minérales acheminées vers les Etats-Unis en 1966 et 1967, sous la base d'analyses tenant compte des neuf premiers mois de chacune des années.

L'exportation de tous les produits a augmenté approximativement de 9.3% en 1967, soit considérablement moins que les 18.1% d'augmentation en 1966 mais bien au-dessus des 5.4% d'augmentation pour l'année 1965. Le blé et les véhicules-moteurs et leurs pièces ont compté dans l'augmentation pour 1966.

Les exportations de produits agricoles, en 1967, ont connu une baisse compensée toutefois par l'augmentation des exportations minérales. Il n'y eut aucun chagement significatif dans les exportations de produits forestiers et le gain des exportations de véhicules-moteurs et leurs accessoires a été beaucoup moins élevé que les 638 millions d'augmentation en 1966. Comme résultat, il y eût un renversement d'importance relative des exportations minérales qui a été noté depuis 1960. L'expérience de la croissance relative aux exportations de métaux et de minéraux est indiquée dans le tableau suivant qui montre l'augmentation annuelle moyenne des exportations.

Minéraux exportés vers les Etats-Unis

	1966	1967
Ferreux	76.6%	72.5%
Non-ferreux	34.2%	34.3%
Non-métalliques	56.9%	54.2%
Combustibles	97.3%	97.0%
Total	54.9%	54.5%

Exportations de produits

	1950-1967	1965-1966	1966-1967
Minéraux et métaux	10.3	9.1	9.2
Produits agricoles et des pêcheries	3.4	15.7	—17.6
Produits forestiers	4.4	6.7	1.4
Marchandises manufacturés	13.3	43.2	33.5
Total des produits	7.8	18.1	9.3

Balance des paiements

La croissance courante et future des exportations de métaux et de minéraux est vitale dans la situation de la balance des paiements pour le Canada. En 1967, on notait un déficit plus élevé des transactions courantes au cours de la seconde moitié de l'année suivant la position commerciale très forte et un surplus de transactions domestiques qui a suivi la poussée touristique de l'Expo 1967. Avec la baisse du commerce touristique ainsi que les transactions domestiques ensemble avec la baisse des envois de blé dans la seconde moitié de l'année ont augmenté le déficit des transactions courantes.

L'importance de l'augmentation de l'industrie touristique en 1967 est vue et comparée avec le déficit de 63 millions de dépenses de voyages pour l'année 1966 comparativement à un surplus de la balance des paiements qui se chiffre à près de 400 millions en 1967. Ceci fut le facteur le plus important dans la diminution du déficit des transactions non-marchandes de 1361 millions en 1966 à quelques 950 millions en 1967. Avec la baisse du tourisme, exceptionnellement favorable au cours de l'année 1967 et l'augmentation des contributions pour l'aide à l'étranger ainsi que du déficit d'autres secteurs principaux dans les transactions courantes, des facteurs internationaux affectant la performance, dont les contrats de blé avec la Russie et la Chine, le marché commun de l'automobile Canada-Etats-Unis et l'impact de la guerre Vietnamienne. Le surplus de la position commerciale de la première moitié de 1967 a été suivi d'une tendance vers une position déficitaire au cours de la seconde moitié de l'année, particulièrement à cause de la baisse des exportations de blé ensemble avec la baisse des échanges automobiles entre les deux pays. Pendant ce temps, les autres exportations ont baissé tandis que les exportations de métaux et de minéraux ont augmenté. En tout, les exportations de produits pour l'année 1967 n'ont été que de 9% plus élevées qu'en 1966 ce qui, toutefois, n'indique pas la tendance des six ou sept premiers mois. D'un autre côté, l'augmentation des exportations a été estimée à un peu plus de 10%. Ceci a amené un surplus commercial de près de 150 millions et, lorsque combiné avec le déficit des transactions domestiques à près de 950 millions, a donné un déficit général du compte courant de près de 800 millions pour l'année 1967. Toutefois, ceci fut une réduction de plus d'un quart du déficit du compte courant estimé à 1,137 millions en 1966.

Les perspectives pour 1968 indiquent une augmentation des exportations des minéraux et des métaux usuels. A cause de la modération économique maintenant évidente, les importations pourront baisser afin de donner une légère augmentation du surplus commercial de l'échelle de 1967. Combinant ceci avec les perspectives pour les transactions domestiques, le déficit de la balance des paiements pourrait bien atteindre 1,130 millions. Ce chiffre peut se comparer au déficit de la balance des paiements obtenu en 1965 et 1966. L'extension des augmentations d'exportations minérales sera un facteur clé en vue d'abaisser la hausse du déficit du compte courant. Les déficits du compte courant naturellement devant être balancés par une entrée de capitaux à long terme qui se sont élevés en 1964 à 820 millions, en 1965 à 864 millions, en 1966 à 1,024 millions et en 1967 à près de 1,000 millions. Depuis plusieurs années, une portion considérable de l'entrée annuelle de capitaux est dirigée vers le développement des ressources minérales et l'expansion du capital.

Les dépenses en capitaux

Durant chacune des années 1966 et 1967, l'investissement de capitaux dans le secteur minier a été de l'ordre de 1 milliard.

Le tableau suivant montre les dépenses de capitaux dans l'industrie minière et dans l'économie en

(Suite à la page 9)

Québec développe, aide et encourage l'exploration et la recherche

Même si l'industrie minière du Québec a accusé un certain fléchissement en 1967, son importance continue de se maintenir au sein de notre vie économique. Plus de 30,000 Québécois y trouvent leur emploi et la somme de leur rémunération atteint les deux cent millions de dollars; dans le domaine des services, un nombre aussi considérable d'occupations procure du travail à des techniciens, bureaucrates et ouvriers. Nous exportons aussi près de 80% de notre production minérale; soit le quart ou 25% du total de notre commerce extérieur.

Depuis quelques années, les investissements dans l'exploration minière ont diminué graduellement et cette tendance s'est continuée malgré le début des activités assez importantes suscitées par la création de la Société d'exploration minière (SOQUEM). Ce ralentissement du côté prospection et exploration explique, pour une bonne partie, une légère diminution de la production minérale pour l'année 1967.

Cependant, à la lumière des statistiques des quinze dernières années, cette diminution apparaît assez normale et n'aurait rien d'un caractère permanent. L'on retrouve des périodes assez creuses, en particulier en 1958 où les écarts de production ont atteint près de 10%; par la suite, un cycle naturel de renouvellement entre en jeu et l'industrie retrouve toujours sa courbe ascendante, à un rythme qui se maintient pendant plusieurs années. Par ailleurs, selon les données déjà connues pour 1968, la situation serait en voie de se stabiliser, et une légère augmentation, déjà prévisible, devrait continuer de s'accentuer pour les prochaines années.

Afin d'accélérer ce mouvement de redressement le gouvernement a pris certaines dispositions qui seront de nature à favoriser l'action de l'entreprise et de la société d'état (SOQUEM) en vue de la découverte de nouveaux gîtes minéraux; à cette fin, le ministère des Richesses naturelles fait tous les efforts possibles, à l'aide de nombreux services spécialisés, dans le but de minimiser les risques inhérents à l'industrie minière et pour la rendre encore plus intéressante pour les investisseurs.

Collaboration

Un programme de très grande envergure de relevés aéromagnétiques, entrepris depuis quelques années, conjointement avec le gouvernement du Canada, fournit des renseignements géologiques rapidement et de façon très précises. Le système de routes de pénétration dans les territoires continue d'avancer au fur et à mesure que les besoins deviennent plus impérieux. Des pourparlers sont en cours pour accélérer l'aménagement de ports de mer afin de faciliter l'expédition du minerai et des ententes se concrétisent dans le but de promouvoir l'aménagement et le développement du territoire sur des bases plus régionales. Des plans sont faits pour le développement des villages miniers nécessaires et des pourparlers sont en cours pour que Hydro-Québec contribue au développement des sources de pouvoir nécessaire.

L'établissement d'un centre de recherches minérales s'ajoutera tôt aux nombreux services scientifiques du ministère des Richesses naturelles.

Le gouvernement est donc conscient qu'il faudrait faire davantage si possible, mais il est aussi réaliste et ne veut pas s'engager trop avant, dans une politique unilatérale de développement; il faut que l'industrie elle-même accepte sa part des responsabilités avec la même célérité. Lorsque l'Etat envahit le champ de l'industrie privée ou supplante cette dernière, on s'expose à voir augmenter les coûts et diminuer les projets avec nécessairement des augmentations correspondantes dans les taux de taxation. Aussi faut-il viser à un équilibre sain et stable.

Le gouvernement a émis le voeu, à plusieurs reprises depuis quelques mois, que toutes les parties se rencontrent au sein d'une conférence ou d'un comité consultatif à caractère semi-permanent; et étudient les implications possibles de toutes les formules nouvelles qui retiennent l'attention du monde minier à l'heure actuelle. Une telle réunion serait assurément bénéfique et permettrait d'aplanir beaucoup de divergences d'opinion, de regrouper les énergies et d'orienter toute l'industrie vers un but commun.

Les grands objectifs de la politique du ministère des Richesses naturelles en ce qui a trait aux mines, peuvent donc se définir comme suit:

— découvrir de nouvelles ressources;
— intensifier la recherche appliquée.

Découvertes de nouvelles ressources

Les instruments

SOQUEM — Dans le but d'associer plus étroitement les citoyens du Québec au développement des ressources minérales de leur territoire, la Société québécoise d'exploration minière, mise sur pied en 1965, s'est assurée au départ le concours d'une équipe composée de hautes compétences dans le secteur minier. La loi par laquelle la SOQUEM a été créée lui confère des pouvoirs très étendus. En plus de faire de l'exploration proprement dite, la Société peut participer à la mise en valeur des découvertes minérales, aussi bien les siennes que celles qui sont faites par d'autres groupes ou sociétés; elles est habilitée à acheter et à s'associer pour ces fins. De plus, SOQUEM peut participer à la mise en exploitation des gisements, soit qu'elle vende les gisements découverts, soit qu'elle collabore avec l'entreprise minière qui exploite les propriétés transmises. L'Etat verse actuellement à SOQUEM un montant de $15 millions répartis sur une période de dix ans, à raison de $1,500,000 par année.

Les résultats

Dans son ensemble, l'exploration aura été satisfaisante en 1967; l'on a pu accuser un peu de désintéressement dans certaines régions, mais un peu partout ailleurs, ce fut une année assez active, principalement sur la Côte Nord, en Gaspésie et dans la région de Chibougamau.

Au Nord-Ouest québécois, l'on souligne le potentiel de la nouvelle mine de Campflo, l'intérêt renouvelé vers l'exploration dans la région de Quévillon au nord de Senneterre et la découverte récente de gisements de cuivre à Louvicourt, un nouveau centre de minéralisation qui ajoute au potentiel de Val d'Or.

En outre, à Rouyn-Noranda, Lac Dufault a localisé de nouveaux gisements, Delbridge continue un programme de mise en valeur et Francoeur Gold Mines commencera l'exploitation de nouveaux dépôts.

Dans la région de Chibougamau, la prospection marque une très grande activité depuis que l'on y a repéré des minéraux radioactifs, la mise en valeur de gisements d'amiante a aussi franchi des étapes importantes et le début des opérations de la nouvelles mine Icon Sullivan contribue à favoriser une recrudescence de production.

En Gaspésie, l'on retrouve présentement le meilleur potentiel pour un renouveau de la production du cuivre au Québec alors que Gaspé Copper Mines arrive à sa pleine capacité d'autant plus que la mise en valeur des mines de Rivière Madeleine viendra parachever la mise à profit des possibilités de la péninsule.

Sur la Côte Nord, en plus des opérations soutenues des mines de fer et de titane, l'on voit naître un intérêt marqué devant la présence possible d'uranium dans la région de Johan Beetz et aux environs de Saint-Siméon.

(Suite de la page 8)

général. Le total indique que les investissements ont presque doublé depuis 1958 et que dans le secteur de l'industrie minière les investissements ont triplé.

DEPENSES EN CAPITAUX	1958	1967
Mines	342	1,052
Dépenses totales	8,364	15,520

Les dépenses en capitaux au cours des récentes années investis dans le secteur manufacturier, de la construction et des services publics ont dépassé toutes les autres dépenses dans ce secteur. La plupart des investissements en capitaux dans les mines canadiennes au cours des récentes années ont dû être financés par le capital étranger.

La compagnie minière
QUÉBEC CARTIER
Port Cartier — Gagnon

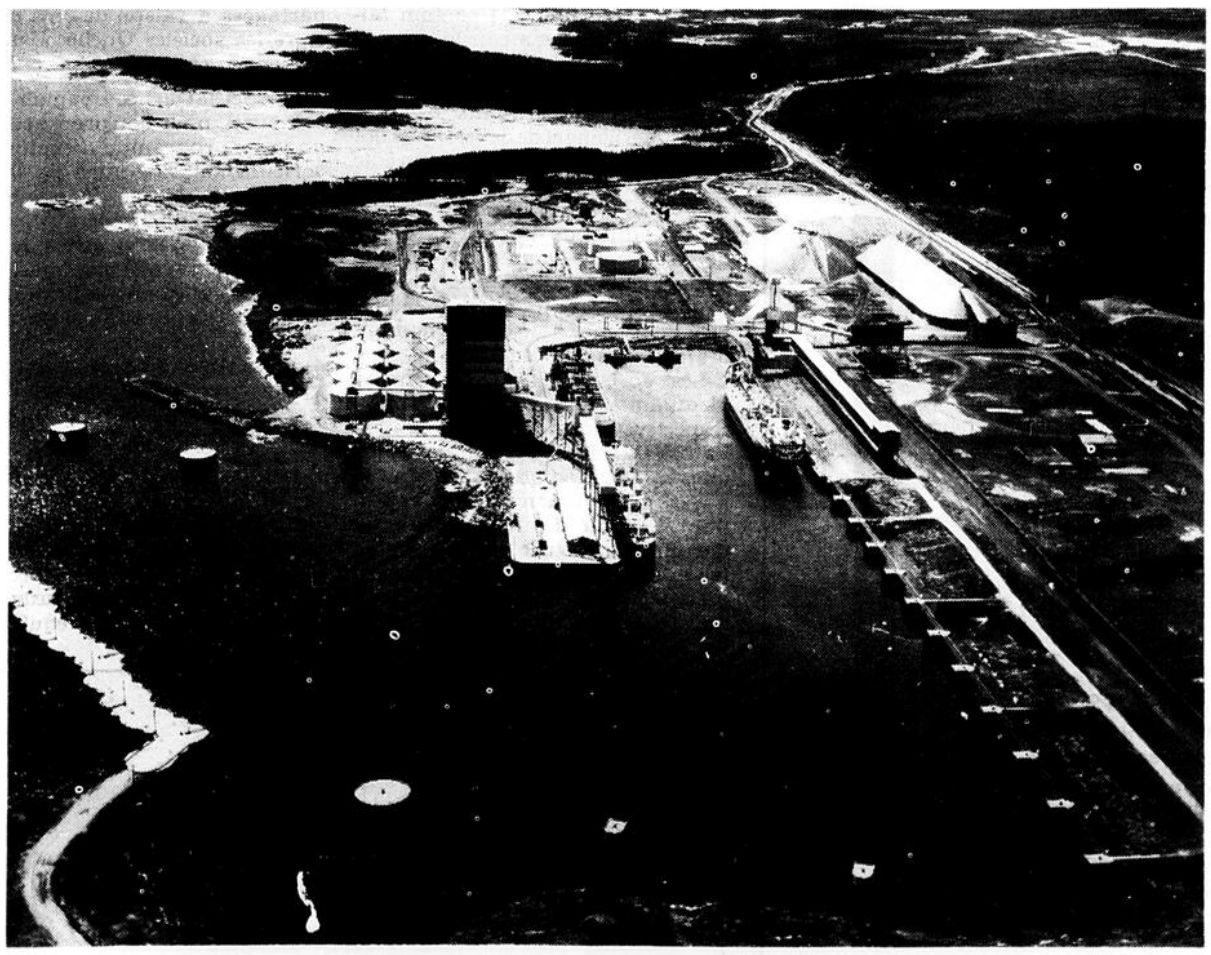

VUE AERIENNE DU HAVRE DE PORT CARTIER

Un des piliers de
l'économie du
Nouveau-Québec

Les faits saillants dans l'industrie minière en 1967

Pour la neuvième année consécutive, l'industrie canadienne des minéraux, qui produit quelque 60 matières différentes, a atteint en 1967 un chiffre de production sans précèdent.

Ce chiffre est estimé à $4.39 milliards; il dépasse de quelque $429 millions celui de l'année précédente, soit une augmentation de 10.7% environ. Le secteur des minéraux fournit maintenant 7.1% du produit national brut du pays. Son indice de production industriel-Son indice de production industrielle, qui était de 394 en 1966; 1949—100, a atteint 417, et la production moyenne par habitant s'établit à $214 contre légèrement moins de $200 en 1966.

Minéraux

Comme en 1966, de nouveaux records ont été atteints dans chacune des trois grandes catégories de minéraux. Pour les métaux, l'augmentation a été de 13% et la production a atteint $2.238 milliards; les progrès les plus considérables ont été enregistrés sur le cuivre ($110 millions). Les minéraux industriels sont en augmentation de 5% à $883 millions; viennent en tête le soufre et la potasse avec une hausse de $29.8 millions et $14.7 millions respectivement. Quant aux combustibles minéraux, ils se sont également montrés vigoureux et tous les produits ont enregistré une avance substantielle.

Quelque 79% de la production canadienne totale des minéraux en 1967 proviennent de dix matières qui ont, à elles seules, fourni près de $3.5 milliards. Ces matières sont, par ordre d'importance: le pétrole brut avec $886 millions, le cuivre avec $563 millions, le nickel avec $467 millions, le minerai de fer avec $455 millions, le zinc avec $314 millions, le gaz naturel avec $198 millions, l'amiante avec $163 millions, le sable et le gravier avec $158 millions, le ciment avec $146 millions et l'or avec $111 millions.

Résultats par province

Terre-Neuve, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, la Colombie-Britannique et les Territoires du Nord-Ouest ont tous enregistré une augmentation et de nouveaux chiffres record.

C'est en Ontario que l'augmentation a été la plus marquée, aussi bien en pourcentage qu'en valeur près de 25% — $235 millions); cette province garde la première place dans la production de minéraux; elle est aussi la première à avoir passé le CUP du $1 milliard. Elle l'a d'ailleurs fait avec une marge confortable, puisque sa production a atteint $1.19 milliard; sa production par rapport à la production totale du Canada, qui était de 24.1% en 1966, atteint maintenant 27.1%.

En seconde place, l'Alberta a vu son pourcentage passer de 21.3% à 22.7%.

Le Québec reste en troisième place, mais son pourcentage est tombé de 19.2% en 1966 à 16.7% en 1967; la Colombie-Britannique, qui se classe quatrième, a fourni 8.3% de la production globale du Canada, ce qui a ramené la Saskatchewan à la cinquième place avec 8.2%.

Une place de premier ordre pour les exportations

Le Canada est resté en tête des fournisseurs mondiaux de nickel et de zinc. Il s'est classé deuxième pour la production d'amiante, de cadmium, de cobalt, de molybdène, de soufre et d'uranium, et conserve l'une des premières places pour sa production de nombreux autres produits, y compris le cuivre, l'or, le minerai de fer, le plomb, le magnésium, la syénite néphélinique, les métaux du groupe du platine, la potasse et l'argent.

D'autre part, l'industrie minière reste un des principaux secteurs exportateurs du Canada, contribuant ainsi généreusement à la croissance économique du pays et à l'amélioration de sa balance des paiements.

Elle a fourni 30.8% des exportations totales de marchandises du Canada soit 12.2% de plus qu'en 1966, et vendu à l'étranger environ 60% de toute sa production.

Extension à travers le Canada

En 1967, au moins vingt nouvelles mines et usines de préparation mécanique ou de transformation sont entrées en service. Dissé-minées de Terre-Neuve au Yukon, elles allaient en importance d'une unité de production d'argent de 100 tonnes par jour à un concentrateur de cuivre et de nickel de 22,500 tonnes par jour. Parmi les nouveaux producteurs, on compte sept mines de cuivre, deux mines de cuivre-plomb-zinc, deux mines d'argent, deux producteurs de sulfate de soude, une mine de potasse, une mine de molybdène, une mine d'amiante, une mine de fer, une mine de cuivre-nickel, une usine de cuivre-nickel et une usine de pellétisation du minerai de fer.

L'Ontario se classe en tête avec six nouvelles entreprises; la Saskatchewan en a eu quatre, le Québec et la Colombie-Britannique, trois chacun; le Yukon deux; et Terre-Neuve et le Nouveaux-Brunswick une chacun.

Défis posés à l'industrie des minéraux

Parmi les grands problèmes auxquels le secteur des minéraux doit faire face, mentionnons la pénurie chronique de main-d'oeuvre, les pressions inflationnistes et la concurrence croissante des autres pays producteurs de minéraux. Heureusement, le ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration a assoupli les modalités d'admission de certaines catégories d'immigrants, ce qui devrait améliorer quelque peu la situation.

Les projets de réformes fiscales causent également un émoi grave dans le secteur minier; en effet, un climat fiscal favorable et des stimulants appropriés sont d'une importance vitale pour son équilibre et sa croissance.

Malgré ces difficultés, l'industrie des minéraux a accru sa production, grâce surtout aux progrès de l'automatisation, à la compétence et l'ingéniosité des personnes chargées de concevoir, d'exploiter et d'entretenir le matériel, et à l'application rationnelle de techniques nouvelles pour accroître la productivité.

Une nouvelle mine de cuivre d'un avenir prometteur dans le bassin de Mistassini

On vient d'inaugurer à Chibougamau la nouvelle mine Icon Sullivan dont les installations se trouvent dans le bassin de Mistassini. C'est le ministre des Richesses naturelles du Québec, M. Paul-E. Allard, qui a présidé l'ouverture officielle.

A peine deux ans après la découverte d'un important gisement de cuivre la compagnie peut commencer l'exploitation du minerai; ces résultats assez rapides ont été obtenus grâce à une entente avec la compagnie Merrill Island, dont l'usine est située à quelque 50 milles au sud et où Icon Sullivan pourra faire traiter le minerai.

En plus de produire un accroissement du potentiel minier de Chibougamau, l'ouverture de cette mine n'a pas manqué d'attirer l'attention sur le bassin de Mistassini; ce terrain jugé auparavant plus ou moins stérile, fait maintenant l'objet d'études plus poussées, de la part de sociétés d'exploration, et l'on s'attend à d'autres découvertes intéressantes.

Une centaine de mineurs trouveront de l'emploi dans cette nouvelle mine et l'on peut ajouter à ce chiffre, quelque deux cents ouvriers qui obtiendront du travail, dans la même région, pour répondre aux exigences de tous les aspects de l'exploitation. C'est un facteur de stabilité économique appréciable pour la région.

Il semble que les premières découvertes faites à cet endroit proviennent de l'application de méthodes géophysiques d'exploration. Le ministre Allard a souligné que ces méthodes atteindront sensiblement le même degré de réussite à mesure que les entreprises d'exploration les utiliseront de façon méthodique et rationnelle.

On intensifie la recherche d'uranium près de Havre St-Pierre

La société Quebec Uranium Mining Corporation a conclu un contrat avec la société Kennco Explorations (Canada) Limited en vue de la poursuite de travaux d'exploration aérienne et de développement de minéraux radio-actifs sur la côte nord du Québec, sur une superficie d'environ 280 milles de longueur et 15 milles de largeur à partir de Havre St. Pierre. Des relevés aériens effectués à l'aide d'un spectromètre à rayons gamma ont révélé l'existence d'un certain nombre d'anomalies radio-actives.

Les sociétés Kennco et Quebec Uranium absorberont 75% et 25% respectivement du coût de ces travaux. De plus, le contrat stipule que la société Quebec Uranium n'aura pas à fournir de fonds additionnels pour des fins de travaux d'exploration et de développement jusqu'à ce que la société Kennco ait dépensé, si elle le désire, un montant total de $500,000. Toutes dépenses en deçà de ce niveau seront partagées à raison de 25% et 75% entre les sociétés Quebec Uranium et Kennco respectivement.

La société Quebec Uranium poursuit aussi, pour son propre compte, un vaste programme d'exploration aérienne dans le nord du Québec et dans l'Ungava dans le but de découvrir des minéraux radio-actifs. La société a acheté le spectromètre à rayons gamma le plus moderne conçu par la firme Exploramium Corporation et elle utilisera cet équipement, au cours des quatre prochains mois, à bord d'un avion loué et y poursuivra des travaux de "reconnaissance" au-dessus du nord du Québec.

La société a aussi obtenu un permis spécial — no. 231 qui couvre une superficie de 20 milles carrés située dans le comté 4947 dans l'Ungava au Québec. Elle survole actuellement cette concession et y utilise son équipement aérien.

Les boulons à roc Stelco

minimisent les dangers d'éboulement et sont économiques. Ils accroissent la sécurité et l'espace utile des galeries de mines et contribuent ainsi à en améliorer la ventilation et à y réduire les risques d'incendie.

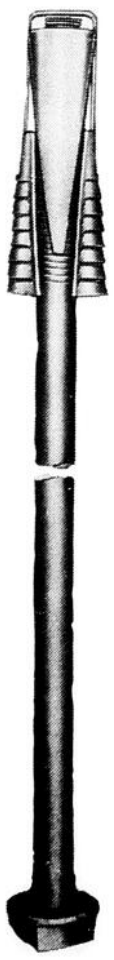

Les boulons à roc Stelco sont disponibles en diamètres de 3/4" et 5/8", en longueurs standards de 2 à 8 pieds, avec longueurs intermédiaires croissant de 6 pouces en 6 pouces; des boulons plus longs sont livrables sur commande. La charge de rupture minimum est de 35,000 livres pour les boulons de 3/4" et de 22,000 livres pour ceux de 5/8".

La Stelco fournit deux genres de douilles d'ancrage par expansion:

A. Une douille à étrier en calibres convenant aux trous forés de 1-1/8", 1-1/4" et 1-5/8" de diamètre.
B. Une douille standard, du type S, en calibres convenant aux trous forés de 1-1/8", 1-1/4" et 1-3/8" de diamètre.

Remarque: La douille à étrier est celle dont est muni le boulon de gauche. Ce genre de douille convient aux deux types de boulons. La douille standard, type S, équipe le boulon de droite et n'est généralement utilisée que pour ce genre de boulons.

La Stelco fabrique également des boulons à roc, avec oeil 2-1/2" de diamètre, pour l'ancrage des poulies de draglines. Ces boulons conviennent également pour installer des appareils de levage ou établir des funiculaires. On peut obtenir tous les renseignements désirés en s'adressant à:

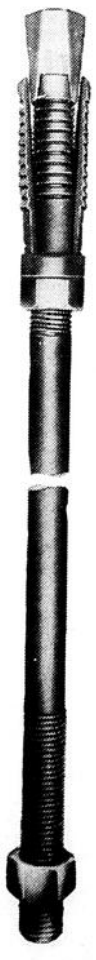

STELCO

THE STEEL COMPANY OF CANADA, LIMITED
525, RUE DOMINION — MONTREAL, P.Q.

J.-T. GENDRON INC.

AGENTS DE CHANGE

Québec • Montréal

Les négociations Kennedy affecteront l'industrie minière canadienne

L'industrie minière avec une valeur globale de production dépassant les quatre milliards de dollars occupe une position particulièrement importante à l'intérieur de l'économie canadienne. Le flot de capitaux que draine le secteur minier et le nombre élevé des emplois spécialisés qu'il offre soulignent également la prépondérance du rôle que l'industrie minière peut se voir assigné dans le développement immédiat de l'économie du pays. Cependant le secteur minier est particulièrement vulnérable en ce que 60% au moins de la production minière est destiné à l'exportation, ce qui représente plus de 30% de toutes les exportations canadiennes (soit plus que le secteur manufacturier). On sait que les exportations canadiennes sont devenues la pierre angulaire de l'économie en contribuant au total pour 15% du produit national brut. Le problème qui s'est présenté à la majorité des entreprises minières canadiennes tout récemment a été celui de la concurrence accrue sur le marché extérieur, concurrence qui mettant à profit les concessions canadiennes dans le cadre des négociation Kennedy pourrait réduire sensiblement les exportations canadiennes en matière minérale.

Par exemple, ces concessions pour les Etats-Unis qui sont la destination de 60% de nos exportations minérales ont été de l'ordre de 20 à 50% en diminution de droits douaniers et portaient sur plus de 200 millions de dollars de minéraux. Les autres principaux clients du Canada sont le Royaume-Uni (17 à 18% des exportations), la Communauté Economique Européenne (7 à 8%) et le Japon avec 4% de nos exportations de minerais. Evidemment les concessions négociées lors des rencontres concernant les réductions tarifaires sont à deux sens. Elles permettront au Canada d'exporter plus facilement dans certains domaines en abaissant le coût des produits exportés, mais l'inverse sera possible pour certains métaux et pour certains pays qui sont déjà fortement exportateurs. Il convient de retenir que les négociations Kennedy tenues sous les auspices du GATT (Accord Général sur les tarifs douaniers) ne sont pas des mesures destinées essentiellement à causer des maux de tête aux directeurs des entreprises canadiennes. En soi elles n'apportent rien, elles ne font qu'ouvrir ou élargir une voie déjà existante par laquelle les compagnies canadiennes pourront accroître leurs ventes à l'étranger. C'est à ces dernières qu'il appartient de profiter des nouveaux débouchés ménagés pour leurs produits par les accords gouvernementaux.

La première partie des Accords spécifiant quelles concessions étaient accordées au Canada. En général, ces accords faits par produit et par pays étaient extrêmement techniques, trop peut-être pour un article qui ne veut que faire ressortir les effets des Négociations Kennedy sur l'industrie minière. Les concessions faites au Canada provenaient des domaines suivants: fer acier et les alliages connexes, le cuivre et le nickel, l'aluminium et ses produits, divers autres métaux secondaires, les minéraux non-métalliques (amiante) et d'autres minéraux qui sont susceptibles de fournir de l'énergie (Energy Minerals) comme le pétrole, l'uranium, le gaz naturel. Ce dernier domaine touchait surtout les Etats-Unis et le Canada qui se sont mis d'accord pour faciliter encore plus les échanges pétroliers (déjà facilités par la pose du pipeline entre les champs pétrolifères canadiens de l'Ouest et la région de Chicago). Le domaine de l'aluminium a été touché par des réductions tarifaires allant jusqu'à 20% avec les Etats-Unis qui ont acheté pour plus de 160 millions d'aluminium canadien. Le Japon et la Suisse ont aussi consenti des réductions sensibles.

Le cuivre et le nickel, domaines où le Canada a une position privilégiée ont vu leur accès aux marché américain facilité par une réduction de 50% des tarifs douaniers sur les entrées de cuivre canadien aux Etats-Unis tandis que le nickel demeurait franc-de-port. Sur le marché européen le nickel a bénéficié d'une coupure de la moitié des tarifs douaniers. Au total donc, le Canada renforcit très nettement sa position d'exportateur pour le cuivre, l'aluminium, le nickel, l'amiante, le zinc et les "minéraux à énergie". En ce qui concerne le fer, l'acier et les principaux alliages, les diminutions ont porté sur les lingots et les feuilles d'acier et ont certes été moins importantes que les concessions dans les autres domaines précités.

A ces concessions, le Canada a dû apporter les siennes. C'est ainsi que des réductions à peu près égales à celles reçues ont été consenties pour les importations de fer et d'acier manufacturés. Le plomb et la bauxite de même que des rognures de cuivre et divers autres métaux se sont vus faciliter l'accès du marché canadien par des concessions variant entre 10 et 25%.

Plusieurs produits non-métalliques ont également bénéficié de réduction des frais douaniers, c'est ainsi que divers matériaux de construction, du mica, du granit et du charbon ont été touchés par des accords réciproques entre le Canada et divers pays européens de même que les Etats-Unis.

De l'avis de plusieurs spécialistes, les récentes négociations Kennedy auront une influence déterminante sur l'avenir immédiat de l'industrie minière canadienne en ce qu'elles pourraient hausser de façon considérable la production canadienne et le chiffre des exportations. Parallèlement, ce nouvel essor de la production minière pourrait stimuler les investissements miniers et la prospection à l'échelle de tout le territoire canadien. Prises globalement, les concessions faites au Canada et celles consenties par le Canada aux autres pays en matière tarifaire sont avantageuses en ce qu'elles ouvrent à des secteurs où le Canada a une possibilité de production presque illimitée de nouveaux débouchés tandis qu'elle consolident notre position dans des domaines où la concurrence est plus serrée. Il appartiendra aux compagnies canadiennes de profiter au maximum des efforts gouvernementaux et d'assurer au Canada une balance commerciale avantageuse en matière de vente de produits miniers.

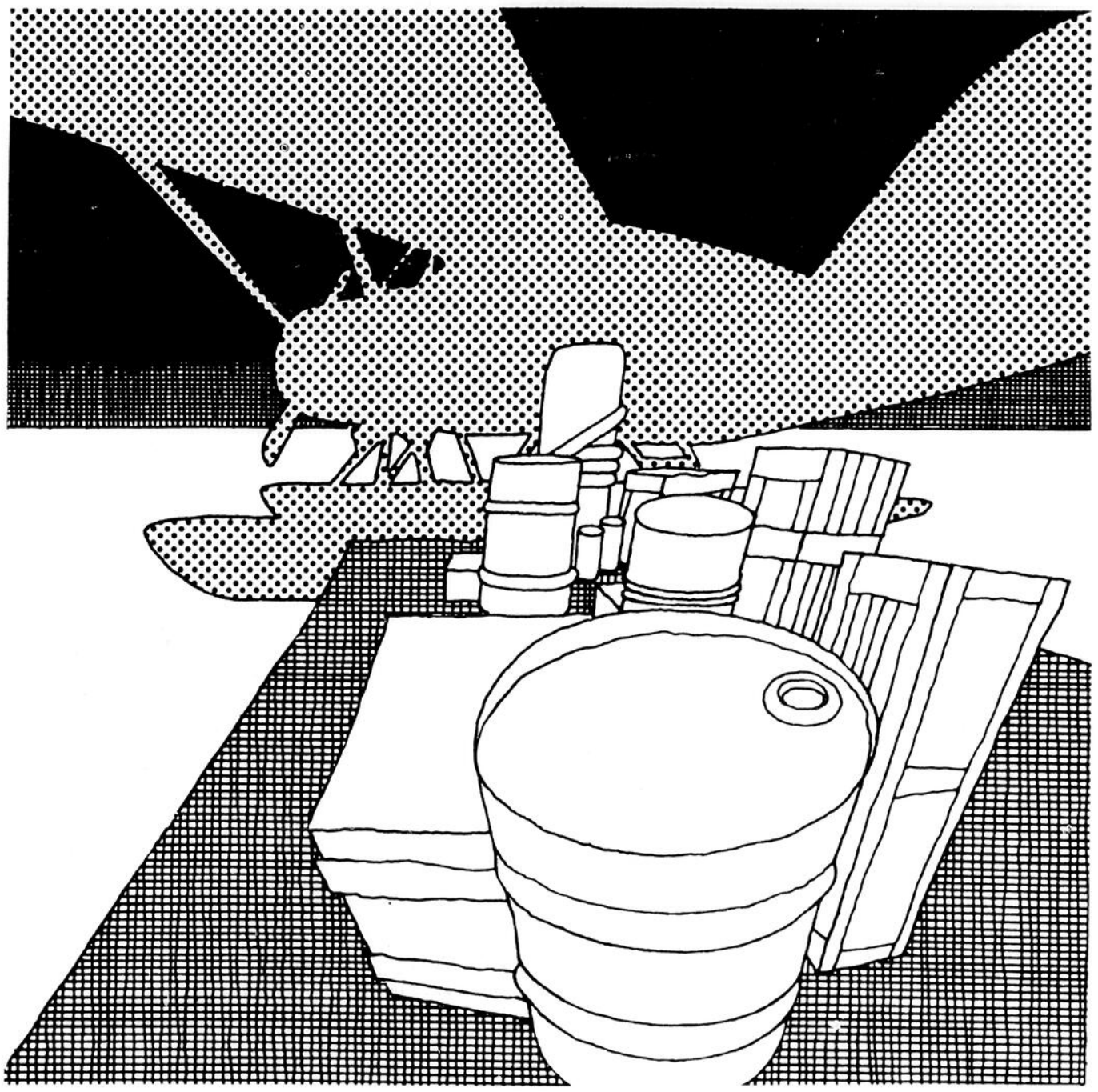

LE FRUIT DE LA TÉNACITÉ

En jetant un coup d'oeil sur le passé, on se doit d'apprécier la ténacité et la prévoyance des pionniers de l'industrie minière. Les décisions qu'ils ont prises, 20, 30 et 40 ans passés, sont étroitement reliées à la prospérité dont jouit aujourd'hui le Canada. Cette prospérité est faite, entre autres, de $4 milliards injectés annuellement dans l'économie nationale par l'industrie minière.

Le Groupe Noranda, à lui seul, fournit des métaux et des sous-produits à 41 pays. Noranda est constamment à la recherche de nouveaux marchés mondiaux où sera écoulé le produit de nos ressources naturelles.

LES COMPAGNIES DU GROUPE NORANDA

Carte géologique de la péninsule gaspésienne

Le ministère des Richesses naturelles du Québec a publié une nouvelle édition de la carte géologique de la péninsule de Gaspé. Les données géologiques ont été compilées par H.W. McGerrigle et W.B. Skidmore pour le service de l'Exploration géologique du ministère. La carte couvre la partie de la province située au sud du golfe Saint-Laurent et à l'est de la longitude 67°30'W. Elle est en couleurs, à l'échelle de 4 milles au pouce; on peut y voir les principales unités stratigraphiques et structures géologiques de la région, de même que les amas importants de roches ignées.

L'édition antérieure de la carte géologique de la péninsule de Gaspé (Carte No 1,000), compilée par H.W. McGerrigle et publiée en 1953, a été très en demande et elle est épuisée depuis quelques années. La nouvelle carte, basée sur l'édition de 1953, a été revisée en tenant compte des renseignements recueillis par les équipes du ministère qui travaillèrent sur le terrain entre 1953 et 1965.

De la découverte à nos jours

L'évolution de l'industrie minière au Québec

La première allusion aux richesses minérales du Canada fut faite par Jacques Cartier lors de son retour en France après son voyage initial de 1534; certains Indiens lui avaient appris l'existence d'un fabuleux royaume du Saguenay, regorgeant d'or et de pierres précieuses. Lors de deux autres voyages, il s'efforça vainement de découvrir ces richesses. Venu de France en 1667, le Sieur de la Portardière entreprit la première étude des gisements de fer des marais de Baie-St-Paul et de la vallée du St-Maurice. En 1737, la Compagnie des Forges commença dans cette région le premier affinage du fer des marais et les forges de Saint-Maurice fonctionnèrent jusque dans les années 1880. Les fonderies des cantons Bagot, Nicolet et Drummond ont toutes joué un certain rôle dans la colonisation du Québec. Le premier ciment portland fabriqué au Canada a été produit à Hull en 1840. Etablie en 1845, la Montreal Mining Company était à l'époque la principale exploitation minière du Québec.

En 1861, des gisements de quartz aurifere sont découverts dans l'Estrie, aux environs de Sherbrooke, peu après la découverte de gîtes d'or placérien en Colombie-Britannique. On assista en 1864 à une petite ruée vers l'or dans la région de la rivière Chaudière, d'où furent extraits près de 3 millions de dollars d'or au cours des vingt années suivantes. Dans l'Estrie, la construction du chemin de fer Québec Central amena en 1877 la découverte de gîtes d'amiante. En moins de dix ans, la production annuelle de fibre dépassait 4,500 tonnes. Des gisements de cuivre furent également découverts dans la même région; la mine Eustis en fut le principal producteur, au cours d'une longue existence qui dura de 1865 à 1939.

Durant ces premières années, l'amiante était généralement en tête de la production minérale du Québec, bien que l'industrie de l'argile fît preuve elle aussi d'une grande vitalité. Parmi les autres exploitations, on remarquait des mines de phosphates dans le comté d'Ottawa et des carrières de matériaux de construction.

Par suite de l'exploitation des régions aurifères du nord de l'Ontario, les travaux de prospection s'étendirent au nord-ouest du Québec et la découverte d'or et de cuivre dans le district de Rouyn en 1921 marqua le début de l'industrie minière de Noranda, où la mine et la fonderie entrèrent en production en 1927. La découverte de Noranda était la première d'un grand nombre d'autres dans le nord-ouest du Québec et donna naissance à l'industrie actuelle des non-ferreux dans la province.

En 1936, la mine O'Brien a été le théâtre de la découverte d'un des plus riches filons aurifères au Canada. Au cours des années 1930, la mine Noranda fonctionnait à plein rendement et la mine Eustis, l'une des plus anciennes au Canada, fut exploitée durant toute la décade pour finalement fermer en 1939. L'industrie de l'or fit preuve d'une grande activité au cours de cette période et l'ouverture des mines Sullivan Consolidated en 1934, Lamaque & Canadian Malartic en 1935, Sigma en 1937, Barnat & East Malartic en 1938, Malartic en 1939 et de plusieurs autres, toutes dans le district de Rouyn, ont placé l'or au premier rang de la production minérale.

Durant la guerre, les mines et usines du Québec ont fourni la majeure partie de l'amiante requis par les Alliés, ainsi que les deux cinquièmes de l'aluminium. Les affineries de cuivre de la Noranda et de la Montreal East fonctionnaient à plein rendement.

La mise en valeur des gisements de minerai de fer du Québec et du Labrador a débuté peu après 1950 et a entraîné la création des villes minières de Schefferville, Gagnon et Pointe Noire, de nouvelles installations ferroviaires et portuaires et de nombreuses industries satellites. Le minerai de fer se taille rapidement une position de choix dans la production minérale du Québec. La production de minéraux non ferreux prit également un essor vigoureux par suite de l'ouverture, entre 1955 et 1959, de plusieurs mines de cuivre dans la région de Chibougamau, à 200 milles au nord-est de Noranda, de la mine de cuivre Gaspé à Murdochville en 1955 et de l'exploitation des gisements de cuivre-zinc de la région du lac Matagami en 1963. Au cours des années 1960, le Québec a augmenté sa production de molybdène grâce à l'ouverture des mines situées dans la région du lac Preissac et à Lacorne.

Le pourcentage décroissant de la production globale des cinq dernières années reflète une diversification accrue et la perte en importance de l'or durant les années 1930 et 1940. En 1965, la valeur de production de ce dernier n'atteignait que $34,200,000. Les matériaux de construction, comprenant les produits d'argile, le ciment, la chaux, le sable, le gravier et la pierre, ont pris de l'importance, atteignant 17% de la production minérale du Québec en 1965. L'industrie minérale de cette province est encore diversifiée par l'exploitation récente de minéraux comme le colombium et le nickel.

QUEBEC - 1890

	millions de dollars	%
Amiante	1.26	38.3
Cuivre	0.74	22.5
Produits d'argile	0.46	13.9
Phosphate	0.31	9.4
Pyrite	0.22	6.7
Autres minéraux	0.30	9.2
Total	**3.29**	**100.0**

QUEBEC - 1900

	millions de dollars	%
Produits d'argile	0.87	26.3
Amiante	0.75	22.8
Cuivre	0.36	10.9
Pyrite	0.15	4.6
Mica	0.10	3.2
Autres minéraux	1.06	32.2
Total	**3.29**	**100.0**

QUEBEC - 1920

	millions de dollars	%
Amiante	14.8	51.2
Ciment	6.5	22.6
Produits d'argile	2.4	8.2
Pierre	2.2	7.6
Chaux	0.8	2.9
Autres minéraux	2.2	7.5
Total	**28.9**	**100.0**

QUEBEC - 1930

	millions de dollars	%
Cuivre	10.4	25.3
Amiante	8.4	20.3
Ciment	7.0	17.1
Pierre	5.8	14.0
Or	2.9	7.1
Autres minéraux	6.7	16.2
Total	**41.2**	**100.0**

QUEBEC - 1940

	millions de dollars	%
Or	39.3	45.5
Amiante	15.6	18.1
Cuivre	13.5	15.7
Ciment	5.4	6.3
Sable et gravier	3.1	3.6
Autres minéraux	9.4	10.8
Total	**86.3**	**100.0**

QUEBEC - 1950

	millions de dollars	%
Amiante	64.4	29.3
Or	41.7	18.9
Cuivre	34.1	15.5
Zinc	26.9	12.2
Ciment	14.5	6.6
Autres minéraux	38.6	17.5
Total	**220.2**	**100.0**

QUEBEC - 1965

	millions de dollars	%
Minerai de fer	140.5	19.6
Cuivre	130.8	18.3
Amiante	122.8	17.2
Zinc	82.4	11.5
Ciment	45.8	6.4
Autres minéraux	193.6	27.0
Total	**715.9**	**100.0**

Les réserves minières : gage d'avenir

Le Canada pourra-t-il garder la place qu'il occupe aujourd'hui parmi les grands pays producteurs de minerai ? Bien sûr. Il possède en effet assez de réserves pour le faire pendant bien des générations.

Pour la plupart des principaux minéraux, le Canada n'a guère à craindre de devenir importateur avant bien longtemps, et son secteur secondaire peut compter, pour de nombreuses années, sur d'amples approvisionnements en matières premières.

Il est en effet deux considérations qu'il ne faut pas perdre de vue. La première est qu'on appelle minerai toute matière qu'il est possible d'extraire du sol, de transformer, d'expédier et de vendre à profit. Des rochers sans valeur aujourd'hui peuvent devenir des minerais si les coûts d'extraction, de transformation et de transport baissent, si les conditions du marché changent ou si l'on met au point de nouvelles méthodes de récupération.

La deuxième est que les techniques progressent si rapidement que la plupart des économistes refusent d'évaluer avec précision le potentiel minier du Canada. Ils savent que, pour la plupart des minéraux, le rapport entre la production et les réserves connues est à peu près le même pour le Canada et pour l'ensemble du globe. Chaque année, certains de nos gîtes s'épuisent, il est vrai. Mais la plupart de nos grandes mines sont encore jeunes et pourront être exploitées pendant de nombreuses années encore. Dans certains cas, les gîtes sont si vastes que leurs limites n'ont pas encore été entièrement déterminées.

En ce qui concerne le minerai de fer, la production canadienne s'est accrue avec une grande rapidité au début des années 1960, grâce à l'avénement d'un procédé de traitement, la pellétisation, qui a permis d'utiliser des dépôts à basse teneur jusque-là non rentables. Et, au cours des dernières années, les producteurs de cuivre, de plomb, de zinc et autres minéraux exploitent, grâce à des techniques nouvelles d'extraction et de transport, de vastes mines à ciel ouvert, à très faible teneur.

Les progrès accomplis dans les techniques de forage des puits ont contribué à faire du Canada, en quelques années, l'un des grands producteurs mondiaux de potasse. Les producteurs de nickel de la région de Sudbury ont adopté des procédés nouveaux pour récupérer le fer et les sous-produits sulfurés contenus dans leurs minerais.

Les entreprises minières canadiennes se tiennent à l'affût des techniques nouvelles, et rares sont aujourd'hui les matières utilisables qu'elles ne récupèrent pas. Chaque années, leur production augmente et il leur faut découvrir de nouveaux gisements pour pouvoir conserver leur part du marché. Tout laisse actuellement prévoir que la richesse minière du Canada continuera de croître avec les années.

Dessin
et gestion
de construction

KILBORN
ENGINEERING LTD.
Consulting Engineers

Concepteurs et réalisateurs d'installations minières et métallurgiques et de systèmes de conservation et de traitement des produits de rebut pour l'industrie et les municipalités.

36 Park Lawn Road, Toronto 18, Ontario • Telephone: 252-1101

MEMBER THE ASSOCIATION OF CONSULTING ENGINEERS OF CANADA

L'industrie minière est à la pointe des activités commerciales

Les Canadiens comptent parmi les gens les plus prospères du monde; particulièrement à cause de leur habilité à vendre les produits de leurs ressources naturelles sur les marchés mondiaux.

Le Canada ne se trouverait pas dans cette situation enviable, de toute évidence, si son sous-sol ne contenait pas des richesses minérales aussi abondantes. Depuis de nombreuses années, l'industrie minière est l'un des piliers les plus robustes de l'économie canadienne. Depuis 1949, alors que le produit national brut au Canada croissait en moyenne de moins de 5% par année, la valeur de sa production de minéraux a augmenté à un rythme de plus de 8%. La conclusion est claire: sans le progrès de l'industrie minière, le standard de vie des Canadadiens serait notablement inférieur à ce qu'il est aujourd'hui.

Au début du siècle, la production de minéraux comptait pour moins de 1% dans le produit national brut. En 1950, elle atteignait 5.8%, puis passait à 6.9% en 1966 et, en 1967, à 7.1%. Comme on le voit, la valeur de la production augmente, même si l'on tient compte de l'indice des prix. En 1967, par exemple, l'augmentation de 10.7% s'établissait à 6.4% en dollars constants alors que produit national brut n'avait progressé que de 2.9% en valeur réelle, l'indice des prix ayant augmenté de 3.9%. Il ressort de ces chiffres que le secteur minier contribue à freiner l'inflation et la poussée des prix de revient, si lourde pour les fabricants et les consommateurs.

L'exportation

L'exportation de minéraux canadiens, de même que leurs produits, avec une valeur totale de $3 millions ou 30% de la valeur des exportations globales mène dans ce secteur tous les autres produits exportés, dont les produits agricoles et forestiers. De ce fait, les métaux et minéraux canadiens jouent un rôle si- diens en vue de soutenir le commerce de l'exportation. Ce fait est d'autant plus impressionnant lorsque l'on se rappelle que non seulement l'industrie minière canadienne alimente les autres pays en matériaux bruts, mais que ces produits constituent la base même de certains produits qui sont subséquemment exportés sous une forme ou sous une autre.

Les principaux marchés

Il est plus remarquable encore que le Canada dispose des ressources nécessaires afin de suffire à pratiquement tous ses besoins en matières premières et exporter en outre des tonnages considérables de minéraux. Dans tous les cas, à l'exception de quelques minéraux tels que l'étain, les exportations du Canada dépassent largement ses importations.

Aujourd'hui, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la Communauté économique européenne et le Japon absorbent, en valeur, presque 90% des exportations canadiennes de métaux et minéraux. Mais la liste complète comprend presque 90 pays, dont la plupart sont des pays en voie de développement. Le Canada est donc prêt à participer à toutes les poussées économiques, où qu'elles se manifestent.

Les Etats-Unis, avec leurs gigantesques besoins industriels, demeurent le meilleur client du Canada, mais la part des exportations canadienne qui leur est destinée baisse peu à peu. Au début des années 1960, il absorbait quelque 60% des exportations totales du Canada, en 1967, malgré un augmentation en valeur, sa part est tombée à 57.2%.

Les Etats-Unis ont acheté, en 1967, un peu plus de 70% du minerai de fer exporté par le Canada, ainsi que près de 35% des métaux non ferreux tels que le cuivre, le nickel, le plomb et le zinc, 55% environ des minéraux non métalliques tel que la potasse et la quasi-totalité des combustibles.

Le Japon est, pour les minéraux canadiens, le client avec lequel le chiffre d'affaires augmente le plus rapidement, et ce, depuis que les aciéries japonaises ont commencé à s'intéresser, vers la fin de 1950, aux gisements de minerai de fer des îles côtières de la Colombie-Britannique. Depuis lors des intérêts japonais ont participé au financement de plusieurs mines de métaux communs et de minerai de fer, telles celles de la Bethlehem Copper Corporation, près d'Ashcroft en Colombie-Britannique; ils participent également à d'autres entreprises dans d'autres régions du Canada. Cet échange de matières et de capitaux s'est avéré des plus avantageux pour les deux pays. Tout porte à croire que le commerce du Canada avec les autres pays du Pacifique ira en augmentant.

Diversification des ventes de minéraux

L'ampleur des ventes canadiennes de minéraux est exceptionnelle: le Canada vend de l'amiante à 84 pays, du cuivre à 75, du zinc à 42, du nickel à 38, du plomb à 24, du soufre à 21, du magnésium à 20, du molybdène à 17, du fer à 15, du cobalt à 14, de l'argent à 6, du cadmium à 6 et de l'uranium à 3.

Le commerce: source de prospérité

L'indépendance nationale du Canada et la liberté dont il jouit dans la façon dont il règle ses affaires dépendent étroitement de sa balance de paiement. Si le Canada devait continuellement verser à des pays étrangers plus d'argent qu'il peut en recevoir de ces pays, il s'endetterait. Fort heureusement, il est vrai que le Canada importe quelques minéraux, notamment des combustibles tels que le pétrole brut et la houille, mais ses exportations de minéraux dépassent ses importations de plus d'un milliard chaque année.

Cet excédent réalisé sur le commerce des minéraux a, en 1967, été deux fois plus élevé que l'excédent global du Canada, qui s'est chiffré à $534 millions. Et si, pendant la même année, l'excédent commercial du Canada a augmenté de $281 millions, c'est parce que les exportations de minéraux se sont accrus de plus de $372 millions.

Entre 1950 et 1967, les exportations canadiennes de métaux et minéraux ont augmenté de 10.3% en moyenne contre 7.8% pour l'ensemble des exportations. En 1950, les minéraux et les métaux ne fournissaient que 19.2% des exportations globales; en 1967, ils en constituaient 30.8%.

Si l'on considère tous ces faits, il n'est pas présomptueux de dire que les exportations de minéraux ont très largement contribué à donner au Canada le rang qu'il occupe dans l'économie et la politique du monde.

Le filon est au bout du fil...

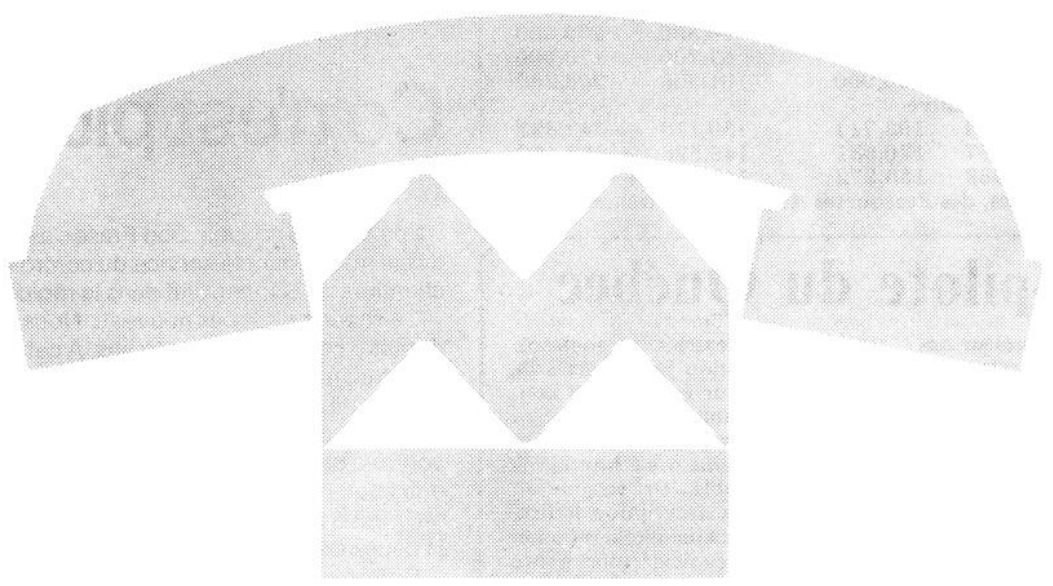

De l'amiante au zinc, quelle que soit son entreprise minière, l'exploitant averti sait qu'il peut—à la Banque de Montréal—trouver une *mine* de renseignements pour répondre à tous ses besoins d'ordre bancaire.

Un service bancaire complet, efficace et rapide . . . c'est souvent la clef du succès, surtout dans le domaine de l'industrie minière. C'est précisément ce que vous offre la "Première Banque au Canada". Le Québec possède des richesses minières exceptionnelles et l'industrie qui les met en valeur est actuellement en plein essor. Grâce à ses quelque 200 succursales par toute la province, la Banque de Montréal est, plus que toute autre, en mesure d'épauler solidement toute entreprise.

Qu'il s'agisse de financer de l'équipement d'exploitation, ou simplement des salaires ou des frais généraux, la Banque de Montréal apporte une solution rapide et facile à tous vos problèmes. Adressez-vous sans tarder au gérant de la succursale B de M la plus proche.

Banque de Montréal

La Première Banque au Canada

ACTIF DE PLUS DE $6,000,000,000

Plus de 1,000 bureaux au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Europe continentale, au Mexique et au Japon • Filiale aux Antilles: Bank of London & Montreal Limited, siège social, Nassau • Correspondants bancaires dans le monde entier.

Estimation de la valeur de la production minérale pour 1968

La valeur totale de la production minérale au cours de l'année 1967 s'est élevée à $4,405.1 millions. Les données pour la production totale des 19 principaux métaux au cours des cinq premiers mois de l'année 1968 comparativement à cette période en 1967 semble indiquer une augmentation de près de 9%.

L'augmentation de 9% de la valeur totale en 1967 au montant de $4,405 millions donne une valeur estimative de $4,800 millions. Si l'on tient compte de la faiblesse des prix du cuivre ainsi que de la baisse prévue dans les prix du plomb et du zinc, cette estimation devrait être réduite. Le volume de la production de la potasse a baissé considérablement; une estimation dans la production au montant de $4,750 millions serait beaucoup plus près de la vérité. Ceci donne comme résultat une augmentation de près de 7 1/2% de plus qu'en 1967. Ceci se compare à une augmentation de 11% pour 1967 sur 1966, comparativement à 6% pour 1966 sur 1965. L'augmentation, en dollars, s'élèverait, selon les estimés du ministère des Mines, des Ressources et des Relevés techniques à $345 millions comparativement à $432 millions pour 1967 sur 1966.

QUEBEC — INVESTISSEMENTS PAR L'INDUSTRIE MINIERE AU COURS DE 1966, 1967 et 1968
(milliers de dollars)

		Immobilisations	Réparations	Total
Extraction	1966	$49,611	$63,610	$113,221
	1967	$37,731	$58,826	$ 96,557
	1968	$38,372	$58,478	$ 96,850
Traitement des minéraux				
Métaux primaires	1966	89,100	47,200	136,300
	1967	42,300	53,700	96,000
	1968	42,800	55,400	98,200
Pétrole et charbon	1966	14,600	14,400	29,000
	1967	30,900	15,700	46,600
	1968	61,000	17,700	78,700
Minéraux non-métalliques				
Minéraux non-métalliques	1966	40,400	24,900	65,300
	1967	10,000	18,300	28,300
	1968	13,100	18,200	31,300
Total pour le traitement	1966	144,100	86,500	230,600
	1967	83,200	87,700	170,900
	1968	116,900	91,300	208,200
Grand total pour l'industrie minière	1966	193,711	150,110	343,821
	1967	120,931	146,526	267,457
	1968	155,272	149,778	305,050

Source: Ministère des Mines, des Ressources et des Relevés techniques.

L'usine-pilote du Québec

Au début du siècle, la valeur annuelle de la production minérale, dans la province de Québec, était de deux millions et demi de dollars. Vingt-cinq ans plus tard, elle était de moins de vingt-quatre millions de dollars. En 1950, soit un demi-siècle plus tard, elle avait atteint un peu plus de deux cent vingt millions de dollars.

Cette expansion rapide et presque incroyable de la mise en valeur des ressources minérales de notre province — et les économistes prévoient qu'elle se continuera au même rythme accéléré — rendait impérieuses la centralisation et la rénovation d'un centre d'étude approprié aux besoins de l'industrie minérale de la province.

D'autre part, les exigences économiques actuelles nécessitent des techniques plus soignées d'extraction des métaux. L'exploitant, riche ou modeste, le prospecteur, le géologue et l'ingénieur doivent compter sur l'apport des données scientifiques récentes pour assurer la survie de leur industrie ou pour implanter de nouveaux projets.

C'est dans cet esprit qu'en 1958 le ministre des Mines, M. W.M. Cottingham, chargeait le professeur J.U. MacEwan, directeur du département de génie métallurgique de l'université McGill, à titre d'ingénieur-conseil, d'élaborer la mise en plan et de surveiller l'installation de la nouvelle usine-pilote.

Quel est le but de cet immense laboratoire scientifique?

Ce sera, pour employer une comparaison très simple, d'évaluer la récolte de notre sous-sol, pour le bénéfice de l'exploitant d'une mine, tout comme l'agriculteur, en s'adressant à des experts, peut obtenir les renseignements lui permettant d'évaluer la récolte des champs et les directives lui facilitant les améliorations nécessaires.

L'exploitant doit en premier lieu afin d'orienter sa production connaître la nature et la valeur du minerai qu'il extrait du sous-sol. C'est la condition primordiale de la réussite. Pour cela, il doit soumettre des échantillons.

L'analyse sera d'autant plus exacte que le volume des échantillons sera considérable. Or, comme on le verra par la description technique qui suit, l'usine-pilote est aménagée pour recevoir et traiter, grâce à son outillage impressionnant et compliqué, des quantités considérables de minerai.

De sorte que l'exploitant d'une mine, grande ou petite, peut expédier à l'usine des wagons complets de minerai.

Détail important, l'usine est aménagée et pour les substances métalliques et pour l'amiante. On sait que la province de Québec produit environ 60% de l'amiante vendu sur les marchés du monde.

Les laboratoires qui font partie de l'usine-pilote complètent l'ensemble du travail scientifique que cette dernière poursuit à titre de nouvelle et puissante auxiliaire de l'industrie minière.

L'usine-pilote du département des Mines occupe un bâtiment de 280 pieds de longueur sur 120 pieds de largeur au milieu du centre industriel de St-Malo à Québec, à proximité des grands réseaux de transport et d'accès facile pour la circulation.

Construit il y a quarante ans, ce bâtiment abrite un grand hall de 32 pieds de hauteur où longent 2 mezzanines latérales de 20 pieds de largeur à 17 pieds du sol. La charpente métallique d'une solidité remarquable supporte un pont roulant d'une capacité de 25 tonnes sur une portée de 80 pieds dans tout le sens de la longueur de l'usine. Une voie d'évitement du chemin de fer Canadien National pénètre jusqu'à 60 pieds dans l'usine, tandis que des camions de toute capacité peuvent aussi y entrer pour décharger des lots de minerais.

PRODUCTION CANADIENNE DES PRINCIPAUX MINERAUX

	Avril 1968	Mai 1968	Total (5 premiers mois) 1967	1968
Amiante t.c	123,734	129,009	499,158	558,329
Ciment	595,381	868,314	2,415,962	2,590,348
Argile et prod. d'argile	3,836,751	4,656,854	14,116,489	15,892,741
Charbon t.c	892,758	918,413	4,983,390	4,900,950
Cuivre t.c	53,680	52,569	243,297	249,277
Or onces	233,975	240,354	1,270,204	1,151,534
Gypse t.c	436,433	545,817	1,579,640	1,953,895
Minerai de fer t.c	3,061,742	6,940,226	10,729,296	13,335,137
Plomb t.c	35,319	27,412	132,733	153,263
Pierre, calcaire t.c	113,943	127,877	585,480	577,190
Molybdène livres	2,148,752	2,691,124	9,211,195	10,669,298
Gaz Naturel M. p.c	144,026,000	143,172,674e	738,382,210	768,084,619e
Nickel t.c	23,104	23,131	99,608	108,199
Pétrole barils	33,400,825	32,329,185e	155,093,977	166,792,982e
Potasse (K2O) t.c	359,422	258,664	976,833	1,468,522
Sel t.c	348,636	498,047	2,054,627	2,192,576
Argent onces	3,884,516	4,206,518	16,067,059	19,801,478
Uranium (U3O8) livres	632,610	593,333	3,101,577	3,062,703
Zinc t.c	99,907	97,858	455,524	454,663

e: estimation partielle. — s.t.c.: tonnes courtes — M.p.c.: millions de pieds cubes.
Source: Ministère des Mines, des Ressources et des Relevés techniques.

Don Fraser a grandi près de Sudbury. Le contrôle de la pollution était alors le dernier de ses soucis...

Ce n'est plus le cas aujourd'hui!

Il a de bonnes raisons: Don Fraser, assistant du gérant général, dirige maintenant le service du contrôle de la pollution à nos chantiers de Copper Cliff dans la région de Sudbury.

Ce service n'est pas nouveau. Nous combattons la pollution depuis à peu près quarante ans. A cette époque, nous avons construit la première de nos trois cheminées géantes qui repoussent l'acide sulfureux haut dans l'atmosphère et loin des lieux habités avoisinants. Avec le temps, nous avons amélioré notre contrôle de la pollution en utilisant de nouvelles méthodes plus efficaces. Nous combattons non seulement la pollution de l'air, mais aussi celle de l'eau. Nous luttons pour éviter que se répande la poussière provenant de nos mines.

Don et le comité du contrôle de la pollution se rencontrent régulièrement pour discuter de nouvelles solutions. Ce comité, travaillant en étroite collaboration avec les groupes de recherches de l'Inco et de trois compagnies de produits chimiques, lutte sans relâche contre la pollution.

Le problème n'est pas encore réglé. Un long chemin reste à parcourir. Voilà pourquoi Don et son comité continuent à travailler d'arrache-pied. Ils savent qu'on compte sur eux.

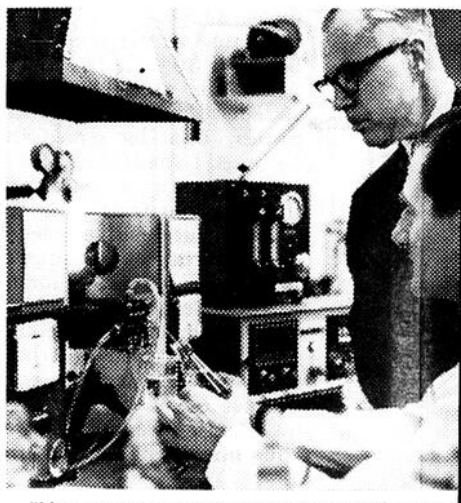

"L'eau que nous utilisons dans nos opérations retourne, après usage, à la source. Même faisons tout notre possible pour éliminer to particules de minerais de cette eau, nous ar des échantillons de l'eau des rivières des chaque mois pour être certains que nous n formons aux règles de la régie des eaux de l

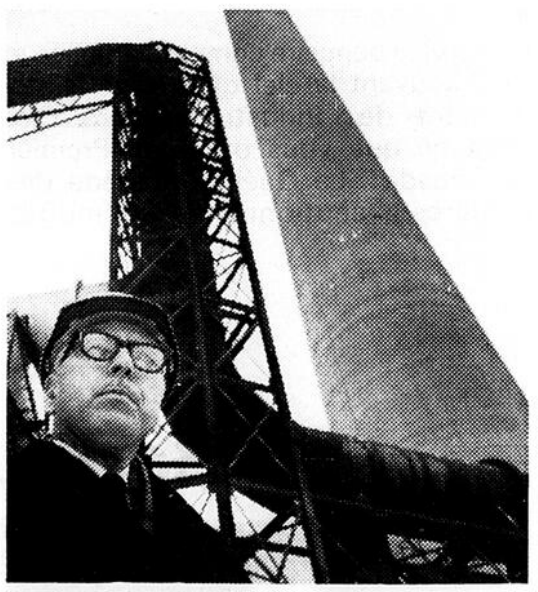

"Ici, près de l'usine de récupération de minerai de fer, une des plus grosses compagnies de produits chimiques du Canada récupère les deux tiers de l'acide sulfureux, qui autrement s'amasserait dans l'atmosphère, et le transforme en acide sulfurique."

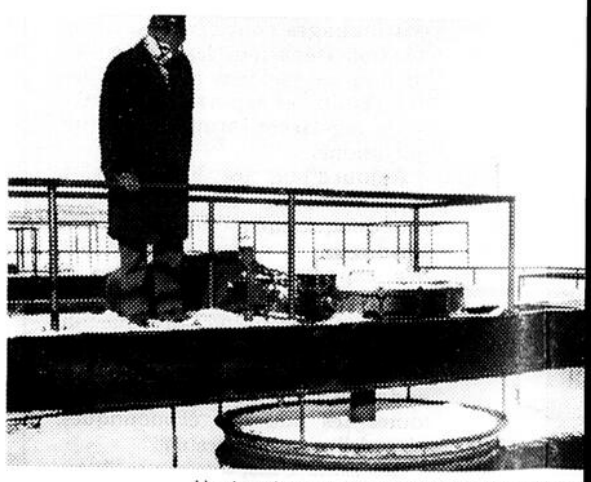

Un des six centres modernes d'épuration d construits par l'Inco dans le district de Sudbury contrôler la pollution. Dans ces centres, on épure les retourneront aux rivières et aux lacs de la

INTERNATIONAL NICKE
THE INTERNATIONAL NICKEL COMPANY OF CANADA, LI

INCO peut récupérer le minerai à basse teneur

C'est souvent à Creighton, mine exploitée depuis 67 ans dans la région de Sudbury en Ontario, que l'International Nickel Company of Canada Limited fait l'essai de ses nouveaux équipements et techniques d'exploitation minière. La dernière innovation, à Creighton, est "l'exploitation par rampes". Ce nouveau procédé permet à la compagnie de récupérer du minerai de nickel à basse teneur, autrefois sans valeur; sa rentabilité nouvelle, ce minerai le doit non seulement aux nouvelles méthodes d'exploitation mais aussi aux innovations dans le domaine du traitement.

Au puits no 3 de Creighton, le minerai à basse teneur est abattu par foudroyage, et la compagnie construit actuellement des rampes de circulation de 16 pieds de large pour le transporter. A chaque étage, une galerie partant de la rampe longe les anciennes chassages de remblayage; de 30 pieds en 30 pieds, on perce un passage à travers les chassages. Des chargeurs-transporteurs diesel peuvent ainsi venir chercher le minerai pour l'apporter à la cheminée.

Les rampes, qui ont une inclinaison de 20%, relient entre eux les divers étages. Normalement, un chargeur-transporteur est affecté à chaque étage, mais ces véhicules peuvent circuler d'une étage à l'autre.

Jusqu'ici, la compagnie a déjà construit plus de 3,000 pieds de rampes qui vont de 1,700 pieds à 2,300 pieds de profondeur. En outre, des voies d'exploitation ont été achevées à plusieurs étages de la rampe; un nouveau tronçon de rampes a été mis en chantier à 600 pieds environ de profondeur.

On a également entrepris, à 2,000 pieds de profondeur, la construction d'une vaste aire d'entretien pour les appareils diesel utilisés dans l'exploitation. L'amélioration des techniques et du matériel joue un rôle de premier plan dans les efforts d'extension de la compagnie, qui se propose de porter la capacité de production de nickel au Canada à plus de 600 millions de livres par an d'ici la fin de 1971.

MOKTA (CANADA) LTÉE
et ses compagnies associées

EXPLORATION ET MISE EN VALEUR DE PROPRIETES MINIERES
(URANIUM, METAUX DE BASE)

Suite 3527 Tour de la Bourse
Montréal: 866-5792

R. Chouteau, président
T. Bernazeaud, chef du département d'exploration

bury.

s...

s nos opérations minières
à la source. Même si nous
e pour éliminer toutes les
cette eau, nous analysons
des rivières des environs
tains que nous nous con-
gie des eaux de l'Ontario.

nes d'épuration des eaux
strict de Sudbury afin de
es, on épure les eaux qui
s et aux lacs de la région.

NICKEL
OF CANADA, LIMITED

POLY forme des ingénieurs à la mesure des besoins

L'ingénieur minier est celui qui extrait de la croûte terrestre les substances minérales dont l'humanité a besoin pour sa survie ou son confort. Le champ de ses activités est donc énorme; les paragraphes qui suivent résument ses principales occupations en tant qu'ingénieur salarié ou en tant qu'ingénieur conseil.

Exploration — Il recherche de nouveaux gisements exploitables en utilisant, outre ses connaissances géologiques et géochimiques, différents appareils géophysiques.

Evaluation — Il détermine si les nouveaux gisements sont exploitables avec profit à la suite d'études du marché et d'estimation des coûts d'aménagement et de production.

Exploitation — Il participe à l'extraction du minerai des gisements en concevant les aménagements nécessaires à l'extraction à l'aide de la mécanique des roches, voit à leur aération et climatisation, surveille l'extraction, se préoccupe de la recherche opérationnelle et étudie les équipements et les méthodes d'extraction afin de les améliorer.

Gestion — Il administre les exploitations et les sociétés minières en tant que directeur exécutif de société, gérant de mine ou surintendant d'exploitation ou d'usine de traitement.

Traitement des minerais — Il traite les minerais afin d'en retirer les substances de valeur qui sont acheminées vers les haut-fourneaux ou les affineries.

Recherches — Il fait des études de marché à long terme, cherche des méthodes plus économiques de traiter les minerais, tente de prédire plus exactement le comportement mécanique des massifs rocheux et applique des méthodes de recherches opérationnelles.

LA DEMANDE EN INGENIEURS MINIERS

Le Canada est l'un des pays au monde produisant le plus de substances minérales, au point de vue espèces et au point de vue quantités. Le tableau I présente la liste des substances pour lesquelles le Canada compte parmi les quatre plus grands producteurs mondiaux (excluant la Russie).

TABLEAU II

Columbium	100%
Minerai de titane	100%
Amiante	90%
Minerai de fer	40%
Cuivre	33%
Zinc	30%
Or	25%
Molybdène	22%

Tous les économistes admettant que l'industrie minérale a été l'un des facteurs déterminant du rapide développement de la province. Par exemple cette industrie a favorisé la construction de 1,000 milles de chemin de fer, de 750 milles de route, de 3 installations portuaires et plusieurs aéroports depuis 1950. Il s'en suivit que des nouveaux territoires furent ouverts à l'exploitation forestière et l'installation au Québec de plusieurs industries secondaires. On retrouve tout près de 40,000 employés dans l'industrie minérale québécoise; il faut compter plus de 200,000 travailleurs dans les industries auxiliaires. La courbe de l'essor de la production minérale de la province nous laisse des plus optimistes.

La région de Montréal est un des plus grands centres miniers au Canada. On évalue la production journalière de la région métropolitaine à plus de 125,000 tonnes. Par exemple, plus de 20% de la production canadienne de ciment provient de l'exploitation de carrières sur l'île de Montréal même. La production de la région de Montréal ne se limite pas aux minéraux industriels. Dans un rayon d'une centaine de milles, on retrouve des mines où on exploite des minerais de columbium, de cuivre, de zinc, d'or, d'argent, de plomb, d'amiante et de fer.

Donc, l'industrie minière offre de nombreuses perspectives. Depuis un certain nombre d'années déjà, le nombre de diplômés en génie minier au Canada est inférieur à celui des nouveaux retraités; de fait, il y a pénurie d'ingénieurs dans tous les secteurs de l'industrie minérale. Il est d'ailleurs normal qu'au fur et à mesure que l'industrie minérale se développe, le besoin d'ingénieurs compétents s'accentue davantage.

TABLEAU I

Premier producteur	Second producteur
Amiante	Cadmium
Zinc	Minerai de titane
Syénite à nephiline	Sélénium
Nickel	Uranium
Métaux du groupe platine	Cobalt
Columbium	Soufre
Troisième producteur	**Quatrième producteur**
Or	Barite
Gypse	Bismuth
Magnésium	Cuivre
Molybdène	Plomb
Minerai de fer	Argent

La production canadienne augmente rapidement. Le taux d'augmentation au cours des quinze (15) dernières années a été de cent cinquante millions de dollars en moyenne annuellement. Le taux moyen des dernières années dépasse les deux cents millions de dollars.

Les deux tiers de cette production sont expédiés à l'étranger et sont un atout pour maintenir l'équilibre de la balance des paiements sur les marchés internationaux. En fait, les substances minérales constituent les principales exportations canadiennes.

La province de Québec participe à 20% de la prodution canadienne.

Le tableau II cite quelques pourcentages représentant l'apport de la province de Québec à la production canadienne pour différentes substances minérales.

L'ingénieur minier ayant un bagage de connaissances supérieur à tout autre ingénieur au point de vue technique d'excavation et au point de vue production et transbordement de matières premières, ses services sont souvent recherchés pour l'exécution des grands travaux de génie civil. On en compta un certain nombre lors de la construction du métro de Montréal et on en trouve plusieurs travaillant aux grands projets hydroélectriques.

LE GENIE MINIER A L'ECOLE POLYTECHNIQUE

Il y a, au Canada, neuf (9) institutions qui dispensent l'enseignement du génie minier dont trois (3) dans la province de Québec. L'Ecole Polytechnique est l'institution canadienne qui gradue, en moyenne depuis quelques années, le plus d'ingénieurs miniers.

Année	Au Canada	Au Québec	A Polytechnique
1968	39	17	13
1967	27	9	5
1966	42	11	5
1965	31	11	5
1964	33		9
1963	28		8
1962	55		22
1961			9
1960	52		7

La formation offerte

Le département de génie minier s'est toujours efforcé de préparer des ingénieurs dont la formation serait à la fine pointe du génie minier. Le cours maintenant dispensé englobe trois (3) blocs de cours électifs conduisant à une préparation adéquate dans les trois plus importants secteurs du génie minier: traitement des minerais, évaluation minière et exploitation des mines. Les diagrammes des cours de 3e, 4e et 5e suivent. Ces programmes furent conçus dans le but de former des ingénieurs qui pourront prendre plein pied dans l'industrie et bien souvent être à l'avant-garde dans des domaines nouveaux que leurs aînés n'ont pas eu l'occasion de maîtriser. Il faut noter, par exemple, une formation mathématique relativement poussée, comparativement à d'autres universités, qui facilite la recherche de solutions rationnelles aux problèmes techniques; une série de cours en gestion d'entreprises qui accélérera l'ascension de ces jeunes ingénieurs dans la hiérarchie des sociétés; un cours théorique en recherches opérationnelles qui, combiné à un cours de programmation et de procédés de calcul électronique et à des cours d'applications de la recherche opérationnelle à l'industrie minérale que le département vient d'instaurer, lui sera un outil d'une très grande valeur en tant qu'ingénieur des mines; une formation en mécanique des roches étendue sur deux années académiques qui lui permettra d'aborder la technogénie des travaux miniers dans une toute autre optique que l'optique habituelle.

Personnel enseignant

Le département de génie minier compte neuf professeurs à plein temps, plusieurs chargés d'enseignement et professeurs invités, en plus, naturellement, de profiter de la collaboration entière des professeurs de tous les autres départements de l'Ecole, en particulier du département de génie géologique. Le personnel enseignant régulier comprend:

M. Laurier Juteau, Ing., B.A., B.Sc.A. (Poly), directeur du département. De 1953 à 1960, M. Juteau travailla pour différentes firmes en tant que chef de l'exploration et conseiller en exploration. Il devint chargé de cours d'exploitation des mines en 1957 puis professeur assistant à plein temps en 1961. Il fut agrégé en 1962 et nommé directeur du département en 1965 à la suite de la nomination de M. Paul-E. Riverin au poste de principal de l'Ecole.

M. Raymond Leblanc, Ing., B. Sc.A. (Poly, civil) B.Sc.A. (Poly, chimie) (McGill), M. Eng. (McGill, mines et métallurgie), M. Sc.A. (McGill, chimie industrielle). Il fut d'abord professeur asistant à l'université Laval puis joignit l'Ecole Polytechnique en 1941 où il enseigna le génie minier, la métallurgie, la chimie et le traitement des minerais. Il devint professeur titulaire en 1950.

M. Gérard Grassmück, Ing., (Académie des Mines de Fraiberg, Allemagne). Assistant de recherches en génie géologiques et M. Sc. (Montana School of Mines). De 1934 à 1952, M. Grassmück occupa des postes de chef explorateur et de gérance d'exploitation en Birmanie et en Amérique du Sud. Il fut chef ingénieur à Lamaque Mines de 1952 à 1956 et retourna à l'exploration en Amérique du Sud en 1956 et 1957. De 1957 à 1966, il fut conseiller en ventilation minière pour Quebec Metal Mining and Accident Prevention Association. Il est professeur agrégé de ventilation minière à l'Ecole Polytechnique depuis 1966. Il parle anglais, espagnol, allemand, français et russe.

M. René Dufour, Ing., B.Sc.A. (Poly). Il travailla de 1954 à 1958 en tant qu'ingénieur en chef de l'exploration, puis se joignit à Quebec Cartier Mining Corporation où, après avoir participé à l'élaboration des aménagements, il occupa les postes d'ingénieur de fosse, ingénieur en chef de l'exploitation puis surintendant de l'exploitation. Il devint professeur assistant d'exploitation des mines à Polytechnique en 1965 puis agrégé en 1966.

M. Raymond Dallaire, Ing., B.A. B.Sc.A. (mines et géologie) et M. Sc.A. (traitement des minerais) (Poly), D.Sc. Met. (Colorado School of Mines). Après un court séjour dans l'industrie, M. Dallaire revint à Polytechnique pour des études de maîtrise. Il fut professeur assistant de 1960 à 1964 puis prépara une thèse de doctorat au Colorado School of Mines jusqu'en 1966. Il fut nommé professeur agrégé de traitement des minerais à son retour.

M. Denis-E. Gill, Ing., B.Sc.A. (Poly), M. Eng. (mécanique des roches) (McGill). Il prépare présentement une thèse de doctorat en mécanique des roches à l'université McGill. Chargé d'enseignement en 1963, il devint professeur assistant de mécanique des roches en 1965.

M. Jean B. Jaillet, D. Sc. (chimie) (Laval) Professeur titulaire au département de génie chimique depuis 1949. Professeur en traitement des minerais depuis 3 ans. Recherches en traitement des minerais et en chimie extractive. Depuis 1967, monsieur Jaillet fait partie du personnel enseignant du département de Génie Minier.

M. Branko Ladanyi, Ing., civil 1947 (Université de Zagreb), D. Sc. 1959 (Université de Louvain). Monsieur Ladanyi s'est acquis une réputation internationale par ses recherches en mécanique des roches. Il a à son actif plus de 25 publications techniques. En 1958, M. Ladanyi quitta l'Institut Géotechnique de l'Etat, Gand, Belgique, pour accepter le poste de professeur titulaire à l'université Laval. Depuis 1967, monsieur Ladanyi est professeur titulaire au département de Génie Minier, il enseigne la mécanique des roches et continue ses recherches sur ce sujet.

Les chargés d'enseignement et professeurs invités sont:

M. Jörgen Elbrönd, Ing., M.S. (Royal Polytechnical University of Copenhagen), spécialisation en mines (Ecole National Supérieure de Nancy). Monsieur Elbrönd est chef du département de Recherche Opérationnelle de la compagnie LKAB, Stockholm. Monsieur Elbrönd est professeur invité du département de Génie Minier pour une période de trois mois. Il enseigne la recherche opérationnelle appliquée aux mines et usines de traitement des minerais.

M. Charles Villemaire, Ing., B. Sc.A. (Poly), M. Sc.A. (Stanford). Il est représentant de district à la Canadian Industries Ltd., section des explosifs; il est chargé d'enseignement en évaluation minière et en économique des minéraux.

M. Maurice Lafontaine, Ing., B. Sc.A. (Poly), conseiller technique au Ministère des Richesses Naturelles, il enseigne les lois et les règlements des mines, la sécurité et le sauvetage.

M. O.R. Pettersson, Ing., B.Sc.A., gérant, section des compresseurs, Canadian Ingersoll-Rand Company Limited.

M. F.A. Hamilton, Ing., gérant, section des équipements d'excavation, Canadian Ingersoll-Rand Company Limited.

M. J.K. Nixon, Ing., B. Eng. (McGill), division des treuils Canadian Ingersoll-Rand Company Limited.

Ces trois derniers sont des professeurs invités et s'occupent d'équipements d'exploitation des mines.

M. L.L. Sirois, Ing., B.A., B.Sc. A. et M. Sc. A. (McGill). Spécialiste en comminution et concassage au Ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources, Ottawa. Il enseigne la comminution et concassage.

M. R. Faucher, Ing., B.Sc.A. (Laval) M. Sc.A. (McGill). Conseiller technique attaché à la compagnie Canadian Bechtel. Spécialiste en traitement des minerais.

Bourses et prêts disponibles

Les étudiants en génie minier sont éligibles automatiquement aux bourses du Ministère des Richesses Naturelles ($400. — $750. par année).

De plus, un certain nombre de bourses propres aux étudiants des génies de l'industrie minérale sont offertes:

Une bourse C.I.M.M. ($300) (Canadian Institute of Mining and Metallurgy).

Deux bourses I.O.C. ($500. chacune) (Iron Ore Co. of Canada Ltd).

Une bourse P.M.C. ($750.) (Patino Mining Corporation Limited).

Deux bourses Q.I.T.C. ($250.) (Quebec Iron and Titanium Corporation Limited).

Une bourse Q.C.M. ($700.) (Quebec Cartier Mining).

Les étudiants de Génie Minier sont aussi éligibles à d'autres bourses au même titre que les étudiants des autres options. Il existe également un système de prêts propre aux étudiants des génies de l'industrie minérale: ce sont les prêts du C.I.M.M. Il va de soi que les étudiants sont aussi éligibles aux autres prêts. Plusieurs compagnies de l'industrie minérale offrent aux fils de leurs employés des bourses d'études à l'Ecole Polytechnique.

SEMAINE D'INFORMATION SUR LE GENIE MINIER

En plus de quelques conférences qui auront lieu d'ici janvier 1968, il y aura une semaine d'information sur le génie minier soit du 6 au 10 novembre inclusivement. L'horaire de la semaine sera:

Lundi, le 6 novembre:
Conférence et film (12h.30)

Mardi, le 7 novembre:
Visite du Département de Génie Minier (12h.30).

Mercredi, le 8 novembre:
Conférence et film (12.h.30).

Jeudi, le 9 novembre:
Conférence et film (12h.30).

Vendredi, le 10 novembre:
Film (12h.30); Souper aux huîtres (6h).

EXPO MINES — GEOLOGIE
Semaine du 13 au 16 novembre.

UNE MINE DE RICHESSES

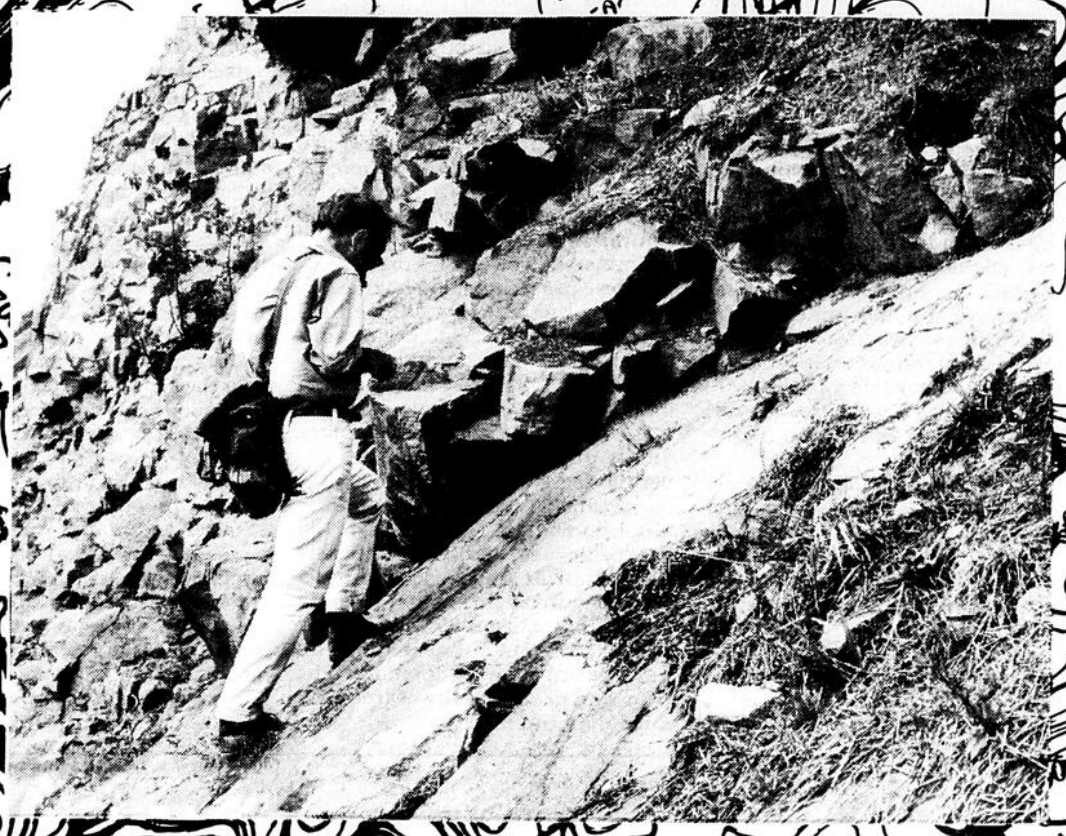

Le sous-sol du Québec se révèle chaque jour plus riche en gisements de métaux et minéraux essentiels.

Pour identifier ces gisements miniers avec précision, les localiser rapidement et les exploiter avec économie, le ministère des Richesses naturelles du Québec s'est doté d'instruments perfectionnés en hommes et en matériel.

C'est ainsi que les levés aéromagnétiques de tout le territoire québécois seront terminés d'ici dix ans au lieu de cent.

Une usine pilote et un laboratoire sont à la disposition d'hommes de science et de chercheurs expérimentés pour leur permettre de découvrir des méthodes plus économiques de traitement du minerai.

Et la société **SOQUEM**, en association avec les entreprises privées, investit les capitaux nécessaires au développement de nos gisements, en facilite l'exploitation et crée de nouveaux emplois pour nos travailleurs même dans les régions reculées du Québec.

L'avenir du Québec réside, pour une grande part, dans notre sous-sol.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Ministère des Richesses naturelles

Φ

L'industrie minière prend conscience de la recherche

L'industrie canadienne des minéraux prend de plus en plus conscience de l'utilité de la recherche à chaque étape de l'exploration, de l'aménagement, de la production et de la transformation.

Naturellement, sa tâche consiste d'abord à trouver les matières enfouies dans le sol; mais ensuite, avant de qualifier de gisements les richesses découvertes, il faut déterminer leurs propriétés métallurgiques et en calculer la rentabilité.

Aussi les sociétés minières canadiennes accélèrent-elles l'établissement de centres de recherche et d'études techniques dans toutes les régions du pays. La Cominco Ltd. possède un laboratoire d'étude des procédés à Trail, en Colombie-Britannique, auquel s'est récemment ajouté un laboratoire d'étude des produits au centre scientifique de Sheridan Park, près de Toronto. La Sherritt Gordon Mines Ltd. possède de vastes laboratoires à Fort Saskatchewan en Alberta, au nord-est d'Edmonton; l'International Nickel Company of Canada, Limited s'est dotée d'établissements de recherche à Thompson au Manitoba, à Copper Cliff, à Port Colborne et à Sheridan Park en Ontario. La Falconbridge Nickel Mines Ltd. a installé ses chercheurs à Falconbridge et à Thornhill en Ontario. La Noranda Mines Ltd. a organisé un vaste établissement scientifique à Pointe-Claire, tout près de Montréal.

Dans ces laboratoires, l'industrie minière étudie des procédés nouveaux pour séparer les minéraux de leur gangue, pour les fondre et les affiner. Elle procède également à la mise au point de produits nouveaux, tels que des alliages pour l'industrie spatiale et les multiples matières nouvelles que sa clientèle peut utiliser. La plupart des nouvelles découvertes sont appliquées au Canada. Certaines sont utilisées à l'étranger contre redevances.

Un autre phénomène nouveau se manifeste à notre époque: une collaboration étroite s'est établie entre l'industrie minière, les universités et les scientifiques du secteur public. A la demande de groupes industriels, le ministère fédéral de l'Energie, des Mines et des Ressources a entrepris des travaux de recherche de grande envergure et de longue durée. Souvent, les études sur la métallurgie et sur le milieu ambiant font l'objet d'efforts communs.

L'élimination des rebuts industriels est l'un des problèmes qui retiennent actuellement une attention de plus en plus considérable dans l'industrie minière.

Depuis trois décennies surtout, des progrès considérables ont été accomplis dans ce domaine. On améliore les procédés de grillage des minerais, on convertit les gaz de dégagement en sous-produits utilisables, on intercepte les poussières, on perfectionne l'extraction des éléments acides des rebuts solides et on enfouit les rebuts solides dans le sol.

Tous ces efforts ont placé l'industrie minière dans une situation plus favorable que certains autres secteurs pour contribuer efficacement à l'amélioration du milieu ambiant, qui suscite un intérêt de plus en plus général. Chaque jour, de nouveaux progrès facilitent la lutte contre la pollution sous toutes ses formes.

Dans la région de Rouyn-Noranda, par exemple, on a mis en oeuvre un programme systématique pour purifier une partie importante du lac Osisko, dans lequel se déversaient autrefois les rebuts domestiques et industriels; dans la région de Sudbury, des mesures ont été prises pour diminuer substantiellement la concentration des impuretés dans les eaux d'évacuation des mines, et l'on s'intéresse considérablement à la possibilité d'utiliser de la chaux pulvérisée pour neutraliser les effluents légèrement acides; pour contribuer à la lutte contre la pollution causée par les rebuts domestiques en divers endroits. The International Nickel Company of Canada, Limited a construit cinq nouvelles usines d'épuration en deux ans.

On continue à réduire progressivement la quantité de composés sulfurés dégagés dans l'atmosphère au cours des opérations de grillage et de fusion des minerais. La Falconbridge Nickel Mines Limited a récemment annoncé la mise en oeuvre d'un projet de $35,000,000 qui contribuera à accroître la pureté de l'atmosphère dans la région concernée.

Des progrès importants ont été accomplis dans la stabilisation et la récupération des déchets, solides et autres, provenant de la préparation mécanique du minerai; on a découvert qu'il est possible de cultiver de l'herbe et des céréales sur ces matériaux.

Et quand les entreprises minières préparent les plans de nouvelles exploitations, elles accordent une attention particulière à la protection, immédiate aussi bien qu'à longue échéance, contre la pollution sous toutes ses formes.

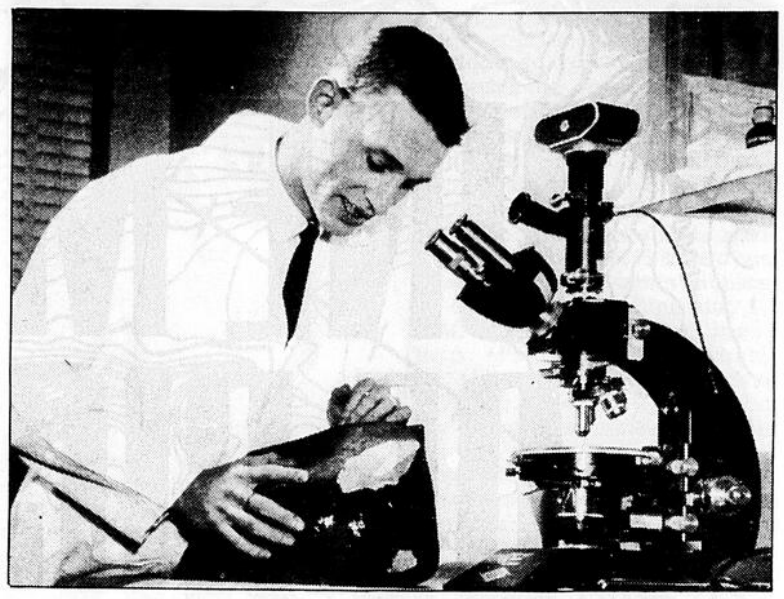

Un spécialiste de la Commission géologique du Canada étudie un échantillon de roche à l'aide d'un microscope muni d'une caméra.

Par l'intermédiaire de l'Association minière du Canada, le secteur minier a constitué son propre comité consultatif sur la recherche, qui a créé des commissions techniques spécialisées. Au sein de ces commissions, les experts peuvent examiner de concert les problèmes qui les préoccupent, tels que les procédés de rupture et de fragmentation du roc, les procédés de soutènement du sol, la manutention des matières et l'établissement de normes de qualité pour l'eau.

Des études récentes ont montré que le premier concassage des minerais demeure le domaine le plus important ouvert à la recherche et aux innovations. L'utilisation de charpentes en matière artificielle pour soutenir les parois des galeries offre, elle aussi, de grandes possibilités. Jusqu'ici, la plupart des exploitants laissent dans les galeries une paroi de roc solide, bien que ce roc contienne fréquemment du minerai.

De tels travaux permettent à l'industrie minière de tirer le parti le plus avantageux des richesses du sous-sol canadien. Amélioration de la ventilation ou des procédés de forage, transport télécommandé du minerai: telles sont les innovations qui permettent aujourd'hui d'exploiter des gîtes autrefois non rentables.

Des représentants du secteur minier participent, avec des spécialistes du gouvernement et des universités, à des comités consultatifs nationaux chargés de coordonner la lutte toujours plus vigoureuse contre les problèmes techniques, et ces rencontres sont l'occasion de discussions fructueuses.

Dans l'industrie minière, ce sont parfois les services de recherche et d'études techniques qui offrent au personnel les situations les plus fascinantes et les meilleures possibilités d'avenir. Souvent, les chercheurs atteignent les postes les plus élevés de leur entreprise, ce qui montre bien l'importance primordiale que l'industrie minière accorde à leur compétence.

L'industrie minière, pilier de l'Industrie canadienne

L'augmentation que connaît la production des minéraux au Canada contribue à réduire les tendances inflationnistes de l'économie canadienne, particulièrement en maintenant le niveau des prix auxquels doivent faire face les industries manufacturières et les consommateurs.

L'année dernière, une augmentation de la production de seulement 6.4% se traduisait par une augmentation de la valeur de la production de 10.7%. En comparaison, l'augmentation de 6.8% du produit national brut comportait une hausse des prix de 3.9%, mais une augmentation de production de seulement 2.9%.

Ces chiffres éloquents, ainsi que plusieurs autres points relatifs à l'industrie minière et au rôle de premier plan qu'elle joue dans l'économie canadienne, sont relatés dans une nouvelle brochure intitulée "L'industrie minière, pilier de l'économie canadienne". Cette brochure abondamment illustrée, de 48 pages, est publiée par l'Association Minière du Canada.

On y trouve, entre autres, des chapitres sur: l'histoire et le développement de l'industrie minière; la production, l'exploration, l'exportation, les réserves de minerai; les débouchés qu'offre l'industrie au point de vue de la main-d'oeuvre et les rapports qu'elle entretient avec d'autres secteurs économiques ou gouvernementaux.

La brochure insiste particulièrement sur la valeur des exportations de minéraux dans le cadre du développement économique du pays. L'année dernière, les produits miniers comptaient pour 30.8% des exportations totales du Canada, représentant une augmentation de 12.2% en valeur totale, sur 1966. Quelque 60% de la production de l'industrie minière était vendue à l'étranger.

Aujourd'hui, les Etats-Unis, le Royaume Uni, le Marché commun européen et le Japon absorbent presque 90% de toutes les ventes canadiennes à l'exportation. La brochure prédit que les marchés des minéraux canadiens, qui comptent environ 90 pays actuellement, continueront à se développer et à se diversifier malgré la concurrence internationale très serrée à laquelle l'industrie canadienne doit faire face.

Le client le plus important du Canada demeure les Etats-Unis, mais sa part des exportations minérales canadiennes est un peu à la baisse (60% au début des années 60, par rapport à 57.2%, en 1967).

Le Japon représente parmi nos marchés étrangers celui qui augmente le plus, grâce principalement aux développements très importants que connaissent les métaux de base et de minerais de fer en Colombie-Britannique. L'Association estime que tout laisse supposer une nette expansion de nos marchés dans les pays du Pacifique.

On peut se procurer des exemplaires de cette brochure, en français ou en anglais, en s'adressant à l'Association Minière du Canada, 12 est, rue Richmond, Toronto, Ontario. Des éditions spéciales seront aussi mises à la disposition des écoles.

Région du réservoir Baskatong

Le ministère des Richesses naturelles annonce la publication du rapport préliminaire sur la géologie de la région du réservoir Baskatong, comté de Gatineau. Cette région se trouve à 20 milles au nord-ouest de Mont-Laurier et couvre une superficie limitée par les latitudes 46°45' et 47°00' et par les longitudes 75°45' et 76°00' (correspondant à la carte 31 J 13 W de la série topographique nationale. Le travail sur le terrain et la mise en carte furent effectués par R.S. Jacoby, étudiant diplômé de l'Université Queen's, Kingston, Ontario, au cours de l'été de 1966, pour le compte de l'Exploration géologique.

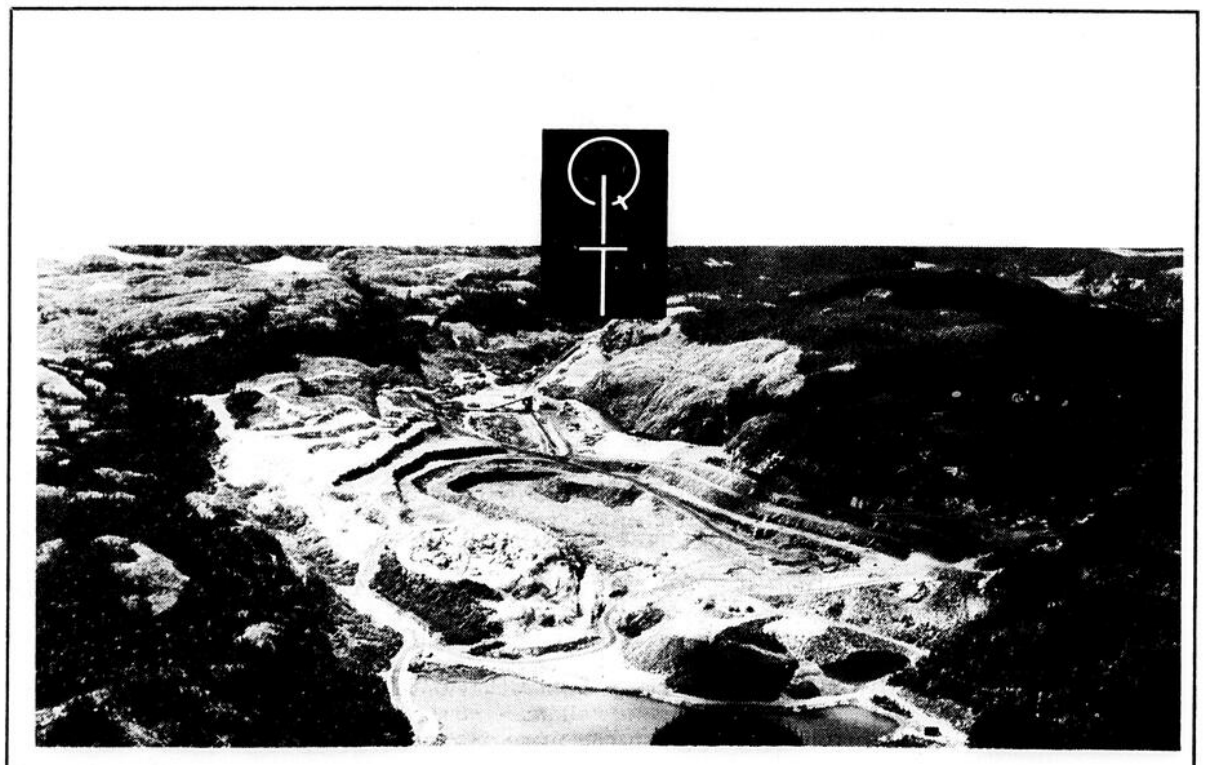

FER ET TITANE DU QUÉBEC, INC.

Mine de Havre St-Pierre où le minerai d'ilmenite est extrait pour ensuite être acheminé vers l'usine d'affinage de Sorel où il est traité pour obtenir de la scorie riche en titane et un groupe de fonte connue sous le nom de Sorelmétal.

SOQUEM: son rôle et ses principales activités en 1967

Le coût élevé de mise en exploitation de gisements miniers rend de plus en plus indispensable la mise sur pied de programmes de prospection efficaces qui réduisent au minimum les dépenses non-productives consenties par les compagnies minières. Cette première phase d'une exploitation minière est suffisamment importante pour que l'on mette sur pied des équipes spécialisées de prospection pourvues des moyens techniques les plus avancés. Au Québec, il y a eu longtemps une lacune importante dans ce domaine; c'est essentiellement le désir de combler cette lacune qui a présidé à la création de la Société Québécoise d'Exploration Minière (Soquem). Le rôle prépondérant que joue présentement Soquem dans l'industrie minière québécoise nous oblige à ne pas passer sous silence le rôle et les activités de cette entreprise publique et afin d'obtenir un exposé exact sur Soquem, il nous semble particulièrement adéquat de reproduire ci-dessous le texte d'une causerie prononcée par M. Côme Charbonneau, président de Soquem, causerie traitant des activités de Soquem depuis sa fondation.

"On a défini la Société Québécoise d'Exploration Minière, c'est-à-dire SOQUEM, comme une **entreprise publique à caractère commercial et industriel, donc à but lucratif, ayant pour objet de faire de l'exploration minière;** la compagnie cherche donc à trouver des gîtes minéraux, des gisements miniers".

Entreprise publique

"La structure juridique de la Société est celle d'une compagnie à fonds social, son unique actionnaire étant le Gouvernement du Québec qui s'est engagé à acheter chaque année 150,000 actions de SOQUEM à $10. l'action, cela pour une période de dix ans. C'est donc une compagnie qui a la structure de la plupart des grandes entreprises privées, la différence étant que le Gouvernement détient toutes les actions de la compagnie, d'où son caractère d'entreprise publique".

"Il est peut-être bon de se rappeler ici comment se distribuent les fonds d'investissement en exploration au Québec. Au cours des dix dernières années, la somme annuelle des argents dépensés dans la province en exploration a fluctué de $7 millions à $20 millions de dollars. Jusqu'en novembre 1965, date de la fondation de SOQUEM, il y avait au Québec deux sources principales de fonds pour l'exploration. D'abord celle des sociétés en exploitation qui réinvestissent une partie de leurs profits, et celle des petites sociétés et des syndicats miniers qui tirent leurs fonds du public spéculateur".

"La plupart de ces petites sociétés naturellement fournissent un effort en apparence plutôt modeste, même si leur contribution en découvertes dans le passé a été importante. En 1961, pour citer des données statistiques du Ministère des Richesses Naturelles, "80% des 227 compagnies qui ont fait de l'exploration ont dépensé individuellement des montants inférieurs à $50,000. et le total de leurs dépenses représente à peu près le tiers du total. Une quinzaine de compagnies financèrent des programmes dont le coût s'élevait entre $100,000. et $200,000. et six dépensèrent entre $200,000 et $1 million". En novembre 1965, SOQUEM entrait sur la scène avec des disponibilités s'élevant à $1.5 million par année."

"Il est bon ici de faire remarquer que cette somme souscrite chaque année ne constitue pas pour le conseil d'administration de SOQUEM un montant que ses sept membres doivent investir chaque année en entier". La gestion des fonds est laissée à la discrétion des administrateurs de SOQUEM.

A la création de SOQUEM, on prévoyait une période de rodage de 2 ou 3 années au cours desquelles le capital resterait en grande partie inutilisé.

"Cependant, au premier novembre dernier, deux ans après sa mise en marche, SOQUEM avait un **surplus accumulé de $300,000.** Elle poursuit, durant l'année en cours se terminant le 31 mars 1968, dix-huit programmes conjoints d'exploration de divers types comportant un investissement de plus de $1,200,000. A ses propres programmes d'exploration, au nombre de vingt et un, SOQUEM consacre un budget de plus de $600,000. de sorte qu'elle aura administré au total avec ses partenaires au cours du présent exercice un budget dépassant $1,800,000., abstraction faite des frais d'administration. Tout cela à même une souscription de capital s'élevant durant l'année à $1.5 million.

"De fait, les programmes d'exploration de SOQUEM ont suscité l'intérêt d'un nombre important de sociétés privées. Plusieurs nous ont même apporté leur propre programme. Nos partenaires, au nombre de quatorze, sont des sociétés sérieuses, certaines comptant parmi les plus importantes compagnies d'exploration internationales: elles n'ont pas, en général, la réputation de dilapider leurs fonds".

Entreprise à but lucratif

"Nous n'avons donc pas laissé dormir les fonds qu'on nous avait confiés pour faire de l'exploration. D'ailleurs, le législateur a prévu un dispositif pour éviter que le conseil d'administration ne laisse s'accumuler un fonds de réserve trop rondelet et un surplus d'opération non investi. L'article 19 de la charte de la Société stipule que les dividendes payés par la Société sont fixés par le lieutenant-gouverneur en conseil, mais que ne peut être ordonné un dividende dont le paiement réduirait à moins d'un tiers du capital versé de la Société son surplus accumulé. L'inverse est également vrai: l'Etat peut toujours réclamer des dividendes si le surplus accumulé dépasse le tiers de la capitalisation payée. L'on peut facilement déduire de là que si SOQUEM retire éventuellement des profits des découvertes qu'elle aura faites seule ou en participation, elle pourra les réinvestir en entier dans l'exploration pourvu qu'elle ne laisse pas s'accumuler des surplus dépassant le tiers de sa capitalisation payée. Elle jouera alors pleinement son rôle en assurant la promotion de l'économie minière québécoise par la recherche de nouveaux gisements".

Mandat

SOQUEM a été créée pour collaborer soit avec les entreprises privées engagées dans l'exploration ou l'exploitation minière au Québec ou ailleurs, soit avec des Sociétés désireuses de se pourvoir d'une source sûre d'approvisionnement en minerai".

"Où en est rendue SOQUEM dans la réalisation de son mandat? Négocier dix-huit contrats d'association en exploration minière au cours de dix-huit mois, voilà déjà un bon boulot. Certains de nos associés faisaient déjà activement de l'exploration au Québec, d'autres y seraient peut-être quand même venus, mais avec des capitaux moins considérables. Une société étrangère nous a informés spécifiquement qu'elle était venue au Québec grâce à SOQUEM".

"Les sociétés étrangères en particulier ont apprécié le fait que SOQUEM pouvait mettre à leur disposition des équipes de travail bien au courant des méthodes modernes de prospection. Même dans le cas où la gestion du projet est assumée par le partenaire, le travail sur le terrain est souvent accompli, à forfait, en tout ou en partie, par des équipes SOQUEM. Nos projets conjoints sont alimentés, en parts à peu près égales, par des capitaux canadiens, américains, français et anglais".

"Il existe d'autres effets d'entraînement attribuables à SOQUEM, mais difficiles à prouver noir sur blanc. Deux vastes régions du Québec, par exemple, étaient le site de travaux d'exploration de faible envergure au cours de la campagne de 1966. La présence de SOQUEM a contribué à y attirer diverses sociétés qui y ont poursuivi en 1967 des travaux intensifs. Nous estimons que ces sociétés ont dépensé, dans l'une de ces régions en particulier, un minimum de $500,000. à la fin de l'année 1967. Il n'est pas présomptueux de prévoir à cet endroit un investissement en recherches s'élevant à plus de $1 million au cours de 1968 et des années subséquentes. L'on pourrait facilement et vite atteindre le $5 millions. Et si l'une des sociétés engagées fait une découverte, il est aisé d'imaginer l'effet d'entraînement qu'aura eu SOQUEM puisque nos frais d'exploration au cours de la campagne de 1966 se sont élevés à $80,000., sans insister sur le potentiel des terrains miniers que nous avons nous-mêmes jalonnés".

"Qu'arrivera-t-il si SOQUEM fait une découverte? L'on nous confond également très souvent avec une société qui en serait une **d'exploitation** plutôt que **d'exploration** minière. La charte de SOQUEM stipule à l'article 3 que la Compagnie "a pour objet de faire de l'exploration minière" et qu'elle peut "participer à la mise en exploitation des gisements, **soit en les vendant, soit en prenant une participation contre la valeur des propriétés transmises".** Quand on vend un gisement pour du comptant ou qu'on l'échange pour une participation, on ne le met pas en exploitation soi-même quoiqu'on puisse y participer. SOQUEM est un "holding" financier en puissance.

Résultats et étapes franchies

D'abord, il faut bien avouer que les comparaisons ici sont difficiles et les standards fort mal établis. Néanmoins, en prenant ce qu'il y a de plus récent comme point de repère, c'est-à-dire des données découlant d'un rapport soumis par la Chambre de Commerce des Mines de la Colombie-Britannique et du Yukon, l'on peut facilement arriver à la conclusion que SOQUEM, sur une base uniquement d'exploration, a bien tenu le coup et se place dans une position bien convenable".

Ce rapport citait que la mise à jour d'un seul gîte minéral rentable nécessitait:

a) la sélection de 25 à 50 propriétés minières méritant un examen particulier, en passant en revue en moyenne 250 prospects contenant au total 25,000 claims miniers;

b) l'examen détaillé des 25 à 50 propriétés minières à un coût pouvant s'élever à $6 millions pour une seule propriété.

c) une période de temps pouvant aller jusqu'à dix ans.

"A date, après deux ans et demi d'opération, SOQUEM a en portefeuille, avec ses associés, plus de 5,000 claims pour un total approchant les 25,000 acres dont 80% est le résultat de ses propres travaux. Voilà déjà des chiffres fort imposants en exploration minière pour une seule compagnie. De plus, elle possède 50 prospects et de ceux-ci, huit méritent le statut de propriétés minières à beau potentiel. Le rapport de la Chambre de Commerce indique 25,000 claims au départ nécessaires pour arriver à la mise à jour d'un gisement; nous en avons 5,000, encore une fois après deux ans et demi d'opération".

"Par ailleurs, l'on estime qu'il en coûte de $15 à $22 millions pour découvrir un gîte minéral d'importance. SOQUEM a reçu à date $3.6 millions. Au total, elle aura reçu $15 millions en dix ans. L'on ne peut dire par conséquent que l'Etat a été trop généreux surtout si l'on tient compte de la dévaluation de l'argent du fait de l'inflation. Nous avons bon espoir quand même que la contribution de l'Etat sera suffisante pour nous permettre de participer à la découverte de plus d'un gîte minéral d'importance.

SOQUEM a actuellement une dizaine de propriétés minières qui contiennent des indices encourageants. La prochaine campagne d'été nous permettra d'évaluer ces indices dans la plupart des cas."

LESSARD et ASSOCIÉS Inc.
COURTIERS EN VALEURS MOBILIÈRES
- OBLIGATIONS
- FONDS MUTUELS
- ACTIONS LISTÉES EN BOURSE

266 ouest, rue NOTRE-DAME, chambre 36
Montréal 1, Qué. — Tél. 288-2136

entreprise publique d'exploration minière à caractère commercial et industriel

- achète des propriétés minières à différents stades de développement
- recherche des partenaires d'exploration
- offre sa participation pour la mise en valeur des découvertes

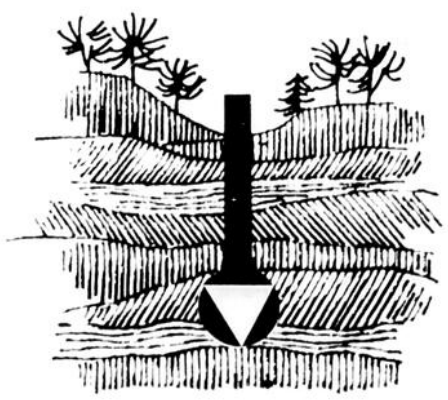

SOQUEM SOCIÉTÉ QUÉBECOISE D'EXPLORATION MINIÈRE
2383, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy, Qué., Canada Tél.: (418) 683-4466

LÉOPOLD MORETTI
arpenteur-géomètre
6955 rue Christophe-Colomb Montréal 273-4267

L'industrie minière dans les provinces canadiennes

Terre-Neuve et Labrador

La valeur de la production de minéraux à Terre-Neuve et au Labrador a augmenté de $15.8 millions, soit 6.5% par rapport à l'année précédente, pour atteindre un nouveau sommet de $259.8 millions en 1967; la production de métaux compte pour 96% du total.

Terre-Neuve est, au Canada, le premier producteur de minerai de fer, qui compte pour 78% dans sa production totale. Le reste comprend notamment du cuivre, de l'amiante, du zinc et du plomb.

En 1967, la First Maritime Mining Corporation Limited a mis en production sa mine de cuivre de Gull Pond, et la Carol Pellet Company a achevé, à Labrador City, deux nouvelles chaînes de production de boulettes. Cette dernière entreprise est l'entité de production de boulettes de l'Iron Ore Company of Canada, qui appartient conjointement à la Hollinger Consolidated Gold Mines, Limited et à un groupe de sept entreprises sidérurgiques américaines.

Les investissements que cette compagnie a effectués pour son complexe d'extraction, de concentration et de pellétisation du Québec et du Labrador dépassent maintenant $500 millions, et les nouvelles chaînes de pellétisation porteront de 6 millions à 10 millions de tonnes la capacité annuelle de production de l'usine. L'entrée en service des nouveaux ateliers classera l'usine parmi les trois complexes de pellétisation les plus importants du monde.

Nouvelle Ecosse

Dans cette province, la production de minéraux a baissé de 7.1% par rapport à 1966; elle n'a atteint que $79.4 millions. Deux tiers de ce total ont été fournis par les charbonnages; le tonnage extrait a baissé, mais par suite d'une légère augmentation des prix, sa valeur a été supérieure à l'année précédente.

Quant à la production de métaux, elle est tombée de $1.5 million l'année précédente à $0.3 million. La valeur de la barytine, du gypse et du sel a baissé; celle des matières de construction aussi.

Nouveau Brunswick

Pour la première fois depuis 1960, la production de minéraux a également fléchi dans cette province. Elle s'est chiffrée à $89.9 millions, soit une baisse de $0.4 million par rapport à 1966.

Les métaux ont fourni 75% de la production, et le ralentissement s'est surtout manifesté dans la production de plomb et de cuivre.

Celle du zinc, qui compte pour deux tiers dans la production globale de métaux, a légèrement augmenté.

La Nigadoo River Mines Limited, qui appartient au groupe Beauchemin, a commencé à exploiter sa mine de plomb, de zinc, de cuivre et d'argent, ainsi que son usine de traitement mécanique de 1,000 tonnes, près de Bathurst.

La Brunswick a, pour sa part, achevé, en collaboration avec l'Electric Reduction Company of Canada Ltd., un complexe d'engrais phosphaté à Belledune; les nouveaux établissements fabriquent de l'acide phosphorique et de l'engrais phosphaté à partir de phosphates d'importation.

Québec

La production québécoise de minéraux a fléchi de $26.9 millions pour s'établir à $736 millions, soit une baisse de 3.1% par rapport à 1966. La province reste en troisième place, mais son apport à la production totale du Canada est tombé de 19.2% à 16.7%.

La valeur de la production de métaux et de matières de construction a baissé, alors que celle des minéraux non métalliques a légèrement augmenté. Parmi les métaux, la province a enregistré une baisse pour l'or, le cuivre, le plomb, le nickel et surtout le zinc, mais une légère augmentation pour le minerai de fer et l'argent. Les métaux ont fourni 59% de la production totale de minéraux. Dans la catégorie des minéraux non métalliques, la valeur de la production de bioxyde de titane a augmenté de $3.2 millions, et l'amiante, qui a fourni 80% du chiffre global dans ce secteur, a très légèrement augmenté.

Le Québec se place au premier rang des producteurs de minéraux industriels, surtout l'amiante. Le fléchissement dans la production de matières de construction est surtout attribuale à la réduction de la demande provoquée par l'achèvement de la construction de l'Expo 67.

Le Québec est resté en deuxième place au Canada pour la production de cuivre, et trois nouvelles mines de cuivre sont entrées en production.

Joutel Copper Mines Limited, qui appartient à la Kerr Addison Mines Limited, a commencé à expédier du minerai de cuivre provenant de sa mine du nord-ouest du Québec au ateliers de préparation mécanique des Mines de Poirier Inc., à trois milles de là. Le minerai y sera traité à un rythme de 700 tonnes par jour.

Dans la Chibougamau, la Grandroy Mines Limited a commencé à exploiter à ciel ouvert un gisement de minerai de cuivre, qu'elle expédie aux ateliers de la Campbell Chibougamau où il sera traité à un rythme de 500 tonnes par jour.

Icon Syndicate a commencé à exploiter et transporter par camion les minerais de cuivre de sa mine à ciel ouvert, qui se trouve au nord de Chibougamau; ce minerai est envoyé aux ateliers de Merrill Island à un rythme de 600 tonnes par jour. Quatre sociétés minières canadiennes participent à part égale dans ce syndicat; ce sont Rayrock, Gunnex, Kerr Addison et Newmont of Canada.

La capacité de production de l'usine de boulettes de la Wabush Mines à Pointe-Noire a été portée de 4.9 millions à 6 millions de tonnes de boulettes de minerai de fer par an.

Ontario

Depuis 1906, l'Ontario a toujours été en tête de provinces productrices de minéraux et, en 1967, la valeur de sa production a pour la première fois dépassé le milliard. Ce nouveau record s'établit exactement à $1.192 milliard, surpassant de $234 millions, ou de près de 25%, la production de l'année précédente. Ce sont les métaux qui ont le plus contribué à cet accroissement; ils ont fourni 81% de la production totale de la province. Le nickel et le cuivre ont fourni 63% de la valeur totale de la production de métaux et ce sont eux qui ont le plus contribué, avec le zinc et l'argent, à l'augmentation de la valeur des métaux extraits. La production d'or a continué à baisser, ne fournissant que 6% de la valeur totale de la production de la province en métaux. La production de cadmium a augmenté de près de 1,000 pour cent pour atteindre un total de plus de $5 millions. Quant à la production de zinc, elle a été plus de trois fois supérieure à celle de 1966, et a dépassé celle de toutes les autres provinces.

Les nouveaux aménagements mis en service comprennent deux mines de cuivre, une usine de cuivre et de nickel, une mine d'argent et une importante usine de pellétisation de minerai de fer.

La Tribag Mining Co., filiale de la Teck Corporation, a commencé à produire des concentrés de cuivre à son usine de 400 tonnes, à quelque 60 milles au nord de Sault-Sainte-Marie, dans le nord-ouest de l'Ontario.

La Munro Copper Mines a mis en service son usine de 500 tonnes par jour; elle y traite du minerai de cuivre provenant de sa mine, qui se trouve à l'est de Matheson dans le nord de l'Ontario.

La Silver Town Mines a commencé à exploiter ses gisements d'argent de la région de Cobalt à un rythme d'environ 100 tonnes par jour.

Certaines des mines que l'International Nickel Company of Canada Limited possède dans la région de Sudbury ont augmenté leur production, et ce surcroît sera traité au nouveau concentrateur de cuivre et de nickel que la compagnie a construit à Frood-Stobie; ce concentrateur a une capacité de 22,500 tonnes par jour.

La Steep Rock Iron Mines Limited a mis en service sa nouvelle usine de pelletisation du minerai de fer dans le nord-ouest de l'Ontario; l'établissement a coûté $28 millions. Il livrera des boulettes de fer enrichi aux aciéries canadiennes et américaines à un rythme de plus de 1.35 million de tonnes par an.

Manitoba

Au Manitoba, la valeur de la production de minéraux a augmenté de $7.4 millions, soit 4.1%, par rapport à 1966, pour atteindre un nouveau sommet de $186.6 millions. Les principaux minerais extraits ont été, par ordre de valeur, le nickel, le cuivre, le zinc, le pétrole brut et le ciment.

Les métaux ont fourni 80% de la valeur totale de la production de minéraux de la province, et, parmi ceux-ci, le plus important a été le nickel, qui a compté pour 56% du total.

L'aménagement de nouvelles mines s'est poursuivi: la Sherritt Gordon Mines Limited fait des aménagements à ses gisements de cuivre et de zinc de Fox Lake et la Hudson Bay Mining and Smelting Co., Limited continue ses préparatifs de production à ses trois mines de métaux communs près de Snow Lake. L'International Nickel Company of Canada, Limited agrandit sa mine de Thompson ainsi que la capacité de ses aménagements de préparation mécanique, de fusion et d'affinage en prévision de l'entrée en production de quatre nouvelles mines de nickel et de cuivre.

Saskatchewan

La production de minéraux en Saskatchewan a atteint un nouveau sommet de $370 millions, soit $20 millions ou 5.9% de plus qu'en 1966. Cette augmentation est essentiellement attribuable à l'accroissement de la production de potasse, qui a augmenté de $14.7 millions pour atteindre $77.3 millions.

La valeur de la production de cuivre a augmenté de $4 millions à $21.6 millions, ce qui a placé ce métal en tête de tous les autres.

Dans le groupe des minéraux non métalliques, la première place est allée au pétrole brut, avec $212 millions.

La province est restée la seule productrice de potasse, de sulfate de soude et d'hélium, et a production a augmenté pour ces trois produits au cours de l'année. On a observé dans la province une recrudescence marquée de l'exploration, à la recherche d'uranium.

La Share Mines & Oils Ltd. a mis en service, à Hanson Lake, une usine de préparation mécanique de 350 tonnes pour le minerai de plomb, de zinc et de cuivre.

International Minerals & Chemical Corporation (Canada) Limited a ouvert sa deuxième mine de potasse.

Le Canada, qui est déjà le premier pays exportateur de potasse, en deviendra sans doute le principal producteur dès 1968; d'ici 1971, il en produira quelque 7.2 millions de tonnes, soit le tiers des besoins du monde.

Deux nouvelles mines de sulfate de soude sont entrées en service; celle de la Saskatchewan Minerals (entreprise publique provinciale) produira 150,000 tonnes par année et la seconde, qui appartient à la Sodium Sulphate (Saskatchewan) Ltd., produira 50,000 tonnes par année.

La province compte maintenant sept usines de sulfate de soude en activité; une huitième entrera en service en 1968.

Alberta

L'Alberta reste au second rang au Canada pour la valeur de sa production de minéraux; cette place, il la doit exclusivement à sa production de combustibles et de sous-produits.

La production de pétrole brut a progressé de $89 millions pour atteindre $613 millions, une avance de 14%. La production de gaz naturel a augmenté de $16 millions, soit 10%, pour atteindre 162 millions, et celle de soufre a augmenté de 16% en tonnage mais de 79% en valeur pour atteindre $66.6 millions, grâce à l'augmentation du prix du soufre.

En 1967, la plus grande exploitation minière à ciel ouvert du Canada est entrée en service près de Fort McMurray, où la Great Canadian Oil Sands traite des sables bitumineux. L'usine, qui a coûté $235 millions, est conçue pour traiter 35,000 tonnes de débris et 100,000 de sable bitumineux par jour,

(Suite à la page 21)

Prospection et exploitation minière. . .
Ça, c'est notre affaire !

Nous étudions et développons des propriétés minières depuis plus de trente ans.
Plusieurs ont été financées jusqu'à l'étape de la production, en association avec d'autres entreprises.
Nous vous invitons à nous soumettre vos nouvelles propriétés minières.

HUDSON BAY EXPLORATION and DEVELOPMENT COMPANY LIMITED

une filiale de
HUDSON BAY MINING AND SMELTING CO., LIMITED

USINE: FLIN FLON, MANITOBA
SUCCURSALES: TORONTO-DOMINION CENTRE
TORONTO
800 - 505 BURRARD ST.,
VANCOUVER

OSWALD DRINKWATER & GRAHAM LTD.

715, Carré Victoria — Montréal 1, Qué.

ADRESSE TELEGRAPHIQUE "OSDRINK" • TELEX 01-2418
TELEPHONE 845-4221

Affilié
GRAHAM, ARMSTRONG SECURITIES LTD.

Sherbrooke, Québec
66, rue Albert
569-5507

Paris,
France
10, rue Montalivet

Les exportations se sont accrues au premier trimestre

Au début du second trimestre, la demande de métaux usuels a continué d'être très forte au Canada; en conséquence leurs exportations ont augmenté et ont effectué de nouveaux records.

A cause de l'augmentation de leurs prix, les expéditions des cinq métaux usuels du pays, soit l'aluminium, le plomb, le cuivre, le nickel et le zinc, ont augmenté en valeur de $38,382,000 ou 31.4%, en avril, et ont atteint un total de $160,616,000 tandis que le volume de ces expéditions augmentait de 93,181,000 livres ou 21.6% et se chiffrait à 524,063,500 livres.

Alors que la valeur des exportations de métaux dirigés vers le Royaume-Uni augmentait de 62% et aux Etats-Unis de 36.9%, les expéditions totales de nickel se sont élevées à $50,984,000, soit une augmentation de $18,788,000 ou 58.4%. Pendant ce temps, les exportations de plomb augmentaient en valeur de $15,715,000 ou 46.5% et atteignaient $49,546,000 tandis que les exportations de cuivre augmentaient en valeur de $1,267,000 ou 30.6% et atteignaient $5,402,000 et les exportations de zinc de $1,977,000 ou 20.9% et $11,448,000 respectivement.

Pour les premiers quatre mois de l'année 1968, le total global des exportations pour les cinq métaux usuels était évalué à $582,511,000. soit une augmentation de $62,578,000 ou 12% comparativement à la période correspondante, l'année dernière. Pour la même période, le volume des expéditions pour les mêmes métaux, a augmenté de 430,881,300 livres ou 26.9% et a atteint un total de 2,027,441,500 livres.

Pendant ce temps, les exportations de cuivre augmentaient de 44.2% ou $58,290,000 et atteignaient $190,189,000, soit la plus grosse augmentation dans les exportations des différents métaux, alors que les exportations d'aluminium baissaient de 14% ou $25,273,000 et atteignaient, en valeur, $154,963,000 comparativement à $180,236,000 pour la période correspondante, l'année dernière. La valeur des exportations de nickel, enfin, a augmenté de $23,570,000 ou 16.5% et a atteint $166,463,000 tandis que le volume de ses exportations augmentait de 9,670,600 livres ou 5.7% et se chiffrait à 179,507,500 livres.

EXPORTATIONS DE METAUX USUELS

4 Mois		Au Royaume-Uni Lbs.	Au Royaume-Uni $	Aux Etats-Unis Lbs.	Aux Etats-Unis $	A tous les Pays Lbs.	A tous les Pays $
Aluminum	68:	104,768,000	27,358,000	422,916,100	97,098,000	655,953,300	154,963,000
	1967:	131,137,900	23,644,000	296,961,400	65,806,000	626,802,100	180,236,000
		−20.1%	+15.7%	+42.4%	−47.6%	−4.7%	−14.0%
Cuivre	68:	67,253,200	42,954,000	133,747,800	68,852,000	356,496,900	190,189,000
	1967:	64,402,400	38,112,000	93,263,600	43,179,000	262,239,300	131,899,000
		+4.4%	+12.7%	+43.4%	+59.5%	+35.2%	+44.2%
Plomb	68:	56,968,200	5,396,000	54,997,500	6,469,000	185,835,900	18,062,000
	1967:	38,206,900	3,583,000	61,703,300	6,724,000	172,084,200	16,320,000
		+49.1%	+50.6%	−10.9%	−3.8%	+8.0%	+10.7%
Nickel	68:	48,421,200	46,156,000	93,868,300	84,860,000	179,507,500	166,463,000
	1967:	48,350,700	42,429,000	86,572,200	71,684,000	169,863,900	142,893,000
		−0.1%	+8.8%	−8.4%	+18.4%	+5.7%	+16.5%
Zinc	68:	104,392,900	10,458,000	305,502,200	24,978,000	649,647,900	52,834,000
	1967:	92,927,100	11,470,000	295,483,000	21,604,000	565,597,700	48,585,000
		+12.3%	−8.8%	+3.4%	+15.6%	+14.9%	+8.7%
Total	68:	381,803,000	132,322,000	1,011,031,900	282,257,000	2,027,441,500	582,511,000
	1968:	375,025,000	119,238,000	833,983,500	208,997,000	1,596,560,200	519,933,990
		+1.8%	+11.0%	+21.2%	+35.1%	+26.9%	+12.0%

L'industrie minière dans les provinces...

(Suite de la page 20)

et produire 45,000 barils de pétrole brut synthétique de bonne qualité et récupérer 330 tonnes de soufre par jour.

Plus de 95% de la production de soufre du Canada est provenue de l'Alberta en 1967; étant donné l'augmentation prévue dans la production, le Canada peut compter rester le deuxième pays producteur de soufre élémentaire.

Colombie-Britannique

En Colombie-Britannique, la production de minéraux en 1967 a été évaluée à $360.8 millions, soit $30 millions ou 9% de plus qu'en 1966. Dans la catégorie des métaux, l'avance a été de 14.5%, surtout à cause de l'accroissement de la production de cuivre et de molybdène. Le métal le plus important a été le cuivre, à $88.4 millions, avec une augmentation de 57.5% par rapport aux chiffres de 1966. La valeur du molybdène extrait a augmenté de 13% par suite d'une augmentation du tonnage et du prix de l'oxyde molybdique. Le zinc, qui est resté pendant de nombreuses années le principal minéral de la province, s'est classé en troisième place en 1967 après le cuivre et le pétrole brut, et il sera sans doute dépassé par le molybdène en 1968.

Ce n'est que depuis 1965 qu'on extrait du molybdène du sous-sol de la Colombie-Britannique, mais ce métal occupe maintenant la troisième place et, en 1966, la province a fourni 14% de la production mondiale.

La Wesfrob Mines Limited, filiale en toute propriété de la Falconbridge Nickel Mines Limited, a commencé à produire des concentrés de minerai de fer et de cuivre sur l'île Moresby pour les expédier au Japon. L'usine a une capacité de 5,500 tonnes par jour et son coût total a été évalué à $40 millions.

Utica Mines a commencé à produire des concentrés d'argent à son usine de 300 tonnes qui se trouve sur le terrain qu'elle possède à 30 milles environ de Penticton et 14 milles au nord de la frontière américaine.

La British Columbia Molybdenum, filiale en toute propriété de la Kennecott Copper Corporation, a ouvert une mine et un concentrateur de 6,000 tonnes par jour près d'Alice Arm dans le nord-ouest de la Colombie-Britannique.

Yukon

La valeur de la production de minéraux dans le territoire du Yukon a baissé de $2.3 millions pour se fixer à $9.7 millions en 1967. Les métaux ont fourni 94% de ce total. La production de cuivre, inexistante en 1966, a atteint $3.5 millions en 1967; mais elle n'a pas suffi à compenser la baisse d'environ 50% de la production d'or, d'argent, de plomb et de zinc.

Après un intervalle de quatre années, la production de cuivre a repris; le seul producteur de cuivre du Yukon est la New Imperial Mines Ltd., qui se trouve près de Whitehorse.

La Cassiar Asbestos Corporation a commencé à exploiter sa mine de Clinton Creek vers la fin de l'année. Pour mettre en service cette mine, qui pourra produire 60,000 tonnes de fibre par année, la compagnie a dû investir $26 millions.

L'Anvil Mining Corporation a annoncé qu'elle se propose d'investir $60 millions à son terrain de Ross River pour y implanter une usine de 6,500 tonnes qui fournira des concentrés de plomb, de zinc et d'argent au Japon.

Territoires du Nord-Ouest

Dans les Territoires du Nord-Ouest, la valeur de la production de minéraux a augmenté de $3.8 millions pour atteindre $115 millions; les métaux ont fourni 99% du total. La valeur de la production de plomb, de zinc et d'argent a augmenté et celle du cuivre et de l'or a baissé; celle du cadmium n'a guère changé.

Deux nouveaux producteurs d'or ont commencé à envoyer du minerai à l'usine de la Giant Yellowknife Mines Limited, qui se trouve au voisinage de leur mine. Ces deux entreprises sont la Supercrest Mines Limited, qui appartient conjointement à la Giant et à l'Akaitcho Yellowknife Gold Mines Limited, et la Lolor Mines Limited, filiale de la Giant.

Problèmes et perspectives de l'industrie minière au Canada

Une compagnie minière qui marque le pas épuise tôt ou tard ses gisements et meurt. Contrairement à celles de agriculteurs, les récoltes des mineurs ne repoussent pas. Ceux-ci doivent continuellement s'aventurer sur des territoires inexploités, mettre au point de nouvelles techniques de production, trouver de nouveaux clients et élargir leurs débouchés les plus intéressants.

Fort heureusement, les prévisions à longue échéance n'indiquent aucun fléchissement de la demande pour la plupart des minerais du Canada. Et fait, il est probable que les besoins en nickel augmenteront de façon régulière et importante, la demande mondiale du cuivre devrait plus que doubler d'ici 1980, celle du zinc également doublera, le plomb progressera d'environ 60% et la potasse quadruplera. Quant à l'uranium, les perpectives restent très favorables car il a été estimé qu'en 1980 la demande mondiale serait de 500,000 tonnes de U308, quatre fois la capacité de production mondiale actuelle. Une bonne partie de l'augmentation de la demande proviendra des pays en voie de développement qui consommeront, par habitant, des quantités croissantes de minerais.

Les programmes annoncés par les compagnies indiquent que les aménagements de plus de $50 millions ne seront pas rares. L'industrie a appris à exploiter les minerais à basse teneur en augmentant l'ampleur des opérations, ce qui permet d'utiliser des gisements autrefois non rentables.

L'Arctique canadien fait l'objet d'un intérêt intensif. Le matériel d'exploration moderne surmonte l'obstacle du climat et du terrain, et les moyens de transport augmente le nombre de gisements accessibles.

Les experts sont fascinés aussi, depuis longtemps, par les richesses que le sous-sol marin semble recéler. Les océanographes parlent de l'existence au fond des mers, de nodules contenant du manganèse, du cuivre, du cobalt, du nickel, du molybdène et maints autres métaux.

Tout ceci présente un défi grandiose à l'industrie canadienne qu'elle ne pourra relever que si on lui permet de continuer à travailler dans un climat sain, qui tient compte de ses difficultés et de son potentiel.

Construisons nos routes en ciment — Tél. 329-2100

CIMENT QUEBEC, INC.

SAINT-BASILE DE PORTNEUF, P. Q.

Un ciment de haute qualité...
De plus en plus recherché...

CANADIAN JOHNS-MANVILLE COMPANY LIMITED

"La plus grande mine d'amiante à ciel ouvert du monde libre"

DIVISION DE LA FIBRE D'AMIANTE

BUREAU CHEF: ASBESTOS, QUE.

MINE JEFFREY
Asbestos, Qué.

ADVOCATE MINES LTD.
Baie Verte, Nfld.

COALINGA ASBESTOS CO.
Coalinga, Calif.

PRODUCTEUR DE FIBRE D'AMIANTE DE HAUTE QUALITE

LE GROUPE MINIER SULLIVAN

Suite 1400 — 507 Place d'Armes, Montréal, Qué.

M. J.-Jacques Beauchemin, c.r., président
M. André Beauchemin, vice-président exécutif
M. Lucien C. Béliveau, ing., directeur général.

- Sullivan Consolidated Mines Limited
- East Sullivan Mines Limited
- Sullico Mines Limited
- Quebec Lithium Corporation
- Hastings Mining and Development Co. Ltd.
- Solbec Copper Mines, Ltd.
- La Société Minière Cupra Ltée
- Société minière d'Estrie Ltée
- Nigadoo River Mines Limited
- Chester Mines Limited

CANADA

EMR

Le Ministère fédéral
de
L'Énergie, des Mines et des Ressources

est au service de l'industrie minérale
d'un océan à l'autre et même au large des côtes...

- Il favorise la découverte des richesses minières du pays
- Il coopère à l'exploitation des ressources naturelles du Canada tout entier

L'expansion du marché des minéraux rend impérieuse la nécessité de déterminer et d'évaluer nos ressources minérales, et d'en tirer le meilleur parti possible. Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Canada ne ménage aucun effort afin d'atteindre ces objectifs.

OTTAWA, CANADA

Canadair acquiert 20% des actions d'Asbestos Corporation

M. Frederick R. Kearns, Président de Canadair Limitée, a annoncé que, dans le but d'étendre le champ de son activité, Canadair avait fait l'acquisition d'un intérêt minoritaire du capital-actions de l'Asbestos Corporation Ltd. détenu auparavant par l'ancienne compagnie d'amiante Johnson.

Cet intérêt minoritaire est formé de 55,000 actions privilégiées rachetables à dividendes cumulatifs et convertissables de 4 1/2% et de 300,010 actions ordinaires. Si les actions privilégiées étaient converties, la participation de la Canadair totaliserait 550,010 actions ordinaires ou un peu moins de 20% des actions ordinaires alors en circulation.

Le groupe de compagnies General Dynamic Corporation, compagnie mère de Canadair Limitée, est le cinquième plus important producteur de charbon aux Etats-Unis et exploite en outre plusieurs carrières de pierre, propriétés d'agrégat ainsi que des installations de chaux et de briques dont les ventes annuelles totales dépassent les 150 millions de dollars.

M. Kearns a ajouté qu'il croyait que l'expérience et les ressources des deux organisations se révèleraient très avantageuses.

Les résultats

Par ailleurs, la compagnie Asbestos Corp. a annoncé que ses bénéfices nets pour le semestre clos le 30 juin 1968 avaient été de $1,760,300 ou de 63 cents l'action comparativement à $1,577,000 ou 56 cents l'action pendant la période correspondante de l'année précédente. Les ventes se sont élevées à $17,059,100 à comparer à $16,-615,000.

La compagnie a expliqué que la situation qui a prévalu en France et la grève sur la Voie maritime avaient obligé la compagnie de retarder certaines expéditions d'amiante pendant la période concernée. Rappelons que l'achat des actions fait par Canadair suppose une transaction de quelque $13,-600,000 et fait de Canadair le plus important actionnaire d'Asbestos Corp.

Record de ventes et de gains pour J.-M.

Les ventes et les gains de Johns-Manville Corporation, pour la première moitié de 1968, ont établi un nouveau record et les gains ont montré une amélioration pour la même période l'année dernière, a déclaré C.B. Burnett, président de la Compagnie.

Les ventes pour les premiers six mois ont été de $251,821,000 au regard de $232,329,000 pour la même période l'an dernier. Les gains sont de $13,710,000 ou $1.64 par action ordinaire à comparer à $12,162,000 dollars ou $1.46 par action en 1967.

Les ventes pour le second semestre se sont chiffrées par $139,945,-000 en regard de $128,214,000 pour la même période en 1967. Les gains pour le deuxième semestre ont été de $8,362,000 ou $1.00 dollar par action ordinaire en comparaison de $7,295,000 ou 0.88 cent par action ordinaire pour la même période l'an dernier.

Les gains pour le premier semestre et le second trimestre de 1967 ont été ajustés pour démontrer les diverses modalités des impôts à la fin de l'année.

Une réserve a été faite en 1968 pour les gains du premier trimestre et du premier semestre en vue de compenser la surcharge de 10% de l'impôt fédéral.

M. Burnett a noté que l'augmentation dans le volume des ventes durant le premier semestre de 1968, reflète des gains modérés dans le domaine résidentiel, — commercial, — éducationel, — dans la construction de système d'aqueduc et d'égouts, — et une demande accrue pour la fibre d'amiante.

"Le niveau plus élevé des gains est le résultat du volume accru des ventes et aussi des prix de vente plus fermes," a également déclaré M. Burnett.

Johns-Manville, qui sert les marchés mondiaux, est un des plus importants producteurs de matériaux de construction, de produits industriels, de tuyaux et isolants, et une des principales compagnies minières d'amiante, de diatomées, de perlite et de gypse.

Le conseil d'administration a approuvé à l'assemblée, la continuation du programme d'expansion de la compagnie pour l'achat d'actions au comptoir de J.-M. et pour des acquisitions et d'autres fins de la compagnie.

Société de fiducie du Québec

Le placement sur immeuble a subi l'épreuve du temps.

MEMBRE

CHAMBRE D'IMMEUBLE DE MONTREAL — MONTREAL REAL ESTATE BOARD — realtor

VENTE, ACHAT, ÉCHANGE, DE PROPRIÉTÉS

152 est, rue Notre-Dame

875-2063

Edifice "LA SAUVEGARDE"

Fluctuations des bourses de Montréal et de Toronto

publiée avec la collaboration du Financial Times of Canada

COTE A MIDI

le 26 juillet 1968

INDUSTRIELS

Rendement %	Rapport Prix/Bene.	1968 haut	1968 bas	Titres	Dividendes payés 1967	Dividendes payés 1968	6 mois ou dernières interim.	6 mois ou dernières année fisc.	SEMAINE EN COURS haut	bas	fermeture	variations	ventes 100s
6.4	12.2	9⅜	6½	Abitibi P	.56	.56	Dec .72	Mar3m .14	8⅞	8⅛	8⅛	— ⅜	441
		53⅞	51	" pfd					51⅞	51	51⅞	+ ⅜	17
1.1	8.3	17¼	12¼	Acklands	.16	.16	Nov 1.74	May .99	14⅜	13⅛	13¼	— 1	102
6.5		23	22½	" pfd	1.50	1.50	Nov 53.14		22½	22½	22½		1x
		23	23	Admiral	.25		Dec .73d	Mar3m.01d	21		22		
	7.0	15	13	Agnew S			May 2.30	Nov 1.16	14		18		
	13.1	9½	6¾	Almco			July .68	Jan .34	9⅛	8¾	9	+ ⅛	50
4.2	19.1	36½	28½	Alta Gas	1.23	1.50	Dec 1.88		36¼	35½	35¾	— ¼	38
		7.50	2.80	" wts					6.60	5.80	5.80	— .80	90
5.9		83	76	" 4¾ pfd	4.75	4.75	Dec 23.95		82	80	81	+ 1	6
5.3	14.0	20¼	18½	Alta N Gas	1.00	1.00	Dec 1.36		19	18¾	19		22
3.9	33.3	29	22⅜	AlcanAlum	1.00	1.00	Dec 1.94	Mar3m .50	25¾	24⅜	24⅜	— ⅜	384
5.0		37¾	29½	" 4¼ pfd	1.70	1.70	Dec 42.42	Mar3m11.13	34⅜	33	33	— 1¼	41
5.8		18½	16	Alcan 1st	1.00	1.00	Dec 172.00	Mar3m51.55	18	18	18	+ ⅞	2
6.0		39	36¼	" 2nd	2.25	2.25	Dec 56.65	Mar3m16.80	37¾	37⅜	37⅜	— ⅜	13
3.2	17.9	11	7½	Algoma C	.32	.32	Dec .56		10¼	9¾	10⅛		70
5.6	14.8	19¾	16	A'goma St	1.00	1.00	Dec 1.22		18⅛	17½	17¾	— ⅜	281
		1.50	.45	A'gonquin			Dec 1.80d		1.05	1.05	1.05	— .10	4
		4.25	2.00	" pfd			Dec 6.75d		3.60	3.60	3.60	— .45	1
				" wts							25		
3.2	19.8			Amerada		3.00	Dec 4.73	Mar3m1.26	87½		88½		
	68.6	4.80	2.20	Am Metro			66Dec .07		4.80	4.00	4.15	— .65	168
6.1	11.3	7.00	4.40	Ang C Plp	.72	.36	Dec .52		5¼	5¼	5¼	— ½	9
7.9		16½	12¾	" pfd	1.12½	1.12½	Dec 7.71		14½	14	14½	+ ¼	7
7.3		34	30	Ang T 4½	2.25	2.25	Dec 11.63		32	32	32	+ 1	1
6.9		40	36	" 2.65	2.65	2.65	Dec 11.63		38¼	38	38¼		1
7.2		42½	39	" 2.90	2.90	2.90	Dec 11.63		41	41	41	+ 1	1
7.7		50	42	" 3.15	3.15	3.15			47	46½	46½	— ½	1
3.7	22.7	11½	8⅞	Ang-Scan	.40	.40	68Apr .476		11½	11¼	11¼	+ 2⅜	50
7.9		16¾	16	" pfd	1.37½	1.37½	Apr 6.35		17¾				
1.5	23.1	47¼	27	Anthes A	.65†	.68	Dec 2.00	June .84	46¼	43½	44	— 2½	28
3.2	23.2	46¾	36½	" B	.55†	.58	Dec 2.00		44¼		45½		
6.3		92⅜	87	" B pfd	5.50	5.50	Dec 69.18		84⅜		100		
7.3		88⅜	83	" C pfd	5.25	5.25	Dec 69.18		84	83½	83½		1x
3.5	22.5	16	10¼	Argus C	.56	.56	Nov .69	May .36	16⅞	15¼	16⅞	+ 1⅜	23
4.6		13	7	" C pfd	.56	.56	Nov .69	May .36	12⅜	11¾	12	— ¼	164
6.8		38	34⅜	" 2.50	2.50	2.50	Nov 23.04		36¼	36¾	36¾		1
6.9		38½	36¼	" 2.60	2.60	2.60	Nov 23.04		38	38	38	+ ½	1
7.0		40	35¾	" B	2.70	2.70	Nov 24.24		40	40	40	+ 1¼	1
4.1	16.4	25⅜	17½	Asbestos	1.00	1.00	Dec 1.50		24	22¼	22¾	— 1⅞	142
4.3		16	12	Ashdown A	.60	.60	Dec 77.57d		14	14	14		3
		18⅞	7⅞	" B			Dec 1.75d		14	12⅝	12⅝	— 1⅛	25
	7.1	26	26	Ash Temp	1.17½		Dec 2.78		16⅞				
6.5		95x	91x	" A	6.00	6.00	Dec 122.85		92				
6.2		10x	9x	" B	.65	.65	Dec 13.65		9	12			
	19.5	14¼	6¼	Atco Ind			Sept .68	Mar .16	13⅞	13	13½	+ ¼	168
6.5	6.8	12¼	6⅝	Atl Sugar	.50	.50	Dec 1.14		7¾	7¾	7⅝	— ⅛	186
		116	112	" Units					115	113	114¾	+ 2¾	3
7.1		19	15⅛	" A	1.20	1.20	Dec 221.67		16½	16⅛	16¼	— ¾	5
7.0		78¼	70	" pfd	5.00	5.00	Dec 21.67		70	70	70		10
2.3	24.6	15¾	8¾	Auto Elec	27½	.30	Dec .60		14⅞	14	14¼	— ½	23
2.4	13.5	53½	41½	Avco	1.05	1.20	Nov 3.70	Feb3m .63	49	49	49	— 4½	30
		95x	95x	" pfd		3.20							

B

	9.6	19	13	BACM Ind			68Feb 1.61						
		1.05	.46	Bahama			Sept .01						
4.0	20.6	14¼	10⅛	Bank Mtl	.52	.56	Oct .68	Apr .41	14⅛	13⅜	13¾	— ⅜	651
3.2	24.3	21	14⅛	Bank NS	.58	.66†	Oct .86	Apr .50	20¼	18½	18¾	— 2¼	187
5.2	15.6	12½	9¾	B Cdn Nat	.53	.63	Oct .77	Apr .40	12¼	11¾	11¾	— ⅛	27
5.1	10.8	11	8⅜	B D'Eparg	.52	.52	Oct .95		10¾	10¼	10¼		3
5.2	17.0	9½	6⅞	Bang Prov	.37	.47	Oct .53	Apr .29	9¼	9	9¼		41
4.3	12.2	140	120	Barber Ell	6.00	6.00	Dec 11.47		140		150		
		48½	48½	Barber Oil		Stk	Dec .64	Mar3m1.76d	47½		48½		
		2.25	1.75	Barcelona									
	12.7	11½	5½	Bartaco			Dec .83		10½	10¼	10¼	— ¼	19
8.4		14½	10¾	Bathurst pf	1.05	1.05	Dec 8.42		12¼		14		
	15.6	5	3.75	Bay Mills			July .22	Jan .19	5	5	5		1x
6.5		10	8¼	" pfd	.60	.60	July 1.72		9	9	9		1x
		8	8	Beatty			Dec .28d		8	8	8		2
4.4	18.7	5.00	4.00	Beauty C	.21	.20	Dec .24						
2.9	17.9	19¾	13⅜	Beav Lum	.40	.50	Dec .99		17½	16¾	16¾	— 1	132
5.7		17½	15⅜	" A	1.00	1.00	Dec 20.79		17¼		17½		
5.6		25½	25	" pfd	1.10	1.40	Dec 105.34		25				
	38.6	14⅜	8⅛	Becker M			Dec .35	Oct .24	14⅜	13¼	14	+ ½	126
4.8	19.2	9	7¼	Beldinn	.52½	.40	Dec .43		8				
8.2		9¾	8½	" pfd	.73	.70	Dec 1.88				10		
		1.30	.70	" wts					1.20	1.20	1.20		7
4.2	13.0	13	11	Belg Stand	.50	.55	Dec 1.10		13				
6.7		15	15	" pfd	1.00	1.00	Dec 4.48		15				
		1.65	1.50	Bell Knit			Dec .67d		1.75	1.65	1.75	— 1⅝	3
5.4	14.5	45⅞	41	Bell Tel	2.60	2.60	Dec 3.16	Mar3m .73	45½	45⅛	45⅛	— 1⅞	461
5.7	8.9	8½	7	Bellmer	.40	.40	Oct .79		8½		8½		
10.0		19⅜	10	" pfd	1.00	1.00	Oct .19		10		17¼		
		17	14⅝	Bell's Bros					15⅝	14⅜	14⅝	— 1⅛	101
6.7	11.5	3.00	2.50	Blue Bird	.16	.16	68Feb .23		2.65	2.60	2.60	— .05	55
0.6	31.5	17¼	9	Bow Valley	.09	.10	May .52	Feb6m .44	17	15¼	16¾		195
7.6		15⅝	12½	" pfd	1.10	1.10	May 12.43		15	13½	15		1x
		12½	6	" wts					12½	10½	11½		240
6.9		49⅛	40	BowMk pfd	2.75	2.75	Dec 15.31		39½		40¾		
2.9	13.1	6⅞	5⅜	Bowater	.10	.19	Dec .43		6¼		6¾		
3.1	6.1	12¼	8	Bowes	3⅝	.40	Dec 1.42		13	13	13		1x
1.1	23.4	43½	17½	Brewmaster		.40	Nov 1.60		41	37¾	37½	+ ⅛	109
		20½	7.49	" wts					23⅜	20	20	— 1½	91
5.4	6.2	20½	13	Brnsh Col P	1.00	1.00	Dec 2.95		19⅜	17⅞	18	— ⅜	162
4.4		12.5	9.0	" pfd	6.00	6.00			12				
	13.2	4.00	1.95	Bridge Tx			Dec .22		4.00	3.80	3.80	— .2[illegible]	15
9.2		38	28½	" pfd	2.90	2.90	Dec 10.21		32¼	32	32	+ ¼	2
2.4	11.2	82½	68½	Bright	2.00	2.00	68Mar 7.34		82	82	82	— ½	1
5.5	14.1	65	53	BA Bank	2.90	2.90†	Dec 3.76		62	62	62		1
2.6	21.0	44¼	32¼	BA Oil	1.10	1.10	Dec 2.01	Mar3m .50	42¾	41¾	42¼	— ¼	157
5.3	13.8	19¾	12⅞	BC Forest	1.00	1.00	Dec 1.38	Mar3m .37	18½	18	18	— 2⅛	174
6.8		49¼	40	" pfd	3.00	3.00	Dec 26.15		48	48	48	— ⅛	1
4.8		19½	17	BC Pack A	.75	.75	Dec .14d		15½	15½	15½		1x
6.2		18	14	" B	1.00	1.00	Dec .14d		16	16	16		1x
6.3	10.7	44½	35	BC Sugar	1.85†	2.70	Sept 3.98	Mar 1.92	42½	41	41	— 1¾	7
5.7		18¾	17	" pfd	1.00	1.00	Sept 17.41		17½	17½	17½	— ¼	1
4.5	12.9	60	52½	BC Tel	2.50	2.60	Dec 4.49	Mar3m .90	59	57	57	— 1	11
6.5		73½	64	" 4½	4.50	4.50			66½	66½	66½		1
6.7		72	62	" 4¼ pf	4.38	4.38			66	66	66	1	
6.6		75	66¾	" 4¼ pf	4.75	4.75			73	73	73	+ 1	1
6.6		79	67	" 4¾ 56	4.75	4.75			72	72	72	+ ½	1
6.0		21¼	18	" 4.84 pf	1.21	1.21			20	20	20		5
6.4		84	76	" 5.15 pf	5.15	5.15			80	76½	76½		1x
6.8		95	82	" 5¼ pf	5.75	5.75			84	84	84		1
6.5		98½	88½	" 6 pfd	6.00	6.00			90	90	90		1x
6.3		27½	26½	" 6.80 pf		1.70			27	26½	26⅞	— ⅛	7
		38	35	B Cont Oil							50		
	166.7	5.50	3.05	Brinco			Dec .03		4¼	4.75	4.80	— .20	415
5.5		19¼	19	Brooke B	1.04	1.04	June 21.89		18½	18¾	18¾		1x
6.9	7.0	20	15½	Bruck A	1.20	1.20	gOct 2.49	Apr 1.00	17	17	17		1x
	5.8	12½	8	" B			gOct 1.89	Apr .70	10¼	10¼	10¼	— ¾	1
10.0	14.3	5.50	4.50	Bulloch A	.50	.50	Dec .35		5	5	5		2
4.4	12.9	3.75	3.75	" B	.40	.20	Dec .35		3.50		5.00		
5.8	8.8	12¼	9⅞	Buntin Reid	.60	.68	Dec 1.32		11¾	11¾	11¾		2
	18.5	22¼	14½	Burns			Dec 1.16		21¾	21	21¼	— ¼	23
7.1	7.9	7¼	6¼	Burr Dry A	.45	.45	gDec .81	June .38	6⅜	6¼	6¼	— ⅛	7

C

3.5	18.0	12⅜	6½	CAE	.32½	.32½†	68Mar .52		9¾	9¼	9¾		292
	5.2	11	6¾	CDRH Ltd			68Apr 1.91		10⅛	9¾	10⅛	+ ⅛	94
3.3	15.3	24½	18½	Calg Pow	.70	.80	Dec 1.59		24¼	22½	22½	— 1⅝	114
5.7		90	83	" 5 pfd	5.00	5.00	Dec 36.00				86		
5.1		107	98	" 5.40 pf	5.40	5.40	Dec 36.00		106½	104½	106½	+ 1	2
		1.20	.50	Cal Dale			June .32d	Dec .26	.70	.70	.70		10
				CANADA									
3.6	9.6	16	9¾	Can Bread	.45	.52	July 1.46	Dec24w .90	16	14	15¾	+ 1⅜	118
6.5		43x	36x	" pfd	2.75	2.75	July 20.51						
3.9	16.0	32½	24⅞	Can Cem	2.00	1.20	68Apr 1.94		30	28¼	29½	— 1½	39
6.4		22½	18	" pfd	1.30	1.30	68Apr 6.11		20½	20¼	20¼	— 1¼	3
4.8	8.9	27	20	C Cr Stone	1.20	1.20	Dec 2.85		25¼	25¼	25¼		1
5.6	10.8	26½	20¼	C&D Sugar	1.40	1.40	Sept 2.22	Mar 1.03	26¼	25⅞	26	+ ⅛	71

Moyennes de la semaine

	Indus.	Serv. pub	MONTREAL Banques	Papier	Mixte	Volume	TORONTO Indus.	Or	Métaux	Huiles	Mixte	Volume
Lundi	170.32	197.51	106.68	215.44	2,840,000	170.62	138.90	154.73	89.06	162.83	1,044,200	
Mardi	169.92	197.71	106.39	215.22	3,238,000	170.18	138.66	154.83	89.29	162.49	1,076,800	
Mercredi	170.29	198.67	106.53	216.92	3,065,000	170.91	140.04	154.15	89.35	163.22	1,094,300	
Jeudi	171.20	195.14	106.84	213.41	3,468,000	172.05	141.04	155.39	89.09	164.34	1,201,800	
Vendredi	171.29	198.70	106.46	210.78	3,554,000	172.00	141.30	156.88	89.21	164.52	866,700	
Samedi	+1.14	+3.35	+0.22	—3.33	.....	+1.44	+2.85	+2.78	+0.27	+1.89	.....	
1966 Haut	171.29	260.79	108.13	226.02	.....	172.05	141.30	159.52	91.96	164.52	.....	
1966 Bas	144.62	179.29	95.09	165.99	.....	148.69	119.16	113.50	66.18	139.69	.....	

	NEW YORK Comp.	Indus	Transp.	Utils.	Finance	DOW JONES Indus	Rails	Utils.	Comp.	LONDON Volume (F. Tms.)
Lundi	57.56	60.44	53.06	44.96	70.66	923.72	264.28	134.43	333.16	13,390,000	488.4
Mardi	57.26	60.13	52.62	44.71	70.55	921.20	261.66	134.17	331.45	13,380,000	487.9
Mercredi	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	486.4
Jeudi	57.09	59.93	51.81	44.68	71.21	917.95	259.41	133.95	329.79	17,420,000	490.9
Vendredi	56.54	59.26	51.36	44.64	70.29	913.92	257.80	133.28	328.10	14,620,000	492.5
Samedi	—1.11	—1.28	—2.10	—0.36	—0.34	—8.54	—8.02	—1.43	—5.60	.....	+7.20
1966 Haut	57.69	60.91	54.71	46.12	71.21	923.72	269.61	135.95	334.42	.....	492.5
1966 Bas	48.70	50.47	42.61	40.96	51.95	825.13	214.58	119.79	290.09	.....	385.0

INDUSTRIELS (suite)

Rendement %	Rapport Prix/Bene.	1968 haut	1968 bas	Titres	Dividendes payés 1967	Dividendes payés 1968	6 mois ou dernières interim.	6 mois ou dernières année fisc.	SEMAINE EN COURS haut	bas	fermeture	variations	ventes 100s
8.0		15	13	" pfd	1.20	1.20	Oct 2.89		14	13¾	13¾	— ¼	5
3.3	16.5	33½	28¼	C Gen El	1.00	1.00	Dec 1.82		29½		31		
3.9		34	29	" pfd	1.25	1.25	Dec 22.90		31	30	30	— 2	3
4.3	20.7	56	44¼	C Gen Inv	2.40†	2.40	Dec 2.70		56	55	55¼	— ¼	8
6.7	10.5	9½	6	C G Sec A	.67½	.60	Dec .86		9	9	9		2
3.9	18.0	16⅛	15	" B	.67½	.60	Dec .86		15		16⅛		
		24¾	9¼	C Goldale			Dec .39d		21¼	20¾	21	— 3	41
1.8	15.5	21½	9½	C Hydrocb	.27½	.35	Dec 1.20	Mar3m .71	20	19	19	— ½	36
6.5		17	15	" pfd	1.10	1.10	Dec 18.80		17½	17½	17½	+ ½	1
3.2	22.4	17⅞	12	C Imp B Cm	.52	.55	Oct .42	Apr .42	17	16⅜	16⅜	— ⅛	462
	15.5	24⅛	10	C Ind G&O			Dec 1.10		17¼	15⅜	15¾	— 1½	34
3.7		19	10	" A pfd	.55	.55	Dec 1.10		14	12¾	13	— 2	12
3.7	19.3	16½	11⅛	C Indus	.57½†	.50	Dec 1.10		13⅞	13	13¼	— ¼	126
5.4		69	68	" pfd	3.75	3.75	Dec 15		68				
4.4	18.4	36	27	C I Inv T	1.50†	1.50†	Dec 1.05		35	35	35	+ 1	5
7.1		70	69¾	" pfd	5.00	5.00	Dec 2....				82		
5.4	7.6	30⅜	23¼	C Int Pow	1.55	1.60	67Dec 2.54	Mar3m1.07	29½	29	29	— ½	10
6.9		17	14½	" pfd	1.04	1.04	Dec 21.20		15¼		15½		
1.2	58.8	10⅜	3.15	C Interurbn	.11	.12	Dec .17		10	7⅞	8¼	— 1¾	211
1.2		9⅛	5	C Marconi	.10	.10			8⅜	7¼	7¾	— ½	189
3.8		26¾	19⅞	C P Inv pfd		.95	Dec 7.98	Mar3m2.30	25¾	25¼	25¾	+ ½	754
4.8	12.5	62⅜	48⅜	CP Rlwy	2.90	3.00	Dec 4.97	Mar3m1.06	62⅛	58¼	58⅜	— 3⅜	178
6.1		10¼	9	3.00 pfd	.60	.60			9⅞	9½	9½	— ¼	82
6.6		8¾	7	" pfd	4⅝	4⅝			7¾	7¾	7¾	— ⅛	6
3.3	16.7	19½	13¼	C Petrofina	.60	.60	Dec 1.08	Mar3m .30	18¾	18¼	18¼		98
6.1	11.1	14½	11	C Refract	.80	.80	Dc10 m1.18	Apr .57	13	13	13	— ⅛	2
2.4	16.3	17¼	14	Cdn Salt	.27	.40	June 1.04	Dec .63	17	17	17		1x
		3.60	2.60	C Sec Mgt			Dec .09d		3.20	3.00	3.00	— .05	33
0.5	38.8	62	54	C Tire	.23	.28	Dec 1.47		57½	56	56	— 1	24
	35.0	53⅞	5.36	" A	.23	.28	Dec 1.47		51¾	48½	49	— 2½	73
4.5	13.8	40	31	C Util	1.70	1.70	Dec 2.76	Mar3m1.12	38½	37½	38½	+ ½	4
6.2		69	67x	" 4¼	4.25	4.25	Dec 27.78				68¾		
6.7		82	79	" 5	5.00	5.00	Dec 27.78		71		73		
6.6		95½	90	" 6	4.02	6.00			87½		91		
		12	7	Vickers	.45		Dec 12.01d	May .34	10¾	10¾	10¾		6
3.6	10.3	95	52¼	Wstp A	2.80	3.00	Dec 8.03		75		87		
5.9	12.8	16½	14¼	WN Gas	.90	.95	Dec 1.25		16	15⅞	16		3
6.7		13	11¼	"	.86	.86	Dec 5.61		12	12	12		1x
6.7		18	15½	" 5½	1.10	1.10	Dec 5.61		16¾	16¾	16¾		1x
3.8	18.9	17	12½	C Westing	.50	.50	Dec .70		13½	12⅞	13½	+ ¼	97
5.1	11.4	20	13	Canron	1.00	1.00	Dec 1.72	June .75	19¾	19¼	19¼	— ⅜	82
5.0		86	85½	" pfd	4.25	4.25	Dec 183.10		85½		88½		
	385.0	3.95	1.30	Cap Bldg			Dec .01		3.95	3.55	3.80	— .05	1443
5.6	7.8	2.05	.80	Carib Cm	.11	.11	Dec .25		1.90		2.00		
1.2	13.3	9¼	7½	Carrier J D	.10	.10	Oct .60		8½	7⅞	8½	+ ½	44
9.3	7.3	3.75	3.50	Casavant	.32½†	.32½	Aug .48		3.55		3.60		
4.0	10.1	10	5½	Cassidy's	.30	.37½†	68Jan .93	Apr3m .04	9¼	9¼	9¼		17
4.2	19.0	9½	7½	Cent Fund	.40	.40	Mar .52	Sept .05	9½	9	9	+ ⅛	2
8.4	11.7	14½	10

Les dividendes de la semaine

Abitibi Paper Co. Ltd.: Priv. $50 sur 7 1/2%, un dividende de 67.80 cents payable le 1er septembre 1968 aux actionnaires inscrits le 1er août.

Continental Can Co. Inc.: un dividende trimestriel de 50 cents payable le 14 septembre aux actionnaires inscrits le 22 août 1968.

Noranda Mines Ltd.: un dividende trimestriel de 50 cents par action payable le 16 septembre aux actionnaires inscrits le 15 août 1968.

Steinberg's 5 1/4%: un dividende de $1.32 payable le 15 août aux actionnaires inscrits le 25 juillet 1968.

Dupuis Frères Ltée "A": un dividende de 14 cents payable le 15 août 1968 aux actionnaires inscrits le 31 juillet.

Lamontagne Ltée "A": le versement de quatre dividendes réguliers de 3 cents par action payables les 26 juillet, 25 octobre 1968 et les 31 janvier et 25 avril 1969.

Reitman's Canada Ltd.: un dividende payable en actions de la compagnie sera versé le 1er août 1968 aux actionnaires inscrits le 15 juillet.

Liberian Ore Ltd.: un dividende de 25 cents par action payable en fonds américains à la date du 20 août 1968 aux actionnaires inscrits le 1er août.

Peoples Credit Jewellers Ltd.: un dividende de 10 cents par actions sera versé le 15 août 1968 aux détenteurs d'actions ordinaires et aux détenteurs d'actions classe "A" inscrits le 31 juillet.

Ocean Cement & Supplies Ltd.: un dividende de 20 cents par action payable le 1er octobre aux actionnaires inscrits le 6 septembre 1968.

Canadian Westinghouse Ltd.: un dividende trimestriel de 12 1/2 cents payable le 16 septembre aux actionnaires inscrits le 1er septembre 1968.

Kelsey-Hayes Canada Ltd.: un dividende trimestriel de 12 1/2 cents payable le 1er septembre aux actionnaires inscrits le 15 août 1968.

Westeel-Rosco Ltd.: un dividende trimestriel de 15 cents payable le 1er septembre aux détenteurs d'actions ordinaires inscrits le 29 août 1968.

Falconbridge Nickel Ltd.: un dividende trimestriel de 75 cents payable le 30 août aux actionnaires inscrits le 2 août 1968.

Southam Press: un dividende trimestriel de 30 cents payable 27 septembre aux actionnaires inscrits au 13 septembre 1968.

Reichhold Chemicals Canada: un dividende trimestriel de 15 cents payable le 20 août aux actionnaires inscrits le 6 août 1968.

Loblaw Compagies Ltd.: un dividende de 9 1/2 cents payable le 1er septembre aux détenteurs d'actions de classe "A" et "B" inscrits le 6 août 1968.

Canadian Utilities Ltd.: un dividende trimestriel de 42 1/2 cents payable le 29 août 1968 aux actionnaires inscrits le 15 août.

Power Corp. of Canada Ltd.: un dividende semestriel de 11 cents.

Power Corp. of Canada Ltd.: Actions Priv. 5%, un dividende de 60 cents. Tous deux payable le 15 août aux actionnaires inscrits le 1er août 1968.

Musphy Oil Co. Ltd.: un dividende de 36 cents payable le 1er novembre aux détenteurs d'action privilégiées de classe "A" inscrits le 18 octobre 1968.

Banque de Montréal: un dividende trimestriel de 14 cents par action payable le 3 septembre aux actionnaires inscrits le 31 juillet 1968.

FONDS MUTUELS

Cours de fermeture du 29 JUILLET 1968 fournis par Grenier, Ruel & Cie Inc.

La valeur au comptant ou valeur de rachat représente la valeur totale des actifs par action.

Le prix d'achat ou prix de l'offre représente la valeur au comptant plus les frais d'acquisition.

Les frais d'acquisition indiqués ci-dessous représentent les frais maximum. Ils varient selon l'échelle établie par chaque fonds et décroissent proportionnellement au montant acheté allant d'environ 8 1/2% à 1%.

Sauf de très rares exceptions, il n'y a pas de frais de liquidation.

	Valeur au comptant	Prix d'achat
Adanac	2.59	2.83
All-Canadian Compound	7.85	8.58
All-Canadian Dividend	9.50	10.38
All-Canadian Venture	9.49	10.37
American Growth Fund	7.14	7.80
Andrea Equity	3.84	4.20
Canada Growth Fund	7.58	8.33
Canada Security	4.62	5.08
Canadian Gas & Energy	12.86	14.09
Canadian Investment Fund	4.09	4.49
Canadian Security Growth	-	-
Can. Trusteed Income Fund	4.56	4.98
Canafund	57.30	60.16
Champion of Canada	7.48	8.13
Collective Mutual	-	-
Commonwealth International	11.60	12.71
Com. Intern. Leverage	14.28	16.15
Corporate Investors	5.92	6.47
Diversified Income "A"	-	-
Diversified Income "B"	-	-
Dominion Compound	-	-
Dominion Equity Fund	6.50	6.77
European Growth Fund	8.54	9.35
Executive Fund Canada	7.63	8.01
Executive Fund International	8.52	8.95
Fonds Collectif "A"	6.90	7.50
Fonds Collectif "B"	4.79	4.94
Fonds Collectif "C"	9.23	10.03
Fonds Spec	10.81	11.88
Fonds Desjardins "A"	5.03	5.07
Fonds Desjardins "B"	4.34	4.38
G.I.S. Compound	9.77	10.68
G.I.S. Income	4.27	4.67
Growth Equity	7.71	8.43
Guardian Growth	-	-
Investors Growth	11.44	12.44
Investors International	5.47	5.95
Investors Mutual	8.33	9.06
Keystone of Canada	8.32	9.14
Le Fonds P.E.P	4.11	4.27
Molson M. Fund	4.72	4.96
Mutual Accumulating	5.44	5.95
Mutual Bond Income Fund	4.77	4.99
Mutual Bond Fund	8.14	8.51
Mutual Income Fund	5.91	6.46
Mutual Growth Fund	6.74	7.35
Natural Resources	7.51	8.21
Prêt et Revenu	7.38	8.06
Radisson R. 1	4.11	-
Regent Fund	10.35	11.31
Roy Fund	5.39	5.56
Taurus	7.14	7.85
United Accumulative	12.03	13.15
York Fund	4.97	5.42
FONDS AMERICAINS		
Affiliated Fund Inc. Com.	9.03	9.76
Boston Fund	9.15	10.00
Bullock Fund Ltd.	16.48	18.06
Competitive	10.12	11.06
Dividend Shares	14.78	16.73
Dreyfus Fund	30.39	33.03
Fidelity Trend	7.37	8.04
Keystone K2	23.36	25.48
Keystone S1	6.83	7.46
Keystone S4	16.27	17.78
Lexington Research	10.67	11.67
Manhattan Fund	13.38	14.62
Putnam Fund (Growth)	-	-
Television Electronics	-	-
Wellington Fund	-	-

RENDEMENT — SEMAINE EN COURS

gains taux	Rapport Prix Bene.	1968 haut	1968 bas	Titres	Dividendes payés ind. 1967	Dividendes payés ind. 1968	6 mois ou dernière année fisc.	6 mois ou dernières interim.	haut	bas	fermeture	variations	ventes 100s
! 1	6.1	5	4¼	Dalfens	..	.05	July .74	.....	5	....	10	.....	2
6.6	...	96¼	87½	Debhold pfd	6.25	6.25	Dec 3.90	.....	94	94	94	.....	1x
		400	300	De Havill			Dec 120.55	.....	400	....	500	.....	..
2.0	12.1	5.50	2.65	Delta Elec	.10	.10	Apr .41	Oct .11	4.80	....	4.95	.....	149
..	...	7	5	Deltec Pan	..	..	.....	.....	5⅞	....	6½	.....	..
..	...			" pfd	..	..	.....	.....	5⅛	....	....	.....	..
..	14.0	35½	19¾	Deltona	..	..	Dec 1.52	Mar3m .52	34	34	34	+12	1
1.3	19.3	15⅛	9⅛	Denault	.18	.20	48May .29	.....	15⅜	15¼	15¼	.....	229
				" wts									
2.2	17.1	47½	38½	Dist Seag	1.00	1.00	July 2.69	Apr9m 1.94	46¾	45⅞	46	.....	132
..	25.1	64¼	45½	Dome Pete	..	..	Dec 2.51	.....	63	58	58⅜	— 4⅛	71
				DOMINION									
2.2	34.6	20	16	D Ang Inv	.30	.35	Apr .47	.....	20	20	20	+ 4	2
6.2	...	82x	82x	" pfd	5.00	5.00	Apr 29.41	.....			81	.....	
5.5	7.5	17¼	11½	D Bridge	1.00	.80	Oct 1.94	Apr .39	14½	13⅜	13⅜	— ⅞	38
1.9	...	81	75	DCGen Ins	1.25	1.50	Dec 9.52	.....	78½	....	80	.....	..
		17½	10⅜	D Coal pfd	..		Mar 5.19	Sept 2.01	11	11	11	.....	2
6.3	13.6	11	7¼	D Corset	.60	.60	Dec .70	.....	9	9	9	— ½	2
4.9	6.9	17	16¼	D Dairies	1.20†	.80	Dec 2.34	.....	16½	....	....	.....	..
6.0		29⅜	29⅜	" pfd	1.75	1.75	Dec 38.05	.....	29⅜	....	30	.....	..
4.0	22.2	4.50x	4.50x	Dom Fab	.16	.16	Dec .18	.....	4.00	....	....	.....	..
7.1	8.4	4.50	4.00	" A pfd	.32	.32	bDec .54	.....	4.00	....	5.00	.....	1x
3.3	12.0	19⅝	14¾	D Foundry	.60	.60	Dec 1.52	Mar3m .45	18⅜	17	17⅛	— 1⅛	200
5.6		87	83¼	" pfd	4.75	4.75	Dec 98.26	.....	84⅜	84¾	84⅞	+ ⅜	1
	36.1	12¼	7¾	D Glass	.50		Sept .33	Dec3m .06d	12⅜	11½	12⅜	+ ⅜	47
4.8		15¼	10½	" pfd	.70	.70	Sept 3.38	.....	15½	15	15¾	+ ¾	7
	5.5	2 15	2.00	Dom Lime	..	..	Dec .47	.....	2.25	2.15	1.15	— .10	5
		1.00	.50	" wts				.....	1.00	.68	.68	— .17	2
3.5	12.5	7⅛	5	D Magnes	.25	.25	Dec .57	.....	6¾	6¾	6¾	.....	1x
	170.8	13⅞	7⅜	Domco	.55		Dec .06	.....	10½	10⅜	10⅜	+ ⅛	6
2.7	32.1	18⅞	14½	D Scottish	.40	.40	Dec .46	Mar3m .10	14½	....	15	.....	..
6.6	...	38	36	" pfd	2.50	2.50	Dec 7.92	.....	37	....	39	.....	..
		10½	7	D Steel & C	..	..	Dec 3.19d	.....	9½	9½	9½	— ⅛	5
3.3	14.7	20⅛	14½	D Stores	.72	.72	6⁹Mar 1.30	.....	19⅜	18⅝	18⅝	— ¼	176
5.1	18.5	11½	8	Domtar	1.00	.60	Dec .60	Mar3m .06	11⅛	10	10	— 1⅛	279
6.2		16	13½	" pfd	1.00	1.00	Dec 30.33	.....	15¾	15¾	15¾	.....	1x
3.8	12.1	18½	10½	D Text	1.00	.60	68Mar 1.30	.....	15¾	14½	15	— ¾	141
7.0		104	100	" pfd	7.00	7.00	68Mar 224.00	.....				.....	
	13.6	18⅛	15½	Donlee	..	..	Dec 1.18	.....	16	15½	15¾	— ¼	40
6.2	8.4	7½	5½	Donohue	.40	.40	Dec .77	Mar3m .13	6¾	....	7	.....	..
8.0		20	17	" pfd		1.56¼	Dec 6.02	.....	19½	19½	19½	.....	4
4.7	12.0	19½	17	Dover Ind	.80	.80	Dec 1.43	.....	15¾	....	18	.....	..
7.5		8¼	7¾	" pfd	.60	.60	Dec 2.59	.....	8	7¾	8	.....	3
8.0	21.0			Drum W	.60	.60	66Dec .35	.....			7	.....	
3.0	25.8	34¾	21¾	Dupont	1.00	1.00	Dec 1.30	Mar3m .29	33½	29¾	31	— 2½	92
5.7		70	65½	" pfd	3.75	3.75	Dec 224.19	.....	65½	....	....	.....	..
8.0	10.3	7¼	5½	Dupuis A	.55	.55	Jan .67	.....	7	6½	6½	— ¼	7
2.6		21¾	17¼	Dustbane	..	.52	.....	.....	21¾	20	21½	+ 1¼	140
..	19.0	37	19	Dylex	..	..	July 1.79	Janém .95	33½	29	32½	— 1½	27

E - F

3.5	22.5	10¾x	10¾x	Eagle S	..	.35	Dec .46	.....				.....	
5.3	8.2	17	17	East Bk	1.00	1.00	gDec 2.32	.....	18¼	....	20	.....	..
				" pfd	5.50	5.50	gDec 5.50	.....				.....	
3.6	26.4	14	11¼	Econ Inv	.44	.50	Dec .52	Mar .14	14	13¾	13¾	.....	10
5.7		40	36¼	" A	2.50	2.50	Dec 8.08	.....	36½	....	38½	.....	..
	12.9	30½	16	Eddy M	2.00		Dec 1.94	.....	24	24	14	— 1	1
3.0	21.4			Electra Inv	.04½	.04½	Mar .07	.....				.....	
1.7	22.2	13¼	9⅛	Electrohome	.30	.20	Dec .53	.....	13	12	13	+ 1¼	14
8.1		86	71	" pfd	5.75	5.75	Dec 18.80	.....	71	....	80	.....	..
3.3	14.8	31	26	Electrolux	.80	1.00	Dec 2.06	.....				.....	
2.4	16.7	23	15	Emco	.48¾	.55	Dec 1.35	Mar3m .08	22½	22½	22½	.....	6
0.4	23.0	17½	9	Emp Life	.06	.06	Dec .70	.....	16½	16	16½	+ ¼	19
3.0		5.75	2.50	En&Heat A	.50	.12	Dec 1.12d	.....	4.00	....	4.25	.....	..
		2.25	1.50	" B				.....	1.60	....	3.00	.....	..
8.7	4.0	6½	6	Erie A	.60	.60	66June 1.68	Dec 1.15	6	....	7	.....	..
3.3		3.00	3.00	" B	.10	.10	June .86	.....	3.00	....	....	.....	..
	9.8	7.00	4.30	Exquisite	Stk	Stk	Feb .66	Aug .21	6½	6⅛	6⅛	— ⅜	3
7.4		8⅜	6¼	" pfd	.60	.60	Feb 11.27	.....	8	8	8	.....	1x
		1.50	.60	" A wts				.....	.68	.60	.60	— .10	31
		7½	6⅝	Fairtnks-M			Dec 1.64d	.....	7¼	....	8¾	.....	..
2.9	19.8	109¾	92½	Falconb'ge	3.50†	3.00	Dec 5.25	.....	103¼	100	100½	— 2½	113
2.3	28.2	60	41	Fam Play	1.22½	1.30	Dec 2.04	Mar3m .55	58½	56	58½	+ ⅜	85
3.6	17.1	40½	39	FyFarmer	1.60	1.60	July 2.57	.....	40	....	42	.....	..
		3.00	1.20	Fd Farms			Mar .01	Oct17m .13d	2.50	2.40	2.40	— .10	2
		.27	.11	" wts				.....	14	....	20	.....	..
5.4	8.3	7⅞	5¾	Fed Grain	.30	.40	July .89	Jan .18	7¼	6¼	7	— ⅜	147
		7.50	3.30	Fibre Prod	..	..	June .91d	Dec .18d	4.00	4.00	4.00	.....	1
		7.50	5.50	" pfd			June1.33d		6¾	....	....	.....	..
2.4	29.3	17½	11	Fin Collect	.32	.40	June .59	Dec .35	17	16⅜	16½	— ½	10
1.0	25.0	10½	6	Fiscal In	.10	.10	Apr .39	.....	10	10	10	+ ¼	1
6.7		.18	.11	" pfd	.01	.01	Apr .03	.....	.15	....	.18	.....	..
2.7	7.3	17	15	Fitti gs	.40	.40	Dec 2.05	.....	13	....	17	.....	..
	0.4	3.30	1.45	Fleet Mfg			June .33	Dec .11	3.30	3.30	3.30	+ .20	963
	32.7	21	14	Fleetwood	.65		Dec .52	.....	17½	17½	17½	+ ½	16
4.3	72.1	63	58	Ford US	2.40	2.40	Dec .77	Mar3m 2.03	54	....	67	.....	..
2.0	13.2	260	143	Ford Can	5.00	5.00	Dec 19.04	.....	260	246	249	— 2	6
2.4	10.5	39½	18	FPE Pionr	.56	.56	June 2.20	Mar9m1.27	23	23	23	.....	6
3.0		117	74	" pfd	2.75	2.75	June 32.70	.....	89	....	95	.....	..
	53.9	23½	13⅜	Fraser C	1.10		Dec .32	Mar .07	17	16½	16½	— ¾	54
1.8	14.1	13	7⅛	Frelman	.20†	.20	63Jan .80	.....	11¼	10½	10½	— ¾	57
	13.5	8¾	2.50	Frontier			63Mar .61	.....				.....	
5.3		33	22	" A	1.62½	1.62½	63Mar 9.16	.....	30	30	30	— ⅜	1
4.7	9.2	16⅜	12⅜	Fruehauf	.75	.75	Dec 1.74	Mar3m .30	16¼	15	15	— 1	8
		4.60	2.90	Fulcrum				.....	4.25	4.00	4.25	+ .05	15
		9¼	6½	" pfd	.25			.....	9¼	9¼	9¼	+ ½	1
6.5	4.0	2.75	1.50	Furlong	.20	.10	66Dec .39	.....	1.55	1.50	1.55	.....	4
12.0		5.00	3.50	" pfd	.48	.48	66Dec 3.04	.....	3 25	....	3.50	.....	..
		.30	.30	" wts				.....	.18	....	....	.....	..

G

		10	9⅜	Gait M Iron					10	9⅜	9⅜		20
4.2	18.2	6¾	5⅛	Gen Baker	.25	.25	68Apr .33		6¾	5⅞	6¾	+ ¾	63
	30.2	26¼	16	Gen Dev			Dec .85	Mar3m .26	23	23	23	— 3	2
	42.7	15½	12	Gen Distr			68Jan .31		13¼	12⅛	12⅜	— ⅜	139
1.8	10.4	61⅞	49½	Gen Dyn	1.00	1.00	Dec 5.46	Mar3m 1.19	53	....	55	.....	..
4.3	15.8	91¼	79	GenMotors	3.80	3.80†	Dec 5.66	Mar3m 1.59	88⅜	84½	85	.....	3x
1.5	10.6	22¼	18⅛	Gen Pr A	.31	.31	Dec 1.99	.....	22¼	21	22¼	+ 1¼	12
1.4	10.8	25	18¼	" B	.31	.31	Dec 1.99	.....	20½	20½	20½	.....	1x
		9¾	7¾	GS Wares			Dec .52d	.....	9¾	9¾	9¾	+ ¾	8
7.4		80	68	" pfd	5.00	5.00	Dec 5.85d	.....	68	....	72	.....	..
	28.5	2.90	2.00	G'engair			Dec .10	.....	2.90	2.60	2.60	— .25	181
	10.6	5.25	4 25	Gilchrist	.25		June .47	.....	4.45	....	5	.....	..
3.8	10.8	11	6¼	Globe A	.35	.40	63Mar .97	.....	9¾	9½	9½	— 1	20
3.2	12.5	196	165	Goodyear	6.00	6.00†	Dec 15.07	.....	186	185	185	— 1	2
5.5		40	35	" pfd	2.00	2.00	Dec 32.79	.....	37¾	....	39	.....	..
7.3	4.6	7⅞	5¼	G McKay	.50	.50	b53Jan 1.48	.....	6½	6¼	6¼	— ⅜	4
5.0	6.8	11¼	7	" B	.50	.50	b53Jan 1.48	.....	9⅞	....	10¼	.....	..
7.7	17.4	18	15x	Grafton-Fr	1.20	1.20	Jan .90	.....				.....	
				GREAT									
3.0	29.4	15	11¾	Gt B Can In	.45†	.45†	Dec .51	June .18	14	....	....	.....	..
7.1		38	31	" pfd	2.50	2.50	Dec 6.32	.....	38	38	38	+ 3	1
5.2	16.5	19½	14¼	Gt L Pap	1.03	1.00	Dec 1.17	Mar3m .15	19	17¾	18	— 1¼	142
6.2	11.1	20¼	16	Gt L Pow	1.20	1.20	Dec 1.75	.....	19	18¾	18¾	— ⅜	33
	5.5	4.00	2.00	Gt N Cap			Dec .64	.....	3.00	3.00	3.00	— .50	1
6.5		23	19	GNGasA pf	1.50	1.50	Dec 22.35	.....	22½	....	24½	.....	..
1.8		65⅛	45⅜	GtWes Life	.97	1.20	.....	.....	66	62	63	— 3½	46
		46	46	Gt W Sadd			68Jan .10d	.....				.....	
	14.4	28	21	Gt W Gas			Dec 1.91	.....	27	....	....	.....	..
5.2	8.6	10	7¼	Greb Ind	.48	.48	Oct 1.08	May .46	9½	9⅜	9½	+ ¼	15
3.6	17.1	14¼	10¾	Greyhound	.43½	.50	Dec .82	Mar3m .09	14¼	13⅞	13¾	— ⅛	74
0.4	27.0	7.25	3.65	Grissol	.02½	0⁹½	Apr .25	Feb40w .23	7	6½	7	+ ¼	53
4.6	8.3	25	25	Guar Co NA	.60	1.10	Dec 2.89	.....	25½	....	....	.....	..
4.8	12.5	10¼	8¼	Guar Trust	.43¾	.48	Dec 80	.....	10¼	9	9¾	— ¼	27

H

		14¾	14½	Hahn pfd	.90		63Jan 17.75d		13½	....	17½	.....	
4.7		27½	17	Ham Cott	1.20	.80	Mar 9.12		17½	....	35½	.....	
5.7				" pfd	5.00	5.00	Mar 226.67		80	....	95	.....	
4.4	6.9	4.75	3.75	Hand Chem		.20	Sept .65		4 75	....	5	.....	
7.5	4.6	8⅞	7½	" A	.60	.60	Sept 1.73		8	8	8		16
	10.6	9	7¾	HandyAndy			Dec .80		9	9	9	+ ¾	1
		.05	.05	" wts					.05	....	.80		
		.74	.35	Hardee F				Jan32w .03	.70	.55	.60	— .07	153
		31	25	" pfd			May 6.81		27	....	33		
3.0	17.8	17	10	Harding C	.48	.48	Oct .90	Apr .51	16	16	16		2
3.5	15.3	14¼	8	" A	.48	.48	Oct .90	Apr .51	13⅞	13¾	13⅜	— ⅜	32
	29.4	26	12¾	Harvey Fds			68Mar .80		26	24⅜	26	+ 1¼	110
		3.30	2.10	HarveyW A	.40		Dec .29d		3.25	3.25	3.25		1x
		.80	.40	" B			Dec .32d		.70	.70	.70	— .09	2
		4.80	2.80	Hawker Sid			Dec .92d		4.45	4.00	4.00	+ .45	244
		70	45	" pfd	5.75		Dec 47.70d		62½	62½	62½	+ 2½	1
4.0	22.0	14	9⅞	Hayes-Dana	.44	.44	July .50	Apr9m .36	11	10⅝	10¾	— ¼	10
5.4		112	112	Hendsh pf	6.00	6.00	Dec 11.50		112	....	....	.....	
3.4	11.3	52½	52	Hinde & D	1.80	1.80	Dec 4.65		52	....	....	.....	
2.1	24.0	26½	18⅛	Home O A	.50	.50†	Dec 1.01	Mar3m .29	24¼	23	23½	— ¾	227
1.9	25.7	28¼	18¾	" B	.50	.50	Dec 1.01	Mar3m .29	24¾	23¾	23¾	— 2	38
	8.7	3.65	2.70	Horne Pitt			Apr .41	Jan40w .31	3.60	3.25	3.60	+ .15	182
7.2		32	25½	H Smith pf	2.00	2.00	Dec 6.80	.....	28	28	28	+ ⅜	2

RENDEMENT — SEMAINE EN COURS

gains taux	Rapport Prix Bene.	1968 haut	1968 bas	Titres	Dividendes payés ind. 1967	Dividendes payés ind. 1968	6 mois ou dernière année fisc.	6 mois ou dernières interim.	haut	bas	fermeture	variations	ventes 100s
8.3	9.4	12	10½	Hubbard	..	.85	Nov 1.12	.....	10½	10½	10½	.....	1
8.7	10.5	12½	12	" pfd	..	1.00	Nov 1.12	.....	10	....	11½	.....	..
2.1	25.5	27¼	19¾	Hud Bay C	.58½	.55	68Jan 1.04	.....	26⅞	25¼	25¼	— 1½	9
1.2	35.1	46	31½	Hud O &G	.50	.50	Dec 1.19	Mar3m .28	41½	39	39½	— 2¼	69
4.1		63½	51¼	" pfd		2.50	Dec 36.90	.....	59½	56½	57	— 2¾	36
6.7	3.9	20	11½	Hughes O A	.80	.80	Dec 3.09	.....				.....	
4.4	7.7	12¾	12	" B	.40	.40	Dec 1.14	.....	12¾	12¾	12¾	+ ¾	1
6.4		24½	24½	" pfd	1.60	1.60	Dec 15.48	.....				.....	
4.5	15.5	12	9½	Hur & Erle	.40	.52	Dec .74	Mar3m .19	11½	11⅛	11⅜	— ⅛	141
1.1	26.5	29⅜	17	Husky A	.30	.30	Dec 1.01	Mar3m .18	27⅜	25½	26	— ¾	658
6.4	...	49	46	" 6% A	3.00	3.00	Dec 15.07	.....				.....	
6.5	...	48¼	46	" 6% B	3.00	3.00	Dec 15.07	.....	47	47	47	+ ⅜	1
	...	18¾	8¾	" wts	..	..	.....	.....	46½	46½	46½	— ½	2
									17	16½	16½	— ¼	77

I - K

0.9	29.3	16½	4.00	Imbrex	.09	.12	Dec .47	Mar3m .10	14¼	13⅜	14¼	+ ½	120
3.2		157	123	Imp Life	4.20	4.80			157	148	147	+ 8	1
3.0	23.6	72⅞	58	Imp Oil	2.10	2.10†	Dec 2 98	Mar3m .75	70	68⅝	69⅝	— ⅜	300
4.9	12.7	16¾	12⅝	Imp Tob	.80	.80	Dec 1.28	.....	16½	16	16⅜	+ ⅛	292
5.7		5⅛	5⅛	" pfd	.29	.29	Dec 10.35	.....	5¼	....	5⅛	.....	..
	19.2	10	7¾	Inc Dis vt	..	..	Dec .43	.....	7¾	7¾	7¾	.....	1x
		1.45	1.45	" wts				.....	1.45	1.45	1.45	.....	1x
5.4	11.0	24¼	17	Ind Acc	1.22½	1.30	Dec 2.18	Mar3m .53	24	23	23½	— ⅜	241
6.3		72	67½	" 4.50	4.50	4.50	Dec 12.15	.....	70	....	....	.....	..
6.5		22¾	21⅛	" 5¾	1.43¼	1.43¼	Dec 12.15	.....	22½	22¼	22¼	.....	2
4.0	14.6	8½	5½	Ind Adh	.31	.31	Oct .53	Apr .24	7½	7½	7½	— ¼	6
3.7	15.9	18	11½	Ind Min	.60	.60†	Dec 1.03	Mar3m .02	16½	15¾	15¾

SOGEBRY acquiert 75% des actions de CORPEX

M. Jacques Brillant, président du conseil d'administration de Sogebry Limitée, a annoncé l'acquisition par la société Sogebry de toutes les actions que M. Aubert Brillant détenait dans la Corporation d'Expansion Financière (CORPEX).

Cette acquisition porte la participation de Sogebry dans CORPEX a plus de 75% des actions ordinaires et spéciales émises.

Au cours de l'assemblée générale annuelle de CORPEX, le conseil d'administration ci-dessous a été élu:

Président du conseil, M. Jacques Brillant; président, M. Neil Gough; vice-président, M. Fridolin Simard; secrétaire, M. Guillaume Geoffrion, C.R.; administrateurs, MM. Carol Brillant, Leslie N. Buzzell et Donald J. McGregor.

M. Jacques Brillant est président du conseil, et M. Neil Gough est président de Sogebry Limitée. Celle-ci est une société privée d'investissements qui détient des intérêts importants et variés dans des entreprises industrielles.

Dow-Jones fait une chute de 13.60

L'indice industriel Dow-Jones a connu lundi dernier (22 juillet) la plus forte baisse qui l'ait affecté en plus d'un an. Il faut en effet remonter au conflit israëlo-arabe soit à la date du 5 juin 1967 pour retrouver une diminution plus forte que celle de 13.60 qui a été enregistrée au cours de la journée de lundi de la semaine dernière. Au moment de la guerre au Moyen-Orient, la chute avait été de 15.54. La chute de l'indice Dow-Jones avait été continue lors de la semaine du 15 au 19 juillet; alors que le lundi 15, le Dow-Jones était à 932.72, à la fin de la semaine il était tombé à 913.92. C'est de là qu'il est tombé de 13.60 à 900.32. Certains spécialistes sont d'avis que si cette chute devait se poursuivre, la stabilisation devrait se faire vers 890.00. On attribue cette chute des cours à la circonspection excessive dont font preuve les spéculateurs américains face aux présents problèmes de la politique américaine. Il ne fait cependant pas de doute que les éléments présents de la conjoncture économique aux Etats-Unis (baisse des commandes, grève imminente dans les aciéries, baisse des profits des grandes compagnies, etc.) et l'imposition par le Sénat de la surtaxe de 10% ont joué un rôle important dans cette baisse de l'indice industriel Dow-Jones.

Accroissement des profits de RoyNat Ltée

Les résultats obtenus par Roynat au cours de l'exercice annuel terminé le 30 avril dernier indiquent une hausse intéressante du revenu brut d'exploitation qui s'est élevé de $7,352,790 en 1967 au chiffre de $8,496,527 pour cette année. Cette hausse a permis un accroissement des profits nets de la compagnie qui se chiffrent en 1968 à $680,645 contre $512,008 pour 1967. L'actif de Roynat est passé de $93,186,307 en 1967 à $101,-091,986 cette année. La compagnie a payé cette année encore un montant de $50,000 en dividendes aux détenteurs d'actions privilégiées.

Au cours de l'année, le nombre d'entreprises qui ont fait affaire avec la compagnie est passé de 701 à 793 tandis que le montant moyen emprunté à terme par ces clients a légèrement diminué, baissant de $143,000 à $138,000. Au total Roynat a investi $109,647,000 dans ces 793 entreprises soit $8,-450,000 de plus que les $101,197 investis en 1967. Près de 45% de ce montant a été placé dans des industries de fabrication, 14.5% dans le domaine du commerce de gros et de détail tandis que le transport (12.6%), les services (12.7%) et l'industrie de la construction (7.2%) attiraient une part sensible des investissements. Roynat a ouvert ou ouvrira bientôt un bureau à Québec et un autre à London en Ontario. L'exercice écoulé a également vu se constituer TanYor Ltée, filiale en propriété exclusive de Roynat qui rendra accessible aux propriétaires de résidences privées du Canada de profiter avec des prêteurs attitrés de programmes de prêts hypothécaires conjoints. Roynat envisage pour le prochain exercice le paiement d'un premier dividende sur ses actions ordinaires.

Résultats

Anthes Imperial

La firme torontoise Anthes Imperial Ltd. a enregistré pour l'exercice semestriel terminé le 30 juin 1968 une hausse de 13.7% de ses ventes alors que celles-ci sont passées du chiffre de $45,900,000 qu'elles étaient en 1967 à $52,-200,000 pour les six premiers mois de cette année. Cette hausse n'a toutefois pas empêché la valeur du profit net de décliner de 4.3% au-dessous du résultat de l'an dernier. Le taux plus élevé d'imposition qui frappe la compagnie depuis le 1er janvier 1968 a fait passer le profit net de $2,077,000 (soit 88 cents par action ordinaire) au chiffre de cette année de $1,990,-000 ou 84 cents par action.

Les opérations de la compagnie au Canada se sont révélées satisfaisantes malgré une diminution de la marge de profit due à un abaissement des prix de ventes.

Uniroyal

Le second exercice financier trimestriel de Uniroyal a rapporté un profit net de $17,805,000 ou $1.33 par action ce qui représente une hausse importante sur le profit net de $1,551,000 ou deux cents par action qui avait été enregistré pour cette même période en 1967. Il convient de rappeler qu'à cette époque la compagnie faisait face à une grève qui avait interrompu ses opérations pendant une dizaine de semaines.

MARION, ROBIC & ROBIC

ci-devant

MARION, MARION

fondée en 1892

- Brevets d'invention
- Marques de commerce
- Droits d'auteur en tous pays

2100, rue Drummond
MONTREAL 25
Tél.: 288-2152-53-54

Rapport gains taux	1968 Prix Bene.	haut	bas	Titres	Dividendes payés 1967	ind. 1968	6 mois ou dernière année fisc.	RENDEMENT 6 mois ou dernières interim.	-- SEMAINE EN COURS -- haut	bas	fermeture	variations	ventes 100s
4.0	10.8	7¼	4.55	Mill Brick	.25¼	.26	Dec .60	.....	7¼	6¼	7¼	+ ¾	57
4.4	19.1	10⅜	7½	Mindustrial	.30	.40	Dec .47	.....	9	8½	8½	— ½	7
		4.50	2.80	Miron pfd			68 Deficit	.....	4.45	4.45	4.45	+ .45	10
9.5	7.0	10¾	10	Mitch R A	1.00	1.00	gDec 1.50	.....	10½	10½	10½	.....	1
				" B			gDec .49	.....			4.80	.....	..
4.1	12.8	54½x	.47x	Mobil Oil	1.85	2.00	Dec 3.80	.....	54		55	.....	..
2.7	18.0	27¾	15½	Molson A	.70	.72	68Mar 1.50	.....	27	25⅞	26½	— ⅜	66
2.5	18.4	28½	16½	" B	.70	.72	68Mar 1.50	.....	28	26	26¼	— ⅜	30
2.1	15.4	13	⅛	M Foods	.25	.25	June .77	Dec .323					
4.0	11.3	75½	75½	M Invest	2.50	3.00	Dec 6.66	.....	85				
..	....	2.65	.85	Montex			Dec 1.10d	.....	2.55	2.20	2.20	— .40	228
..	....	7¾	3.00	" pfd	.44	..	Dec 7.35d	.....	7½	6⅞	7	— ¼	8
		1.20	.38	" wts				.....	1.10	.82	.87	— .23	157
4.6	9.4	14½	10¾	MLW-Wrth	.60	.60	Dec 1.39	Mar3m .21	13	13	13	.....	5
5.0	5.9	....	....	Mtl Ref	.60	1.00	Dec 3.38	.....	20			.....	..
4.8	15.0	14	10⅛	Mtl Trust	.68	.65	Dec .90	.....	13½	13	13	— ½	23
1.5	29.1	32¼	25¼	Moore Cp	.35½	.45	Dec 1.04	Mar3m .28	30⅜	29¾	30	— ¼	208
5.0	10.7	21½	15⅝	Morse A	.97½	1.00	Dec 1.87	.....	20½	20½	20½	+ ½	8
4.4	11.6	21	16	" B	.87½	.90	Dec 1.77	.....	20¾	20¼	20¾	+ ¼	2
5.5		52	44⅞	" pfd	2.75	2.75	Dec 33.90	.....	50½	50	50	.....	1
5.7		51¼	45	" B pfd	1.72½	2.75	Dec 31.05	.....	46	46	46	— 2	1
5.3	12.9	8¼	6¼	Mt R Rice	.55	.40	68Feb .58	May3m .22	7½	7	7½	.....	4
7.7		20	18¾	" pfd	1.45	1.45	68Feb 5.12	.....	19	19	19	+ ¼	2
	23.0	10⅝	6½	Murphy			Dec .37	Mar3m .15	8⅛	8½	8⅛	+ ⅛	9
5.4		32	24	" pfd	1.43¾	1.43¾	Dec 7.81	.....	26½	26½	26½	.....	2
5.8	7.1	10	5⅛	Mussens	.45	.50	Mar 1.22	.....	8⅛	8	8	— ⅛	9
							N - O						
7.4	8.2	7.00	4.20	NabobsDrill	.35	.35	Apr .57	.....	7.00	4.80	6.75	+2.05	60
	36.2	36	20	Na-Churs			Sept .65	Mar .80d	23	20	22¼	— 1¼	110
	10.0	2.20	1.50	Nat Aut V			Dec .21	.....	1.90	1.90	1.90	— .20	1
	8.4	9	5⅛	Nat Cont	Stk	..	Dec .92	.....	7¾	7	7	— ¾	36
		4.95	2.00	" wts				.....	2.00		4.25	.....	..
1.9	10.2	11¼	8	Nat Drug		.20	Dec 1.04	.....	10¼	10	10	— ⅜	8
4.8		12¾	9¼	" pfd	.60	.60	Dec .60	.....	12½	12½	12½	.....	2
2.4	4.9	31	25	Nat Groc	.60	.60	68Apr 5.09	.....	38		45	.....	..
6.6		25¾	22⅛	" pfd	1.50	1.50	68Apr 13.93	.....	25		26	.....	..
	14.5	7½	4.10	Nat Hees		..	June .49	Dec .25	7	6⅞	7	— ⅛	16
		13½	6¾	" pfd		..	June 1.33	Dec .84	11½		12	.....	..
4.8	13.8			Nat Lead	3.25	3.25	Aug .06	Sept9m3.31	68½		69½	.....	8
2.0	100.0	7.00	4.50	Nat'l Sea	.25	.12	Aug .06	Nov3m .03	6¾	6	6¼	+ ¼	30
3.4	18.9	21½	15	Nat Trust	.65f	.70	Oct 1.10	.....	21½	20½	21	+ ¼	20
5.9	13.5	14⅝	12½	NB Tel	.80	.80	Dec 1.01	.....	13⅝	13¼	13⅝	.....	2
5.8	9.8	9⅝	7½	Nfld Light	.45	.50	Dec .88	.....	9⅛	8¾	9	+ ⅜	50
0.2	56.9	45⅜	11¾	Neon Prod	.40	.10	68Apr .72	.....	41¼	37½	40½	— ½	119
7.5		26	21¾	Nlag Steel	1.95	1.95	Aug 3.85	.....	25		28	.....	..
6.8	6.9	17	13¾	Nlag W C	1.00	1.00	Mar 2.13	Sept .49	15	15	15	+ ⅜	1
7.0	6.7	15¾	13	" B	1.00	1.00	Mar 2.13	Sept .49	14¾	14½	14½	— ⅛	11
3.9	13.4	52¼	44½	Nrenda	1.85f	2.00	Dec 3.82	Mar3m1.00	51	48⅞	50⅜	— ⅝	234
7.1	14.5	43¾	39	NA Rockw	1.81¼	2.00	Sept 2.75	Dec3m .70	38		40	.....	..
3.7	17.9	15⅜	10¼	Nor C Gas	.39	.50	Dec .84	Mar3m .61	15	14⅛	14⅜	— ⅜	382
4.1		26	21	" pfd	1.06	1.06	Dec 9.04	.....	25¾	25⅜	25¾	— ¼	2
6.6		45	37¼	" 1st pfd	2.60	2.60	Dec 9.04	.....	40¼	40⅛	40¼	+ ⅛	1
4.9		32	26⅜	" 2nd pfd	.26½	1.50	Dec 9.04	.....	31	30¼	31	+ ¼	41
7.3		38½	36½	" 2.70 pfd		2.70		.....	38¾	38¾	38¾	.....	1x
		7.25	3.95	" wts				.....	6.80	6.40	6.60	— .30	130
8.0	7.6	6	5	Ncr Tar	.40	.40	Dec .66	.....	5¼	5¼	5¼	.....	1x
9.4		21¾	18	" pfd	1.70	1.70	Dec 9.76	.....	18	18	18	.....	1x
6.2		69	65	NW Util p	4.00	4.00	Dec 31.07				65	.....	..
4.8	14.0	9½	7½	NS Light	.43	.40	Dec .59	Mar3m .19	8	8	8	— ¼	48
		15x	15x	Oak Wood			Dec .37d	.....	12			.....	..
0.7	54.7	57⅛	49⅛	Occid P	.23¼	.40	Dec 1.01	Mar3m .34				.....	..
5.1	7.7	22⅜	17⅜	Ocean Cem	.95	1.00	Dec 2.54	.....	19⅜	18¾	19¾	.....	8
3.2	20.2	24½	14⅛	Ogilvie	.75	.75	Aug 1.15	Feb .47	24¼	24¼	24¼	+ 1	7
6.1		29⅛	26	" pfd	1.75	1.75	Aug 45.41	.....	29		29⅛	.....	..
3.2	9.2	7	4.35	Okanagan	.20	.20	Dec .68	.....	6¼	5¾	5⅞	— ⅜	68
3.8	11.00	36	23	Ont Steel	1.30f	1.30f	66Dec 3.10	Mar 1.78	34½	34	34	— ¼	7
0.4	59.7	41	5	Ont Stores	.14½	.16	Dec .26		37½	33	35¾	— 2⅜	61
0.4	47.1	42⅜	27¼	Oshawa	.13	.16	68Jan .87	Apr3m .13	41	38¼	45¾	— ¼	317
2.0	10.0	21	11	Overland	.32½	.40	Oct 2.00	May28W1.55	19	19	19	— 1	11
3.0		20¾	11	" pfd	.60	.60	Oct 3.19		19	18¼	18½	.....	1x
							P - S						
5.0	21.1	4.00	2.45	PAC Inv	.21	.20	Nov .19	May .10	4.00		4.50	.....	..
	40.8	23¼	15⅞	Pac Pete	.15		Dec .53	Mar .19	21¾	19⅞	20½	— 1⅛	194
6.7	5.4	16	14½	P Ser Sts	1.00	1.00	Aug 2.80		14½	14½	14½	— ½	2
	31.7	33	13⅜	Peel Elder			Dec 1.04		32	32	32	— ½	80
	22.8	22¾	11½	Pembina			Nov .85	May .42	19½	18¼	18¾	— ⅝	120
5.5		47	45	" pfd	2.50	2.50	Nov 60 31					.....	..
9.2	14.4	31	28	Pembr El	2.00f	2.75	Dec 2.39				31	.....	..
6.0		100	100	Penmns pf	6.00	6.00	68Mar 5.22d				102	.....	..
2.4	12.0	25	11	People Cr	.40	.40	68Jan 1.27		25	18	22	+ 5½	6
3.1	9.3	20	9¾	" A	.40	.40	68Jan 1.37		21	13	19½	+ 6½	23
6.0		99¼	99	" pfd	6.00	6.00	68 Jan 107.61		99			.....	..
3.5	9.0	9	6¾	Phillips C	.24	.28	Dec .89	Mar3m .16	8½	7¼	8½	+ ½	21
5.4	9.2	15	13	Photo Eng	.80	.80	Dec 1.61		14	14	14	— ⅜	2
4.5	22.2	19	14	Pnw Corp	.44	.44	D c .44		10	9⅜	9⅜	— ⅜	220
7.0		35¼	30¼	" 4¼ pf	2 37½	2 37½	Dec 7.76		35¼	35¼	35¼	+ 1¼	12
5.7		11⅜	9	" 5		.60			11⅜	10¼	11¼	+ ¾	2809
3.2		15	6¼	" 2nd pfd	.44	.44	Dec .44		15	13⅞	13⅞	+ ¼	7
1.6	48.3	4.55	1.50	Prem Iron	.07	.07	Dec .09		4.30	4.30	4.30	— .05	24
3.6	10.4	225	190	Prem Tr	8.00	8.00	Dec 21.58		200	200	200	.....	1x
4.6	10.6	12⅛	8¼	Price Co	.75	.75	Dec 1.10		11¾	10½	10⅞	— ¾	322
7.1		60	55	" pfd	4.00	4.00	Dec 203.07		55		58	.....	..
	99.0	12⅞	9⅛	Q N Gas			June .12		12⅛	11¾	12	+ ⅛	105
7.7		74	66¼	" 5.40 pf	5.40	5.40	June 7.94		74	72	74	.....	1x
7.9	....	75	68	" 5½ pf	5.50	5.50	June 7.84		75	75	75	.....	1x
		5.00	2.50	" 63 wts					4.85	4.70	4.80	+ .10	32
		4.10	2.55	" 66 wts					4.10	3.60	3.95	+ .20	21
5.0	11.7	16	13½	Que Tel	.70	.70	Dec 1.21	Mar3m .24	14⅛	14	14		11
5.0		20	16¼	" 50 p'd	1.00	1.00	Dec 4 92		20				
5.0		20	17⅛	" 51 p'd	1.00	1.00	Dec 4 92		20				
7.7		16	15	" 55 pfd	1.00	1.00	Dec 4 82						
6.2		18	18	" 56 pfd	1.00	1.00	Dec 4 82		14		18		
7.8		13	13½	" 4¾ pfd	.95	.95	Dec 4 82		13	12¼	13	+ ¾	2
		4.50	3.25	Quinte			Dec 6.15d		3.25		6½		
		3.00	3.00	" A			Dec .58d		2.40		4.50		
6.6	14.0			RR M Bear	1.22f	1.20	June 1.30		18		18½		
		37	13	Radio Eng					37	35	35½	— ½	112
1.8	43.2	9¾	5¾	Rank Org	.16¼	.16¾	June .22		9⅝	8¾	8¾	— ¾	113
	4.3	4.25	3.75	Reliance Grip			Dec .98		4.00	3.65	3.65	— .60	6
7.1		8½	7½	" A	.60	.60	Dec .98		7½		9¼		
3.2	16.7	13½	11¾	Read Dig		.40	Dec .75		12⅞	12½	12⅝	+ ⅛	67
		5¾	4⅜	Reed		7½%	12%				6¼		
2.2	9.3	22⅞	26	Reichhold	.60	.60	Dec 2.97		27½	27½	27½	— ¼	2
7.1		46	44	Reid pfd	3 12½	3 12½	Dec 16.39		45		45½		
4.2	10.0	14½	10½	Reitman	.50	.50	68Jan 1.20		10	10	10	— ½	2
5.0	8.3	11¼	8	" A	.50	.50	68Jan 1.20		10				
6.9	12.3			Renold Ch	1.10	1.10	Dec 1.30						
2.4	11.3	15½	6½	Revelstoke	.40	.40	Dec 1.35		15	12¼	12¼	— 2¼	44
6.5		18½	16½	" pfd	1.20	1.20	Dec 8.19		18½	18½	18¼		1x
1.3	40.2	36¾	8½	Rev Prop	.25	.48	Dec .89		36¾	34¼	35½	— ¼	693
		34½	7.05	" wts					34½	34½	34½	— 2	1
6.9		72½	70	RyAtlum pf	4.75	4.75	Dec 19.27		70	70	70	— 2½	1
		6.25	2.75	Riverside			Dec .13d	Mar3m .58	6¼	6¼	6¼	+ ¼	1
		2€	12	" A			Dec 1.60d						
		2.30	22	R Nethwell			Sept 1.05d		1.20	.96	1.05	+ .10	121
2.3	46.7	35	24	Robt Mfg	.80	.80	Dec .75		35	35	35		1
7.9		14½	15¾	" pfd	1.20	1.20	Dec 5.01		17½	17½	17½	.....	1x
7.0		18½	15	" 3rd pf	1.28	1.28	Dec 1.75		18¼	18¼	18¼	.....	2
4.3	6.8	7¾	7⅛	Robinson L	.80	.80	Dec 1.41		7½		10	.....	..
9.1		10x	9¾x	" pfd	1.00	1.00	Dec 4.12		10		12	.....	..
2.2	21.0	18½	10½	Rockower	.30	.40	Dec .87		18¾	16⅝	16⅝	— 1⅝	17
5.2	7.7	8½	6¼	Rolland A	.40	.40	Dec 1.01	Mar3m .20	7⅞	7½	7½	— ⅜	13
4.2		10	7¼	" B	.35	.35	Dec .96	Mar3m .19	8½	8½	8½	+ ¼	4
6.1		70	70	" pfd	4.25	4.25	Dec 112.43				70	.....	..
4.0	13.9	16½	12½	Ronalds F	.50	.60	68Jan 1.07		14¾	14¾	14¾	— ⅛	11
7.6	9.6	29⅞	21½	Rothmn			June 2.89	Dec 1.53	28	27½	27½	— ¼	63
3.6	20.9	19½	13½	Royal Bank	.60	.68	Oct .91	Apr .52	19¼	18¾	19⅛	+ ⅛	529
7.5	4.2	8	7½	Ryl Oak A	.60	.60	Dec 1.90		8	8	8		1
3.7	16.0	22	14½	Royal Trust	.63	.75	Dec 1.26		20¼	19⅛	19⅛	— 1	108
6.2		16½	13½	RyTMg pf	1.00	1.00	Dec 2.02		15	15	15	— 1	2
	12.3	24	16½	Royalite			Dec 1.42		17		21½	.....	..
5.9	9.8	14⅜	12	Russel H A	.80	.80	Dec 1.41		14	12⅝	12⅝	— ⅞	4
	30.8	27½	14	St Law Cm			Dec .73		21½	21	21	— 1½	9
		2.90	.75	" wts					2.50	2.25	2.25	— .35	9
3.1	22.1	21⅜	18	St Law Cp	1.00	.60	Dec .89		19⅜		19⅞	.....	..
7.4		80	65¼	" pfd	5.00	5.00	Dec 36.82		70	70	70	+ 2	1
		70	55	St Law Div			Dec .01d		55		65	.....	..
		65	39	St M Gas					64	58	58	+ .05	263
2.9	16.1	14	8¼	Sal Foods	.40	.40	Sept .86	Mar .34	13⅜	12½	13	— ⅝	438
		9½	8	Sangamo			Dec .80d		9			.....	..
		4.75	2.85	Sayveltz			Dec 1.19d	Apr3m .29	4.15	4.00	4.00	— .10	82
1.0	19.4	30	13¾	Scott LaSal	.18½	.20	68Jan 1.03		28	26	26¼	— 2⅜	14
11.9		12½	10	Scott Mis p	1.10	1.10	Mar 2.03		10	10	10	.....	1
1.1	37.2	18	9	Scott ...	.10	.10	Dec .87		17⅞	16¾	16⅝	— 1	97
5.6	9.5	21	17	Scythes Co	1.00	1.00	Nov 1.90		18	18	18		1
	19.7	12⅜	4.80	Seaway Hot			Dec .76		18¾	14⅞	18	+ 3	1420
		2.25	1.40	Secur Cap	.18	..	68Deficit		2.05	1.75	2.00	+ .10	27
							T - Z						
3.3	14.8	33½	24¾	Tamblyn	1.05	1.05f	66Dec 2.15	Nov 1.18	33	30	30	— 1⅞	2
5.4		37½	37	" pfd	2.00	2.00	66Dec 62.79		37½	37½	37½	.....	1x
	5.9	6	3.80	Tancord			Oct .65		3.80	3.80	3.80	— .05	1
9.4		2.75	2.30	" pfd	.24	.24	Oct .89		2.30	2.30	2.30	.....	1x
				Tate & L	13¾	13¾						.....	..
2.2	18.7	34	24	Texaco	.63	.72	Dec 1.74	Mar3m .56	33	30¼	30½	— 1¾	37
5.9		79	62	" pfd	4.00	4.00			67¾	67¾	67¾	— ¼	1
4.2	22.9	11	8¼	Th Cn Inv	.45	.45	Dec .47		10¾	10½	10½	— ¼	5
6.6		41	36½	" pfd	2.50	2.50	Dec 17.16		36			.....	..
2.8	9.2	7½	6¼	Thomp Box	.20	.20	Dec .77		6½		7¾	.....	..
1.3	37.7	45	32	Thms News	.53	.56	Dec 1.14		43½	41½	41½	— 1¾	19
6.8		50½	47½	" pfd		3.37½			49½	48⅞	48⅞	— ⅝	2
		6	5¼	Tip Top Cn					5½			.....	..
1.4	15.4	15½	6⅝	Tonecraft	.20	.20	Dec .91		13½	13	13½	— ½	13
		1.50	1.00	Tooke			66Dec .57d		1.00		1.50	.....	..
		1.50	1.50	" pfd			66Dec .05		1.50		2.00	.....	..
3.0	22.9	18¾	12½	Tor Dom B	.51	.56	Oct .82	Apr .43	18¾	17½	17½	— 1¼	215
4.2	22.0	3.30	2.75	Tor & Lon	.14	.14	68Mar .15		3.30	3.30	3.30	.....	5
	80.0	.95	.26	Towers			Sept .01	Mar .01d	.80	.71	.75	— .05	63
6.2	10.6	9¾	7⅛	Tr Group A	.65	.60	Dec .91	Mar3m .21	9¾	9	9	— ⅝	118
6.7	9.9	9	7¾	" B	.65	.60	Dec .91	Mar3m .21	8½			.....	..
6.7		22⅜	20	" A pfd	1.50	1.50	Dec 12.30		22⅜	22	22½	.....	5
7.8		60	58	" 4½	4.50	4.50	Dec 135.57		60		63½	.....	..
7.8		28	25	" 5	2.00	2.00	Dec 12.30		25	25	25	— ¾	1
		10	10	" A rts	1.00	1.00			9½	11	11		1x
				" B rts	1.00	1.00			11	11	11		1x
		2.40	1.20	" 65 wts					2.25	2.00	2.10	— .15	25
		2.60	1.90	" 66 wts					3.55	3.25	3.25	— .30	29
		4.50	4.50	TransAir			Dec .25d		5¼	5	5	.....	39
4.0	18.9	10½	7½	Tr C Corp	.40	.40	68F .53				18½	.....	..
		1.50	1.05	TrsCFreeze			Mar .04		1.05		2.00	.....	..
2.9	23.6	35½	23¾	Tr C Pipe	1.00	1.00	Dec 1.46	Mar3m .55	34⅞	31¾	32	— 2¼	223
4.1		68	56⅞	" 2.75 pfd		2.75			67	63	63½	— 3	52
6.5		46	40	" pfd	2.80	2.80	Dec 14.86		42½	41	41	— 2	10
		9.95	5.70	" wts					9¼	8¼	8¾	— .30	45
9.0	8.1	18¾	11⅞	Trans Mnt	1.25	1.25	Dec 1.71	Mar3m .33	14	12¾	13	— ⅜	304
4.3	14.0	10	7⅛	Tr Pra P	.40	.40	Dec .67	Mar3m .20	9¼	8½	9	— ⅜	44
		2.85	1.80	Trizec					2.25	2.05	2.25	+ .10	2307
5.6	7.2	2.25	1.50	Tru Wall	.12	.12	May .30	Nov .16	2.05	2.00	2.00	+ .15	5
5.7		22⅜	20	Trust Gen	1.20	1.20	Dec 1.67		20¾		22	.....	..
2.3	38.2	13	9⅝	Unas Inv	.25	.30	66Dec .34	June .21	13	12¾	13	.....	6
	8.0	4.00	2.60	Union Acc			Dec .50	Mar3m .16	4.00	3.90	4.00	.....	15
7.8		43	36	" 1st	3 12½	3 12½	Dec 11.55		36	36	36	.....	5
		3.75	2.60	" 2nd			Dec 11.55		3.95	3.80	3.90	— .10	14
8.0		45	38	" B pfd	3 12½	3 12½

(Suite de la page 1)

VENTES ET PROFITS DES PRINCIPAUX DISTRIBUTEURS EN GROS AU QUEBEC

	Couvrette & Provost		Denault		Lamontagne		M. Loeb		Oshawa Wholesale		Shop & Save (1957)	
	Ventes	Profit net	Ventes	Profit net	Ventes	Profit net	Ventes	Profit net	Ventes	Profit net	Ventes	Profit net
1963	$21,197,000	$104,000	$12,418,000	$120,000	$ 9,372,000	$131,000	$102,573,000	$ 755,000	$ 73,881,000	$ 881,000	$36,357,000	$ 459,000
1964	$24,915,000	$203,000	$14,239,000	$169,000	$13,978,000	$152,000	$140,397,000	$1,094,000	$ 88,749,000	$1,187,000	$41,923,000	$ 643,000
1965	$42,712,000	$256,000	$24,146,000	$211,000	$33,271,000	$230,000	$173,055,000	$1,581,000	$106,868,000	$1,577,000	$49,500,000	$ 716,000
1966	$50,333,000	$316,000	$29,415,000	$151,000	$40,615,000	$326,000	$200,102,000	$1,802,000	$138,289,000	$2,159,000	$55,960,000	$ 759,000
1967	$53,655,000	$406,000	$34,701,000	$320,000	$42,801,254	$377,946	$233,931,000	$2,107,000	$180,313,000	$3,002,000	$63,630,000	$ 867,000
1968	$61,149,000	$482,300	$47,179,144	$505,729	$47,532,322	$402,236	$251,590,489	$2,445,000	$237,440,807	$4,759,000	$70,464,225	$1,026,923

exemple, de Couvrette & Provost.

Cette compagnie montréalaise dont les actions sont inscrites en bourse a connu depuis 1963 un taux de croissance remarquable alors que le chiffre de ses ventes est passé de $21,197,000 à $61, 149,500. En plus de tripler son chiffre de vente, la compagnie a augmenté ses profits et sa marge de profit grâce à une productivité accrue qui a fait passer le profit net de $104,000 à $482,000 en six ans. Couvrette & Provost a inauguré cette année un service d'ordinateurs électroniques déjà en vigueur dans les grandes maisons de distribution. Ce service permet de réduire de façon sensible les frais de facturation et les délais de livraisons. Couvrette & Provost possède parmi ses filiales les Epiceries Presto Ltée, la firme de Primes Régal Inc. ainsi que Couvrette & Provost (Mauricie) Ltée et Provost & Provost (1961) Ltée.

Une autre firme qui a connu cette année un exercice extrêmement profitable fut Denault alors que ses ventes sur une période d'un an se sont accrues de 35% passant de $34,701,110 à $47,179,144. Au cours de l'année 1968 Denault a mis en marche une politique d'acquisitions qui s'est révélée très intéressante en gonflant le chiffre d'affaires et en permettant d'opérer sur une base plus grande ce qui a réduit sensiblement les coûts d'opérations. Comme résultat, le profit net est passé de $319,336 à $505,729 ce qui a permis à Denault de verser un dividende de 24 cents par action. Ces dernières sont maintenant inscrites à la bourse de Toronto alors qu'elles étaient déjà négociées sur le parquet de la bourse de Montréal. Denault est de par son chiffre d'affaires la plus importante entreprise de distribution alimentaire de la rive sud et elle est désormais de la taille de Lamontagne Ltée, firme qui constitue la troisième des grandes compagnies canadiennes-françaises de distribution alimentaire.

Lamontagne a connu cette année une très bonne année, quoique moins spectaculaire que l'exercice financier de 1965 alors que la compagnie avait vu ses ventes grimper de $13,978,000 à $33,271,000 et ses profits de $152,000 à $230, 000. Pour l'exercice terminé en 1968, Lamontagne a enregistré des ventes de $47,532,322 et des profits de $402,236 ce qui se compare très avantageusement aux chiffres de 1963 où les ventes étaient de $9,372,000 et les profits de $131,000. Les actions de Lamontagne Ltée sont inscrites à la bourse de Montréae t la compagnie a toujours payé un dividende de 40 cents aux détenteurs de ses actions de classe "A" depuis 1962. Lamontagne a une affiliation très avantageuse avec les marchés d'aliments Trans-Kébec ainsi qu'avec les magasins Laval et Ideal.

La dernière des firmes québécoises mais aussi la première par le volume de ses ventes est Shop & Save. Les ventes de cette compagnie s'élevaient en 1968 à $70, 464,225 et elle était la seule firme québécoise à enregistrer des bénéfices nets dépassant le million de dollars. C'est cette firme qui s'occupe de ravitailler les marchés IGA de la région de Québec et de Montréal ce qui lui assure de vastes débouchés. Au cours des dernières années cette compagnie a régulièrement progressé à un rythme qui se compare avantageusement à ce- lui de ces concurrents. Cette année, Shop & Save a inauguré un nouvel entrepôt dans la région de Montréal ce qui a de nouveau consolidé sa position sur cet important marché de près de trois millions de consommateurs.

Les deux plus importantes compagnies sont ontariennes. Loeb et Oshawa Wholesale ont acquis une réputation de qualité qui dépasse nos frontières. C'est ainsi par exemple qu'après qu'une chaine israélienne ait connu des difficultés d'administration en 1967, elle fit appel aux services de Oshawa pour réorganiser ses services. Ces deux entreprises opèrent sur une échelle nationale et le chiffre de leur vente est surtout composé de leurs ventes en Ontario. Néanmoins une part intéressante des $489,031,296 (chiffre de leurs ventes globales) provient du Québec. Loeb s'occupe surtout au Québec de la région de l'Outaouais tandis que Oshawa vend aux détaillants de la région montréalaise. Oshawa est le cas type du développement des compagnies de distribution de produits alimentaires. Une administration et un contrôle perfectionnée et dotée de matériel technique récent et adapté aux opérations de la distribution alimentaire ainsi qu'une politique dynamique de mise en marché ont fait de cette compagnie dont le chiffre d'affaires initial était relativement peu élevé un des géants canadiens du secteur alimentaire.

MINES ET PETROLES

	Ventes (00)	1968 Haut	Bas	Fermeture	Variations	1968 Haut	Bas
Acadia	372	15	13½	13½	—½	30	6½
Accra	4847	41	32	34	+2½	41	10
Acme	693	35½	30	31	—4	40	20
Advocate	101	340	310	340	+5	360	225
Aetna	20	44	43	44	+1	49	31
Agassiz	802	65	60	63	+2	125	38
Agena	108	12½	12	12½		14	11
Agnico	18	190	182	188	—2	242	143
Ajax	12	12½	12½	12½	+½	20	10
Akaitcho	75	45	43½	44	+1	75	39
Alsof	10	5½	5½	5½		7½	4½
Amalg BB	5	7½	7½	7½		12	5
Amalg Lard	25	27½	26	27½	+1½	39	23
Ameranium	5	3½	3½	3½	+½	5½	2½
Ang-Am Mi	111	22	20	20	—1	32	20
Ang-Rouyn	83	85	83	84	—3	109	80
Ang United	322	85	75	75	—12	117	63
Anthonian		9½		10		16	8
Area	16	243	235	235	—8	335	201
Argosy	63	67	60	61	—6	75	43
Armore	409	23½	21½	23½	+½	34½	18
Arno		4½		5½		5½	4
Assoc Arcd	460	21	19	19½	—1	30	17
Atlant Mns	31	28	21½	22	—6	33	20
Atlantic Cst	57	52	50	50		86	47
Atlas Yellk	40	6½	6	6½	—½	12	5½
Aunor	8	340	320	325	—15	445	265
B							
Baker	665	43	34	38	+3	43	20
Band-Ore	50	16	14	14	—1	17½	10
Bankeno	1842	152	120	141	—2	180	86
Bankfield	68	9	8½	8½	—1	11½	8
Barex	25	46	43	43		48	34
Barnat	65	48	46	46	+1	64	36
Barvallee	40	9	8	8		11	3
Barymin	14	36	35	35	—3	60	23½
Bateman	186	7	7	7		9	5½
Beattie-Duq		16		17½		23	12½
Beauce	190	8	7	7	—1	12	6
Belcher	104	52	48	48	—4	54	32
Bellechasse		8		9½		9	6½
Belleterre	385	23	20	20		44½	18
Bellhelvern	202	725	695	705	—5	785	675
Big Nama	16	26½	26	26		34	23
Black B	155	9½	8½	9	+½	14	8
Black Hwk	799	70	63	64	—4	72	31½
Bounty	189	23	21	21½	+1	23½	16
Braiorne	43	205	190	205	+10	297	190
Brouian	235	45	43½	44	—1	49	31½
Brce-Prst	1855	15	10	13	—2	20	6
Bruneau	75	14½	13½	13½	—½	18	12½
Brwck	153	510	495	500	—10	540	430
Bunker	375	18	16½	18	+½	22	16
Burnt H	1297	80	70	70	—8	122	51
C-E							
Calm IB	91	94	88	89	—1	128	85
Cam	1525	85	75	80	—6	106	36
Camflo	202	505	470	500	+30	675	365
Cmp Chib	16	715	700	700	—25	10⅝	680
Camp RL	8	$30	28½	29¾	—1¼	44	24½
Can Tung	179	175	165	167	—3	274	153
CANADIAN							
Cdn Dyno	104	275	250	270	+15	280	195
C Jamies	5	104	104	104	—5	130	81
C Keely	160	7	6	7	+1	11	6
C Lenct	1037	29	21½	24	—2½	61	12½
C Magnes	20	25	25	25	+1½	45	18
C Malar	27	13½	13½	13½	—1½	18½	12
C Nisto	433	55	50	50	—2	65	39
Candore	272	15½	14	14		19	13
Can-fer	90	160	145	150		169	90
Cannon	150	32	29	30		48	26½
Caniri	45	16	13½	14		16½	13
Captain	290	18½	16½	17½	+½	21	13
Do rts						1½	½
Carbec	315	41	31	31	—9	127	22
Cartier	125	8	8	8		12	6½
Cassiar	37	$17½	16½	16¾	—1	18	14½
Cent Pat	48	200	185	199		305	162
Chemali	249	590	520	525	—60	620	310
Chesterv	395	22½	21½	22		30	20
Chib-Kay	72	15½	15	15½		21½	12
Chib Copp	25	6	6	6	—½	7½	5
Chiboug	35	55	52	55	+2	87	50
Chimo	68	165	158	160	—5	199	131
Chip-nan	270	9½	8	8	—1½	14	8
Chrishum		140	140	140	+15	155	97
Cochenour	90	93	87	92	—4	165	86
Coin Lake	35	20½	18½	19	—2½	28	17
Comb Met	75	17½	17	17	—1	22	16
Cominga	85	5½	5	5		18	1½
Conagas	157	50	48	50		60	44
Conigo	1723	54	45	52	+4	74	32
Con-Key	692	11	9	9½	—½	18	8½
CONSOLIDATED							
Con-Shaw	1382	37½	31	34	—3	43	19½
C Bailk	165	10½	9½	9½	—1	21½	9½
C Call Fiin	115	12½	11	11	—2½	24	10
C Cdn Far	56	320	305	305	—10	365	280
C Dolsan	16	43	43	43	—2	55	38
C Canor	10	15	15	15	—1	18	13
C Gill Lk	70	7	7	7		9	3
C Go d Ar		21		24		25	17
C Ha tiw	471	58	54	54	—2	77	51
C Manitob	66	47	45	45	—1	110	45
C Maro	40	505	495	495	—5	655	480
C Marcus		17		20		34	14
C Mogad	45	13	13	13	—1	20	10½
C Monpas				14		16	4
C Morris	221	340	310	335	+20	470	250
C Negus	274	54	45	46½	—3½	77	28
C Nw Pac	291	86	75	85	+14	86	35
C Nichols	65	14	13	13	+½	14	10½
C Parsh	751	110	98	110		127	19
C Prop	3343	86	57	84	—3	168	19
C Q Yell		5		5½		5½	3
C Ramb	184	102	91	102	—3	125	70
C Red P	587	22	20	21	+1	31	20
C Virgin	645	124	103	124	+11	140	62
Cnt McKin	50	22	21	21	—1	45	18
Conwest $	75	975	880	890	—80	13	620
Coppercp	127	52	49	49	—2	60	45
Copperfld	57	115	113	115		135	106
Copper-M	445	28	25	25	—3	39	20
Corgemi	85	46	45	45		70	43
Coulee	272	48	45	45½	—3½	70	43
Courvan	75	18	17	18	—½	30	12
Craigm	27	970	940	950	—15	12¼	850
Credo	270	32	31	32		40	24
Crestland	105	28	26	28	+2	31½	24
Crownbrg	40	13	13	13		19½	13
Crowpaf	366	15	13	13	—2	20½	9
Crusade		20		24		26	15
Daering	95	8½	7½	8		14	7½
D'Aragon	424	30	25	28	+2	46	20
Dauphin	550	30	25	27	+1	44	11
Deer Horn	75	24	24	24		31½	19½
D'Eldona	514	70	67	68	—4	114	61
Delhi Pac	15	14½	14	14	—2	18	12½
Denison $	39	76½	73½	73½	—3	84	60
Devil's El	512	40	33	33	—6	45	20
Dickenson	22	430	405	420	—20	540	315
Discovery	74	168	150	157	—3	190	114
Dome $	16	63	59¾	61	—½	89	50½
Dom Ex	844	48½	35	40	—9	54	14
Donalda	379	17	15	15½	—½	21	13½
Dumagami	20	36	36	36	+2	73	32½
Dumont	250	19½	17	18	—1½	27	13
Dunraine	343	50	42	44½	—3½	112	30
Duvan	145	12½	9½	9½	—1½	16	9
Eagle Gold	187	580	525	570	+5	700	218
E Malartic	5	270	260	260	—5	350	170
E Sullivan	59	615	605	605	—10	720	535
E Ventures	30	12	12	12		15	12
Empire Mis		9		12		12	8
Endako $	100	12¼	11¼	11¾	+⅝	12¾	950
F-I							
Fab		7		7½		12	4
Fano	775	9	8	8½		9½	5
Farwest	1495	24	17	21½	+2	24	10½
Fidelity	835	41½	38	40	—2	55	14
First Mar	110	142	130	130	—14	175	130
F Nat Ur	62	100	94	99	—1	144	70
First Oren	155	23½	22	23½	+1	30	20
" rts	1024	1½	½	½	—½	4½	½
Flint	27	14	12	13½	—2½	18	11
Fontana	66	4	4	4	—½	8½	3
F Reliance	572	84	76	77	—6	93	32
Fox Lake	50	6	6	6		9	6
Frobex	76	255	240	250	—10	430	230
Ghislau	10	4½	4½	4½	—½	8	4
Gnt Mascot	81	155	146	146	—9	165	111
Gl Yellk $	13	11	10⅝	11	—⅛	13¾	8½
Glen Lake	118	280	260	280	+10	350	185
Glenn Ex	1423	24	21	23½	+½	26	13½
Goldray	127	297	280	290		300	133
Goldrim	162	58	54	55		74	47
Gortdrum	245	485	450	450	—25	705	310
Gradore	71	20	19½	19½	—½	26	17
Granby $						23⅝	22
Grandroy	540	59	51	52	—6	71	41
Granduc	142	940	875	915	+15	940	575
Granisle $	29	12¾	12¼	12¾		13½	10⅝
Gt W M&S	143	57	46	55	+5	69	35
Green Pnt	91	28½	28	28	—2	59	28
Guardian	231	63	56	62	+4	120	39
Gul-Por	5	15	15	15	—9	27	15
Gulch	867	38½	35	37	—1	42	21
Gulf Lead	170	8	7½	7½		10	7
Gunnar	1244	330	280	300	+10	350	145
Hallnor	23	325	320	325	+10	425	300
Hastings	107	170	165	165	—1	245	160
Head RL	185	17	15	15	—1½	20½	14
Health	256	8	7½	7½	—½	11	7½
High-Bell $	32	14½	14	14½		20½	11½
Hollinger $	60	31½	30½	30½	—1	31¾	26¼
Hudson B $	44	61	60	59½	—¼	61	53¾
Hugh-Pam	65	25	22½	25	+2	28	15
Hydre	80	23	21	22	—1	26	18
INTERNATIONAL							
Int Bibis	432	74	63	68	—4	115	52
Int Norvelie	9	15	15	15		21	10
Intp Dredg	69	5	4	4		9	4
Irish	26	16	15	15	—1	20	12½
Iron Bay	42	390	375	380	—5	420	365
Iso	234	199	188	195	—5	219	155
J-M							
James B	1181	106	91	106	—1	119	63
Jaye						21	14
Jelex	75	30	29	30		43	23
Joliet-Q	211	33	31½	31½	—1	40	31
Jonsmith	415	21	19½	20		34	18
Joutel	35	74	70	70	—4	92	68
Jowsey	90	80	77	77	—3	84	23
Kam-Kot	114	242	220	229	—11	340	220
Kelly-Des		16		19		23½	14
Keltic	35	14	12	12	—2	20	11
Kerr Add $	698	18¾	17	17⅛	—1½	19½	14⅞
Key Anacon	29	65	65	65		88	60
Kidd Cop	1855	72	58	69	+11	87	43
Kilena	40	113	110	112	—8	220	75
Kilembe $	2	960	960	960	—40	11¾	8
Kirkland M	86	16	14	15	+1	21½	10
Kirk Town	2209	71	63	66	+2	76	11
Kontiki	20	7	7	7	—1	9	5½
Kopan						14½	8
Labrador $	10	31¾	31⅜	31⅜	+⅛	33	27½
Lk Dufault	82	925	790	840	+40	11¾	750
Lakehead	877	59	47	59	+10	59	30
Do rts	4414	2½	1	2½	+1½	4	1
Lakeiyn	10	24	24	24	+1	33	20
Lake-Osu	291	22½	20	21		44	20
Lake Shore	1	415	390	410		600	330
La Luz $	31	14	12⅜	13¾	+⅜	17	12⅜
Langis	96	30	27	27	—2½	42	27
Leitch	103	950	925	950		$13⅜	7⅜
Liberian $	1	11	11	11		14	10¼
Lingside	180	6	4½	5	—½	6	4½
Lithium		10		14		15	8
L Lac	5	315	300	300	—20	460	210
Lorado	107	153	140	152	+4	205	91
Louanna	935	18	14	18	+1	22	10½
Louvic	102	15	13	14	—½	25	11½
Macassa	89	164	160	164		228	132
Macassa	68	23	21	21		30	19½
McL Mosh	62	85	82	84	—1	89	42
Mads RL	48	159	155	155	—10	246	140
Malartic	24	120	117	120		160	60
Man-Barv	lx	23	22½	23		40	20
Marchant	10	63	63	63	—2	76	56
Mart-McN	426	33	29	30½	—½	34	20½
Massval	30	8½	6½	8½	+½	10	6
Match Cdn	328	46	39	40	—5	105	35
Match Cns	100	11	11	11	+½	16	9
Mattagami $	57	13¼	12½	12½	—½	15½	12½
Maybrun	320	15	13½	14½	—½	17½	9½
McAdam	1205	128	108	120	—2	128	46
McIntyre $	44	92½	90½	91½	+½	92½	77
McWatters	286	58	52	57		66	42½
Menorah	83	21	18	21	+3	24½	15
Mentor	523	133	132	133	+9	134	57
Merrill	15	184	176	184	—6	280	160
Meta	56	17½	15½	16½	—½	27	15
Mid Chib	10	16	16	16		17	12
Midepsa	97	215	210	210		285	180
Midrim	363	100	90	90	—7	139	81
Min-Ore	13743	45	31	41½	+7½	45	9
Miro	940	19	15	15	—3½	58	15
Mistango	52	16	15	15		29½	14
Mogul	184	450	430	435	—5	525	365
Molybd				200		220	130
Moneta	67	160	152	160	+8	180	80
Mt Pleas	224	14	13	14	+1	16	11
Mt Wright	260	23	19½	20	—1	31	17
Multi-Mrls	174	218	191	195	—20	290	153
Muscoch Ex	96	26	25	26	+1	27	15
N-O							
Native		7		7		11½	6½
Nealon	35	9	9	9	+½	12	7
New Athon	211	23	20	23	+3	26	18½
N Bidlam	126	5½	4½	4½	—½	8	4
N Calum	150	35	32	32½	—1½	38	24
N Form	462	10	9	9	—1	16	3
N Glacier	225	17	14	15	—2	46	14
N Goldv	228	9	8	9		11	5
N Harric	140	14	14	14	—1	19	14
N Hosco	72	160	152	157	—3	220	145
N Imper	256	290	280	285	—9	355	265
N Mt Cost	172	30	26½	30	+1	36	24
N Kelor	130	8	7½	7½		15	7½
N Mylam	105	17	16	17	—1	20	15
N Q Ragl	166	710	610	710	+80	880	590
N Sen-R	1798	42½	37½	39	—3½	65	33
N Taku	10	24	22	22	—1	29	17½
Newcon	214	850	770	800	—40	950	605
Newlund	170	22½	19½	19½		32	19½
Newnorth	170	10	9½	9½	—1½	19	9
Newrich	190	15	12	15	+1	18	9½
Nick Rim	175	14	13½	13½	—½	24	13
Nocana	10	4½	4½	4½		6	4
Nor-Acme	113	13	12	13	—½	21	12
Norbaska	90	41½	39	40	—1	78	37
Norbeau	255	32½	29½	32	+4	45	28
Norgold	201	8½	8	8	—½	14½	7
Norlex	326	19	17½	18½	—½	21½	13
N A Asb	55	10	9	10	+1	13	4
N A Rare	165	28	25	25½	—½	49½	22
N Colds	104	138	132	138	+2	155	100
N Rankin	130	39	36	36	—2	49	31½
N Rock	20	28	28	28	+3	34	24
Northcal	211	19	17½	17½	—½	32½	17½
Nthn. Cdn	148	105	99	103	—2	128	99
Nthn. Expl.	15	21	20½	20½	+½	29	20
Northgate $	158	13⅜	12⅞	13	—⅞	16⅛	975
Nw. Canalask		6		8		12½	5
Nova Beau.	25	45	45	45	—2	65	43
Nudulama	20	15	14½	14½	—½	20	13½
Obaska	100	11	10	10	—½	17½	8
O'Brien	23	39	39	39		48	36
Opemisca	272	25	22	24½	+½	35	20
Opemiska	57	875	840	850	—20	980	840
Orchan	131	360	340	340	—15	390	300
Osisko	230	65	56	58	—6	82	47½
P-R							
PCE Ex	11223	276	196	245	—30	425	187
Pamour	13	300	275	290	+16	335	206
Paramaqu	435	10½	9	10	+1	15½	9
Patino $	628	33	25⅜	28¾	+3¾	33	15⅜
Pato $		15		15¾		22	950
Patricia	481	29	26	27½	—1½	38	23
Paudash	18	4	4	4		7	3½
Pax						15	9½
Peace Riv.	2	475	475	470		630	375
Pennbec	125	7	6½	6½	—½	10	6
Peso	7	340	330	340	—5	385	162
Phoenix	11	340	330	340	+10	410	300
Pickle Cr	101	27	25	26	+3	40	23
Pine Pnt $	25	41	40¼	40½	—½	47½	36¼
Pine Ridge	20	15½	15½	15½		20	14
Pitt	60	5	5	5	—½	6½	4
Placer $	28	26½	26	26⅜	+⅛	32	24
Porc Pay	86	15	14½	15	+½	18	10
Pow Rouyn	10	32	32	32	+½	39	28
Preston $	36	23⅜	20⅞	21¼	—2⅛	24⅛	15⅜
Prime Pot	46	7	6½	6½	—1½	12	5
Probe	459	30	26	26	—3	31	10
Pyramid	191	128	115	120	—2	157	81
QUEBEC							
Q M I	9	290	290	290	—10	315	245
Q Ascot	10	3½	3½	3½		5½	3½
Q Chiboug	248	47	40	45	+2	60	28
Q Cobalt		150		190		225	140
Q Expl	60	15½	14	14		28	14
Q Lithium	32	425	375	375	—35	430	215
Q Manitou	45	24½	24	24½	—1	39½	18
Q Mattaga	76	91	86	86	—4	128	78
Q Sturgeon	26	25	25	25		41	21
Queenston	129	20½	19	20	—1	32	13
Quemont						100⅛	85
Quinto	270	5½	5	5	—½	7½	5
Radiore	186	52	51	52		62	47
Rencherla	339	18	16	17	+1	18	12
Rayrock	124	185	178	180	—9	204	125
Red Crest	35	2½	2½	2½	—1	4½	2½
Reev MacD	15	150	140	150	+5	225	130
Renabie		113		145		152	100
Rio Algom $	74	35	33½	33½	—¾	35⅞	28½
" "C" wts $	5	18¾	16¾	16¾	—1½	20¼	14
Rix-Athab	115	21	21	21		24	19
Roman $	125	25⅛	23⅜	23⅞	—1⅜	28¼	17½
Rouyn Exp	20	10½	10	10½		14	10
Rowan						10½	6½
Rusty Lake	175	7½

TABLE I

Prix et taux d'intérêt canadiens

	Prix à la consommation 1958—100%	Variation (%)	Rendement des obligations Gouvernement du Canada	Rendement des obligations, moins le coefficient d'inflation de l'année (Col. 3 moins Col. 2)	Rendement des obligations, moins le coefficient moyen d'inflation de 2.20%
1959	101.1	1.1	5.26	4.16	3.06
1960	102.3	1.2	5.29	4.09	3.09
1961	103.3	1.0	5.08	4.08	2.88
1962	104.5	1.2	5.15	3.95	2.95
1963	106.3	1.7	5.08	3.38	2.88
1964	108.2	1.8	5.18	3.38	2.98
1965	110.9	2.5	5.23	2.73	3.03
1966	115.0	3.7	5.74	2.04	3.54
1967	119.1	3.6	6.01	2.41	3.81
1968 (Janvier-mai)	122.4	4.3**	6.86	2.56	4.06
Janvier	122.0	4.5	6.71	2.21	4.51
Février	122.1	4.5	6.90	2.40	4.70
Mars	122.5	4.6	7.01	2.41	4.81
Avril	123.2	4.3	6.67	2.37	4.47
Mai	123.3	4.1	7.02	2.92	4.82
MOYENNES					
1959-1963		1.2	5.17	3.97	2.97
1964-1968		3.2	5.80	2.60	3.60
1959-1968		2.2	5.49	3.29	3.29

* Source: Renseignements du Bureau fédéral de la Statistique et de la Banque du Canada.

** Pourcentage s'appliquant aux prix de janvier à mai 1967. Les chiffres mensuels se comparent aux chiffres des mêmes mois l'an dernier.

BG

BRAULT, GUY, CHAPUT INC.

612 ouest, rue St-Jacques, Montréal, Tél.: 845-2161

Membres:

Bourse de Montréal — Bourse Canadienne

Philadelphia — Baltimore — Washington — Stock Exchange

Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières

Administrateurs:

Jacques M. Brault • Claude Guy • Jean E. Chaput

Maurice Jarry • Jean-Luc Lussier • Pierre E. Langlois

Simon P. Senécal • Alan H. Hubbs • Robert Vinet

Les placements, l'inflation . . .

(Suite de la page 6)

les taux d'intérêt. Nous pouvons illustrer cet axiome par un exemple assez simple. En supposant à environ 3.25% le rendement net à long terme de l'obligation choisie à titre d'exemple, compte tenu de l'inflation, le prix de cette obligation s'établirait comme il suit, aux niveaux d'inflation indiqués:

Inflation à	Prix de l'obligation
4% par année	74.75
3% par année	82.80
2% par année	92.15

Etant donné que l'obligation en question cote à environ $79.00, on peut déduire de ce qui précède que dans l'éventualité où les forces inflationnaires diminueraient à 3% ou moins par année, les prix des obligations pourraient monter davantage.

Inutile de dire que les calculs qui précèdent ne sont tout au plus qu'approximatifs, étant donné qu'ils se fondent sur les suppositions exposées ci-dessus, particulièrement en ce qui concerne le taux d'intérêt réel à long terme, pour ne citer que cette raison.

Tendance des prix

A quoi peut-on s'attendre en ce qui concerne le niveau des prix? La Table I, colonne 2, indique que les prix à la consommation semblent diminuer comparativement à l'an dernier, quoique les indices en soient aléatoires. Ce qui est plus significatif, cependant, c'est l'indice du chômage, qui, au cours des 8 mois derniers s'est établi à environ 4 1/2% au Canada. Il semblerait qu'à ce niveau les forces inflationnaires résultant de règlements de conventions collectives soient en perte de vitesse. Récemment les grèves ont eu tendance à durer plus longtemps et les règlements, comme dans le cas de Massey-Ferguson, commencent à refléter une détermination plus accentuée de la part des employeurs — tant du secteur privé que du secteur public — de freiner l'escalade des coûts.

De plus, l'augmentation des taxes et la diminution des dépenses du gouvernement fédéral aux Etats-Unis peuvent fort bien ralentir l'économie américaine, de sorte qu'il ne serait pas surprenant que d'ici six à neuf mois le taux de chômage actuel de 3 1/2% aux Etats-Unis passe à 4.9% de la main-d'oeuvre totale, comme c'est le cas présentement au Canada.

Conclusions

1. Il y a probablement une relation étroite entre le niveau des rendements d'obligations et le coefficient d'inflation.
2. Si le coefficient d'inflation moyen de 2.2%, qui se fonde sur les dix dernières années, devait s'établir comme moyenne annuelle à l'avenir au Canada, les taux d'intérêt actuels sont trop élevés, mais si le coefficient d'inflation actuel d'environ 4% devait persister, alors les taux d'intérêt sont trop bas à l'heure actuelle.
3. Nous sommes d'avis que le coefficient d'inflation s'estompera quelque peu au cours de l'année prochaine, et même suffisamment pour justifier des taux d'intérêt un peu moins élevés que ceux qui prévalent présentement.
4. Nous croyons que si le gouvernement fédéral désire faire baisser les taux d'intérêt, il lui faut prendre les mesures propres à assurer une plus grande maîtrise des prix, et cela avec plus de détermination qu'il ne le fait à l'heure actuelle.

LES OBLIGATIONS — COURS DE VENDREDI

Semaine finissant a midi le 26 juillet 1968

Renseignements fournis par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilieres

Gouvernement du Canada				D.
5	Oct/68	99.90	100.00	
4¼	Dec/68	99.45	99.55	
5½	Apr/69	5958	59.63	
5	July/69	98.90	99.00	
5¾	Oct/69	99.45	99.55	
5½	Oct/69	98.45	98.55	
6¼	July/69	100.50	100.80	
6½	Dec/69	100.35	100.45	
6	Feb/70	99.60	99.70	
5	July/70	97.75	97.85	
5½	May/70	95.95	96.05	
5¾	Dec/70	98.90	99.00	
6¾	Oct/70	100.90	101.00	
7	Oct/70	101.45	101.55	
4¼	Sept/72	91.75	92.25	
6	Dec/71	98.75	99.25	
5	June/71	96.70	96.80	
6¼	Dec/73	99.00	99.50	
5½	Apr/76	92.25	92.75	
3¼	June/74-76	80.75	81.25	
5	Oct/73	92.25	92.75	
7	Apr/73	101.50	101.34	
5½	Dec/74	92.50	93.00	
7	June/74	101.62	101.87	
5½	Oct/75	92.25	92.75	
3¾	Jan/75-78	79.75	80.25	
3¼	Oct/79	74.50	75.00	
5½	Aug/80	91.00	92.00	
4½	Sept/83	80.25	81.00	
5	June/88	83.50	84.00	
5¾	Sept/92	91.75	92.00	
5½	May/90	85.75	86.25	
3	Mar/96-98	64.00	65.00	
3	Sept/Perps	49.00	51.00	
	C.N.R.			
2⅞	Sept/69	96.75	97.25	
2⅞	Jan/71	93.50	94.00	
5½	Dec/71	96.25	97.00	
3¼	Feb/74	86.50	87.00	
5	May/77	86.50	87.00	
5¼	Jan/85	90.25	90.75	
5	Oct/87	80.75	81.25	
	World Bank			
5¼	Mar/90	75.50	77.50	
5¼	Mar/91	81.50	83.50	
6¼	Jan/92	85.00	88.00	
7	Feb/93	92.50	94.00	

PROVINCIAL

Alta Tel	4¼/76-78	78¼	79¼	
Do	5¼/79-81	83		
Do	5¼/87-85	80½		
Do	6/87-91	85½		
Do	6/88-92	85½		
AMFC	5¼/78-80	83½		
Do	5¼/80-83	81¼		
Do	5½/80-83	83¼		
Do	5¼/82-85	80¼		
Do	5¼/82-84	81		
Do	5¼/82-85	80¼		
Do	5¼/84-87	99¾		
Do	5½/83-86	82		
Do	6¼/86-89	88¼		
Do	5¾/88-91	82¾		
Do	6/89-92	85½		
Do	7¼/93	99¾	100¼	
Alta Rescs	6½/72	97	98	
Alta Uni Cm	7/89-92	96	97	
Br Columbia	3/69	94½		
BC Elec 'E'	3½/75	79½		
Do 'H'	4¾/77	81		
Do 'I'	4¾/79	79½		
Do 'J'	3¾/80	70½		
Do 'K'	4¼/81	73½		
Do 'L'	5/82	78¼		
Do 'M'	5⅛/88	75		
Do 'N'	5½/89	78¼		
Do 'O'	6½/90	89	91	
Do 'P'	5¾/91	80		
BC Elec 'AA'	4/86	65		
Do Debs	5¾/77	88½		
Do 'AB'	4¼/86	67½		
Do 'AC'	4½/86	69¾		
Do 'AD'	4¼/86	72¼		
Do 'AE'	5/85	74½		
Do 'AF'	5½/86	79½		
BC Power	3¼/75	77		
Do	5/82	77½		
Do	5/92	71		
Manitoba	4/67-69	96¼		
Do	3¼/73-75	78		
Do	4½/73-76	81		
Do	3½/76-78	74¼		
Do	4/77-78	89½		
Do	5½/76-79	85½	86½	
Do	6/76-79	89¾		
Manitoba	5¼/79-81	87	....	
Man Hydro	5½/68-69	98	....	
Do	3½/72-74	82¾	....	
Do	7/72	98¾	99¼	
Do	3¼/73-75	78	....	
Do	3½/74-76	78¼	....	
Do	5/75-77	85	....	
Do	5/76-78	83¼	....	
Do	5½/78-79	86	....	
Do	5¼/78-81	82½	....	
Do	5½/80-82	83¾	....	
Do	6/80-82	88¾	....	
Man. Tel.	5½/80-82	84	85	
Do	5½/81-83	83		
Do	5¼/82-84	80		
Do	5½/84-86	81½		
Do	6¼/86	89		
Do	7/85-87	95¼	96¼	
Do	5¼/85-88	78¼		
Do	6¼/86-89	88		
Do	6/88-92	84¼		
Do	6½/89-92	90		
New Bruns.	4½/65-69	97		
Do	3¾/66-70	93½		
Do	3¼/70	93¾		
Do	3½/70	92⅞		
Do	4/61-71	90¾		
Do	4½/68-71	88¼	90¾	
Do	3½/67-72	85¾		
Do	5/70-75	85⅞		
Do	7½/73	99		
Do	7¾/73	100		
Do	3½/70-75	76¾		
Do	3½/71-76	75¾		
Do	5/75-77	81¾		
Do	6¼/76	90		
Do	5/77-79	79¾		
Do	5¼/79-81	83⅛		
Do	5½/82-84	81¼		
Do	5¼/82-84	81¼		
Do	5¼/83-86	74⅞		
Do	5½/88	76⅜		
Do	7¾/88	100¼	100¾	
Do	6¼/91	83		
Do	6½/92	85¾		
Do	6¾/92	87¾	90¼	
Do	7½/93	97	98¾	
Newfland	6¼/70	97½		
Do	4/69-74	81½		
Do	3¼/71-76	76¾		
Do	5½/77	84¾		
Do	5¼/Feb/79	81½		
Do	6½/79	89⅝		
Do	5½/80	81¾		
Do	6¼/80	87½		
Do	6/81	85		
Do	5½/81	80¾		
Do	5¼/83-85	75½		
Do	6/85	83½	85½	
Do	5¾/87	79¼		
Do	7¼/87	90¼	92¼	
Do	5½/88	76		
Do	7½/88	97½	98½	
Do	6½/89	85⅝		
Do	6½/90	85½		
Do	6/91	80		
Do	6¼/91	82¾		
Do	6¾/92	87¾		
Do	6½/92	85⅛		
Nova Scotia	3¾/68-70	94¼		
Do	3¼/68-70	91		
Do	5/70	95⅛		
Do	7/72	98⅛		
Do	5/73	89		
Do	3 ¼/75	77¾		
Do	4/74-76	79¼		
Do	5/75-77	83¾		
Do	4¼/74-77	81¾		
Do	4½/76-78	79⅛		
Do	5½/80	83¾		
Do	5¼/70-81	85		
Do	5½/80-82	82½		
Do	5¼/81-83	79½		
Do	5¼/84	78⅛		
Do	5¼/85-88	76¼		
Do	7/87	94½		
Do	6¼/88	89⅜		
Ontario	5½/70	97		
Do	4/69-72	89¼	90	
Do	5⅝/72	94¾	95¼	
Do	5/73	91	92	
Do	4¼/68-74	86	87	
Do	5/73-75	87¾	88¾	
Do	4½/73-76	83	84	
Do	3/75-77	73	74	
Do	4¼/75-78	79¼	80¼	
Do	5/77-79	84	85	
Do	5½/77-79	87¼	88¼	
Do	6/77-79	91½	92½	
Do	5½/78-80	86¾	87¾	
Do	5½/79-81	86	87	
Do	5¼/79-82	82¾	83¾	
Do	5¼/81-83	82¼	83¼	
Do	5½/80-83	84¼	85¼	
Do	5¼/82-84	81¼	82½	
Do	5¼/84-86	77¼	78¼	
Do	6/83-87	91½	92½	
Do	6¼/88-92	84½	85¼	
Ont Hydro	5¾/69	98½	99	
Do	4¼/66-69	97¼	97¾	
Do	3/69	95½	96	
Do	3/68-70	94¼	94¾	
Do	4½/70	95¼	95¾	
Do	6/70	98¼	98¾	
Do	5¼/70	95½	96½	
Do	5/71	94¾	95½	
Do	2¾/61-71	90	91	
Do	4¾/Nov/71	92¾	93¼	
Do	5¾/73	94¼	95	
Do	6/72	95¾	96½	
Do	3/71-73	85½		
Do	4/72-74	84½	85½	
Do	4¼/72-74	86¼	87¼	
Do	4¾/72-75	85¾	87½	
Do	4/74-76	81½	82¼	
Do	5/74-76	86½	87½	
Do	5/74-77	85	86	
Do	6¼/75-77	94¼	95¼	
Do	3½/75-77	78½	78½	
Do	4½/76-78	81¼	82¼	
Do	5/76-78	84½	85½	
Do	5¾/79	89¼	90¼	
Do	3½/74-79	73⅜	75	
Do	3½/May/74-79	73¼	74¼	
Do	6/78-80	90¾	91¾	
Do	5½/78-80	86½	87½	
Do	5½/79-81	85¾	86¼	
Do	5/79-82	80⅞		
Do	5/79-83	80¼	81¼	
Do	5¼/80-83	82¾	83¼	
Do	5¼/81-84	82	83	
Do	5¼/80-84	81¾	82¾	
Do	5¼/81-85	81½	82½	
Do	5¼/84-88	85¼	86¼	
Do	6/84-88	87¾	88¾	
Do	6¼/85-87	91	92	
Do	6/88	87¾	88¼	
Do	6¼/85-89	90½	91½	
Do	6½/89	93¼	94¼	
Do	6/86-90	87¼	88¼	
Do	7/88-92	98¾	99¼	
P.E. Island	5½/70	95⅞	....	
Do	5/72-74	a/		
Do	7½/73	99		
Do	7½/75	98½		
Do	4¼/77	75⅞		
Do	6¼/77-79	87⅛		
Do	5½/79-81	80		
Do	5¼/83	76¼		
Do	6½/86	86⅛		
Do	7½/Jan/88	96½		
Do	7½/June/88	97½		
Do	5¾/89	77⅞		
Do	6¼/92	82		
Quebec	3/67-69	95½		
Do	3/68-70	90⅛		
Do	5/72	90½		
Do	6/72	93¼		
Do	7½/72	99½	100½	
Do	3¼/70-73	81⅛		
Do	4¾/74-77	78¾	80¼	
Do	6/80	85		
Do	6/78	86⅛		
Do	6½/78	89⅛		
Do	6/80	85		
Do	6½/80	88⅝		
Do	7½/78	96¾		
Do	5½/79-81	79⅝		
Do	6/80-82	83¼		
Do	5¼/82-84	75⅝		
Quebec	5¼/81-85	74⅝	....	
Do	5¾/83	79	....	
Do	5½/84-86	76½	....	
Do	5¼/84½5	73⅛	....	
Do	5½/86-89	75⅛	....	
Do	6¾/85	91⅝	....	
Do	6/86-88	80½	....	
Do	7½/88	97½	98½	
Do	5½/87-90	74	76	
Do	5¾/87-90	77¼	....	
Do	6/91	79¼	....	
Do	6¾/91	86¼	88¼	
Do	6½/91	84¾	....	
Do	6¼/89-92	82	....	
Do	6½/89-92	84½	....	
Que Autorte	5¾/89	77¾	....	
Que Hydro	5½/69	97⅝	....	
Do	6/69	97½	....	
Do	5½/70	95	....	
Do	4/73	84⅜	....	
Do	4½/73	86⅜	....	
Do	5/73	88⅛	....	
Do	5½/73	90⅜	....	
Do	6/73	92½	....	
Do	3¼/74	78⅜	....	
Do	3½/72-75	77¼	....	
Do	5/73-75	83½	....	
Do	4¼/73-76	77⅜	....	
Do	6½/78	90⅛	....	
Do	5/77-79	77⅞	....	
Do	6/77-79	85¼	....	
Do	5/77-80	76⅛	....	
Do	7½/80	97¾	98¼	
Do	7/80	92¼	....	
Do	5½/80-82	79⅜	....	
Do	5/80-82	74⅜	....	
Do	5½/81-83	78⅛	....	
Do	5¾/82-84	79¾	....	
Do	5½/83-86	74	....	
Do	5½/88	75¼	....	
Do	6⅞/89	93½	96½	
Do	6/90	79½	....	
Do	6½/90	84¾	....	
Do	6/94	78⅛	....	
Do	7/94	89⅛	....	
Do	5/93 95	67⅛	....	
Que Pow	6¼/Sept/82	85⅛	....	
Sas'tchewn	4¼/67-69	96½	....	
Do	3¼/70-72	87	....	
Do	3½/Jan/73-75	81	....	
Do	3½/Oct/73-75	79	....	
Do	4½/74-76	83	....	
Do	4¾/75-77	83¼	....	
Do	5/75-77	85	....	
Do	5¼/75-77	86	86¼	
Do	5¾/77-79	88¾	....	
Do	5/77-79	83	....	
Do	6/78-80	89¾	....	
Do	5½/78-80	85¾	....	
Do	5½/79-81	85¼	....	
Do	5¼/79-81	82¾	....	
Do	5¼/July/80-82	82	....	
Do	5½/Feb/80-82	84½	....	
Do	5¼/May/80-82	82¼	....	
Do	5½/Nov/80-82	84	....	
Do	5½/Dec/80-84	83¼	....	
Do	5½/Feb/80-83	82½	....	
Do	5½/Dec/80-85	82¼	....	
Do	6¼/May/80-87	89½	....	
Do	6/85-87	86	87	

INDUSTRIALS

Convertible indicated with asterisks

Abitibi Paper	7¼/87	91½	91½	
Acadia Pulp	6½/84	87		
Alta Gas Tr	5¼/81	79	81	
Do	6½/81	87½	90½	
Do	5¼/85	78	80	
Algoma Steel	5¼/78	81½	84½	
A Can	4½/73	87		
Anglo-Cdn P	6¼/78	87	89	
Do	6½/86	85	88	
Ang Cdn Tel	6/83	87		
Argus Corp	5½/75	83		
Av n Tel	5½/77	83		
Bk N Scotia	7/87	95½	98½	
Bathurst P	6/84	79½	82½	
Bell Tel	5/72	89½	91½	
Do	6¼/74	93½	95½	
Do	3/77	71½	73½	
Do	3¾/79	70½	72½	
Do	7¾/78	102	103	
Do	5¼/80	79	81	
Do	5¼/84	80	82	
Do	6/86	83	85	
Do	6¼/87	82½	84½	
Bell Tel	6¼/88	85½	87½	
Do	6¾/91	83½	85½	
Do	7¾/91	100½	102	
Do	6¾/92	91½	94½	
Bowater Pap	3¾/80	69½	72½	
BA Oil	3½/74	78	80	
Do	5⅛/77	81½		
BC Forest	5½/89	73	75	
Do	6½/92	82	84	
BC Molyb	5¾/76	84½		
BC Tel	5/82	75	77	
Do	5¾/85	79	82	
Do	6/84	83	85	
Do	6¾/89	89	91	
Do	6⅜/91	84½	87½	
BP Refineries	5¾/86	81	83	
BP Tanker	5½/79	84	86	
Can Cement	5¼/76	83½	86½	
Do	3¾/75	78	80	
Can Iron	6¼/87	87	89	
Cdn Breweries	5/83	74½	77½	
Do	5½/89	77		
Cdn Br Atum	5¾/77	85	87	
Do	6¼/77	87	89½	
Do	5¾/80	83	85	
CIL	3¾/74	81	83	
Do	5¾/77	84	87	
Cdn Marconi	5¾/88	74		
CPR	3¼/72	85	87	
Do	5/83	75	78	
Cdn Petrofina	4/72	85	87	
Cdn Salt	4½/70	93	....	
Do	5/70	93½	....	
Cdn Utils	4⅛/81	73		
Do	5½/86	74½	76½	
Do	7¼/88	100½		
Do	6½/92	82	84	
CW Nat. Gas	5¾/82	80	....	
Do	5¾/83	79½	82½	
Chemcell	5¼/71	93		
Do	7/80	93	95	
Chinook Ship	6½/89	....	89	
Consum Gas	3¾/74	79½		
Do	5½/82	79	82	
Do	6/81	85	87	
Do	5¾/	81	83	
Coronation Cr	6¼/	77		
Credit Fon	5½/	89	91	
Do	6/	79	82	
Do	5¾/	76½	76½	
Dom Stores	5/	77		
Do	4¼/	84		
Do	5¼/76	87½	90½	
Domtar	5¼/	80	82	
Do	5¾/84	79	81	
Do	6¼/87	87	90	
Dryden Paper	4¾/74	83½	86½	
*Dynasty E	7/92	110	113	
Eaton Acc	4½/76	80	82	
Do	6¼/80	89	91	
Do	7½/87	96½	99½	
Eaton Realty	5/78	80	82	
Do	6¼/86	83½	85½	
Enam & Heat	4¾/76	80		
Gatineau	3¼/70	91¾		
Gen Mot Acc	4¾/69	95½	96½	
Do	6½/77	89	91	
Do	6½/87	88½	91½	
Do	7/87	84	86	
Gt L Paper	5/76	83½	86½	
Gt Lakes Pwr	5¾/77	85	87	
Gt Nor Gas	6/85	76	78	
G Winnipeg G	5¾/78	83		
Do	6/79	83	86	
Do	5½/80	79		
Do	6/81	82½		
*Home Oil	5½/84	119	122	
Husky Oil	6/84	84		
Do	6¼/87	87	90	
Imperial Oil	3/69	94	96	
Do	3 ¼/75	78	80	
Do	6½/87	92	94	
Do	7¼/88	99½	100½	
Ind Accept	5¼/74	86	88	
Do	6/79	83	85	
Do	6¾/84	93½	96½	
Do	7½/86	92½	95½	
*Do	7/85	105	107	
*In'and N Gas	5½/77	83	85	
Do	6¼/83	83½	86½	
Int Pipe	6/86	83	85	
Irving Oil	6½/81	84		
Jockey Club	6/78	84		
Lafarge Cem	6¾/88	67	72	
Lk Onf Cem	5½/71	88	90	
Laurentide F	4¾/69	94¼		
Laurentide F	5½/72	90		
Do	6¼/75	81	83	
Do '3'	6¼/79	79	....	
Do '4'	6½/80	81	....	
Do	6½/81	79	....	
Loblaw Groc	4/75	79	81	
Do	5¾/81	80½	84½	
Lob Leased	6¾/85	88	90	
MacMillan Bl	5¼/78	84½	87½	
ML Milis	5¾/81	83	85	
MEPC Cdn	6¾/82	83	....	
Milhaven	7½/86	93	....	
Miron	6¼/86	81	83	
Nat Sea	6¼/81	82	86	
Nfld Light	7¾/88	98	100	
Nor & Cen Gas	5¾/82	76	79	
Do	6½/88	81½	84½	
Do	8/89	100¼	100¾	
NW Utils	5⅜/83	75¾	....	
Do	5¾/88	77	80	
Pembina P L	4¾/71	90½	....	
Do	5/72	88½	....	
Do	6/74	89	....	
Power Corp	5½/77	80	82	
Price Co	5¾/82	83	85	
Do	6¼/87	89	....	
Que Nat Gas	5¾/85	72½	75½	
Do	6/80	83	....	
Do	6/88	76	80	
Do	7/90	85	....	
Que Tel	6/77	87	89	
Do	5¾/83	81	83	
Rainbow Pipe	7¾/87	98	....	
Reed Paper	6½/85	84	....	
ReynoldsAlum	4½/75	81	....	
Do	5¾/78	84	86	
Rio Algom	5¾/83	80½	83½	
*Rothmans	7½/88	104½	107½	
Royal Trust M	6/75	86½	88½	
Do	5/72	87½	89½	
Roynat	6¼/76	90	92	
Do	8/78	101	102	
Do	6¼/80	85	87	
St Law Corp	5/72	92	94	
Do	5/78	82	84	
Do	6¾/80	90	93	
St Maurice	3¼/70	92½		
Salada Sheriff	6/77	88	90	
Shawin WP	3½/70	93⅝	....	
Do	3½/73	81⅛	....	
Do	4¾/76	80⅛	....	
Do	5½/72	91¼	....	
Do	5¾/81	82¼	....	
Shell Oil Can	4¼/76	80½	83½	
Do	5¾/78	80	82	
Do	5⅞/77	89½	....	
Sheraton	6¾/80	86½	....	
Silverwood	6⅜/86	85½	....	
Simpsons Ltd	4¾/73	90	92	
*Do	5½/79	165	....	
Simpson Accept	6/81	82	84	
Do	6¾/86	85½	88½	
Simpson Strs	5¾/81	80	....	
Simp Sears Ac	7¼/87	93	....	
Smelter Pow	5¾/77	84	86	
Sogemines	6¾/80	90	....	
Do 'wts'	8/88	98½	99½	
Steinberg's	5¼/84	79	81	
Do	6½/86	86	89	
Do	4½/80	75	78	
Do	7/85	91	94	
Sup Propane	4/75	80	83	
Do	5¾/78	84	86	
Do	6¾/80	90	92	
Tor Dom Bk	6/87	83½	86½	
Do	7/87	96½	99½	
Tor-Dom Centre	8/93	102	103	
Traders Group	6½/70	91	....	
Do	6¾/81	78	....	
Do	6/84	70	....	
Do	7¾/87	80½	83½	
Tr Can Pipe	5.85/87	79½	82½	
*Do	5/89	94½	97½	
Trind Oil Co	4¼/71	91	93	
Union Gas Co	5½/77	82	84	
Do	5¾/81	81½	84½	
Un W'hurne	7/87	78	82	
Wcoast Tr 'A'	5½/88	76½	79½	
*Do 'C'	5¾/88	98½	101½	
*Do 'E'	5¾/84	101	103	
West Decalte	6/85	72	75	
Western Mines	6½/73	78	80	
West Pac Pro	6½/81	85	87	
Weston Geo	4¾/71	92	....	
Do	5½/83	77	79	
Do	6¼/87	86½	89½	
Woodward	5¾/85	82	84	

MacMillan Bloedel ferme deux usines en

L'Australie doit se suffire en pétrole d'ici 1975

Selon un expert australien, d'ici 1975, l'Australie produira suffisamment d'hydrocarbures pour faire face à sa consommation. Sur les 42 gisements qui ont été mis à jour depuis 1950, six représentent des réserves exploitables s'élevant à 50 millions de barils de pétrole et à 300 milliards de pieds-cubes de gaz naturel.

Avec 7.6 millions de barils de brut pour 1967, la production australienne a doublé par rapport à 1966 (3.4 millions de barils). Pour le quatrième trimestre de 1967, elle a représenté 7.9% de la consommation australienne.

La construction d'un premier aqueduc va permettre d'amener à Brisbane le gaz naturel de Rema (Queensland), à raison de 50 millions de pieds-cubes par jour. D'autre part, un appel d'offres vient d'être lancé pour l'établissement, d'ici juillet 1969, d'un gazoduc entre Adelaide et le gisement de Gidgealpa-Moomba en Australie Méridionale, sur une longueur de 780 kilomètres.

Dans le détroit de Bass, une première plateforme permanente a été récemment mise en place pour l'exploitation du dépôt sous-marin de Barraccuta. Le gaz naturel sera acheminé par gazoduc à l'usine de Dutson, d'où il sera distribué à l'agglomération de Melbourne d'ici mars 1969. Une seconde plateforme va être installée incessamment à Marlin.

Esso et B.H.P. qui se sont associés pour exploiter les hydrocarbures du détroit de Bass, estiment que l'ensemble des gisements pétroliers de Marlin, Kingfish et Halibut, représente une production qui atteindra 240,000 barils par jour d'ici la fin de 1970. En tenant compte des autres gisements exploités en Australie: Barrow Island (Australie Occidentale) et Moonie-Alton (Queensland), la production totale s'élèvera à 290,000 barils par jour vers la fin de 1970, alors que la consommation devrait normalement atteindre 500,000 barils par jour.

Pour 1967, la consommation australienne de produits pétroliers s'est élevée à 135.8 millions de barils, soit un accroissement de 9.7% par rapport à 1966. La production des raffineries, avec 137.5 millions de barils, constitue un accroissement de 11.8% par rapport à 1966. Les importations de produits pétroliers se sont élevées, dans l'ensemble, à 152 millions de barils contre 142 millions en 1966.

En Grande-Bretagne, on se demande si les édulcorants artificiels sont dangereux

Trois super-marchés britanniques à succursales multiples ont interdit l'emploi de cyclamates (édulcorants artificiels) dans la prépartion de tous les aliments portant leurs marques de commerce, a-t-on annoncé récemment à Londres.

Cette décision a été prise parce que les doutes sur les dangers de ces édulcorants artificiels n'ont pas été dissipés par le gouvernement britannique, bien que leur emploi soit permis dans les denrées alimentaires.

Le Dr A. C. Frazer, O.E.B., D. Sc., M.D., F.R.C.P., directeur général de la Fondation britannique sur la nutrition, a déclaré que "bien que l'usage des cyclamates soit permis dans les aliments, le comité sur les additifs aux aliments a recommandé qu'on poursuive des études pendant les cinq prochaines années."

Les super-marchés à succursales multiples qui ont interdit l'usage des cyclamates dans les aliments portant leurs marques de commerce sont Marks and Spencer, John Lewis et Sainsbury. On ne sait pas encore si certains super-marchés du Canada adopteront cette ligne de conduite.

Toutefois, la direction des aliments et drogues du gouvernement canadien a entrepris des études poussées sur les animaux et les êtres humains en coopération avec l'université Queens de Kingston.

Les chercheurs européens ont déjà découvert que les édulcorants artificiels endommageaient le foie et gênaient la circulation du sang des lapins et des cochons d'Inde; tandis que des chercheurs japonais, français et américains ont déclaré que les embryons des animaux sont sérieusement affectés dans leur développement par l'ingestion de quantités contrôlées d'édulcorants artificiels présentement en usage courant dans les boissons diététiques et à faible teneur en calories.

Lors d'un récent interview, on a demandé à un porte-parole de l'Institut canadien du sucre si les édulcorants artificiels avaient fait du tort à l'industrie du sucre au point de vue économique.

"Les édulcorants artificiels n'ont qu'environ un pour cent du marché des édulcorants au Canada. Il s'agit d'un nouveau marché qui n'a affecté en rien le marché du sucre," de déclarer M. John Sweeney, secrétaire exécutif de l'Institut.

Il poursuivait en disant qu'étant donné que l'industrie du sucre n'était pas sérieusement menacée (comme l'a démontré une étude du marché effectuée au cours des cinq dernières années). Cette dernière avait remis les données des recherches scientifiques qu'elle avait entreprises sur les édulcorants artificiels au gouvernement.

"Notre mémoire présenté au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social l'an dernier renferme des informations récentes... mais l'industrie a l'intention de poursuivre ses recherches."

Quand votre petite voiture devient trop petite, appelez Avis.

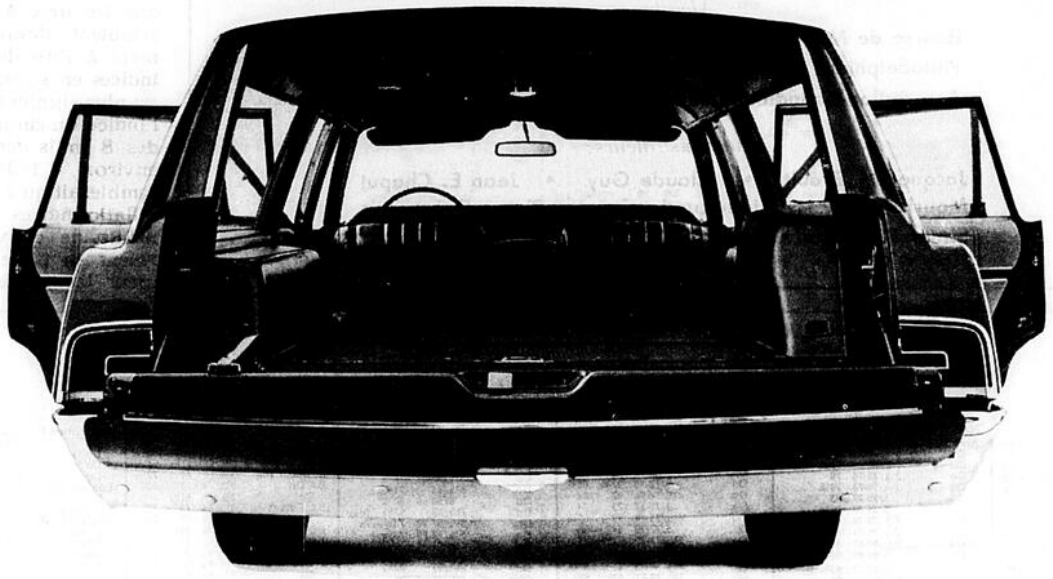

Vive les grands espaces.

Faire une balade à la campagne en petite voiture pleine de petits, ce n'est pas toujours drôle. Pas plus qu'entendre à tout bout de champ: "Est-ce qu'on arrive, papa?"

Avis a pensé à vous. Vous le père de famille.

Nous vous louerons une voiture qui vous permettra de vous éloigner des enfants tout en les emmenant avec vous.

Une grande familiale Plymouth, par exemple. Avec salle de jeux à l'arrière.

Vous y installez les enfants avec quelques coussins et des cahiers à colorier et c'est la tranquillité pour un bon bout de chemin.

Quand vous venez chercher la voiture, vous êtes assuré que le réservoir est plein et que l'intérieur est aussi reluisant de propreté que l'extérieur.

Vous n'aurez plus qu'à faire monter votre femme à vos côtés et placer les bagages derrière vous.

Quant aux enfants, laissez-les en arrière. Dans la salle de jeux.

AVIS TRANSPORT OF CANADA LTD.—UNE COMPAGNIE CANADIENNE AFFILIÉE AU RÉSEAU INTERNATIONAL AVIS.